

Misant sur la nationalisation prochaine

St-Hilaire vend son réseau à la Southern

Si le gouvernement libéral est réélu le 14 novembre prochain et procède, comme il s'y est engagé, à la nationalisation des compagnies privées d'électricité, la municipalité de Saint-Hilaire, sur la rive sud, aura attrapé deux lièvres à la fois. Sinon, elle tombera victime de son propre jeu.

Désireuse de vendre son réseau d'électricité malgré la campagne entreprise par le ministre des richesses naturelles en faveur de la nationalisation, la municipalité a lancé il y a plusieurs mois des appels d'offres.

Une première soumission, au montant de \$250,000, est venue de la Southern Canada Power, l'une des quatre sociétés du groupe Shawinigan visées par le programme d'étatisation du gouvernement. Le second, au montant de \$200,000 et une troisième de \$150,000.

Le conseil municipal a hésité longtemps avant de prendre une décision. Car, s'il existait une différence marquée entre les montants des trois soumissions, la même différence (inversement proportionnelle) existait aussi dans les taux proposés à la consommation par les trois acheteurs. Les taux proposés par l'Hydro-Québec étaient de loin les plus bas.

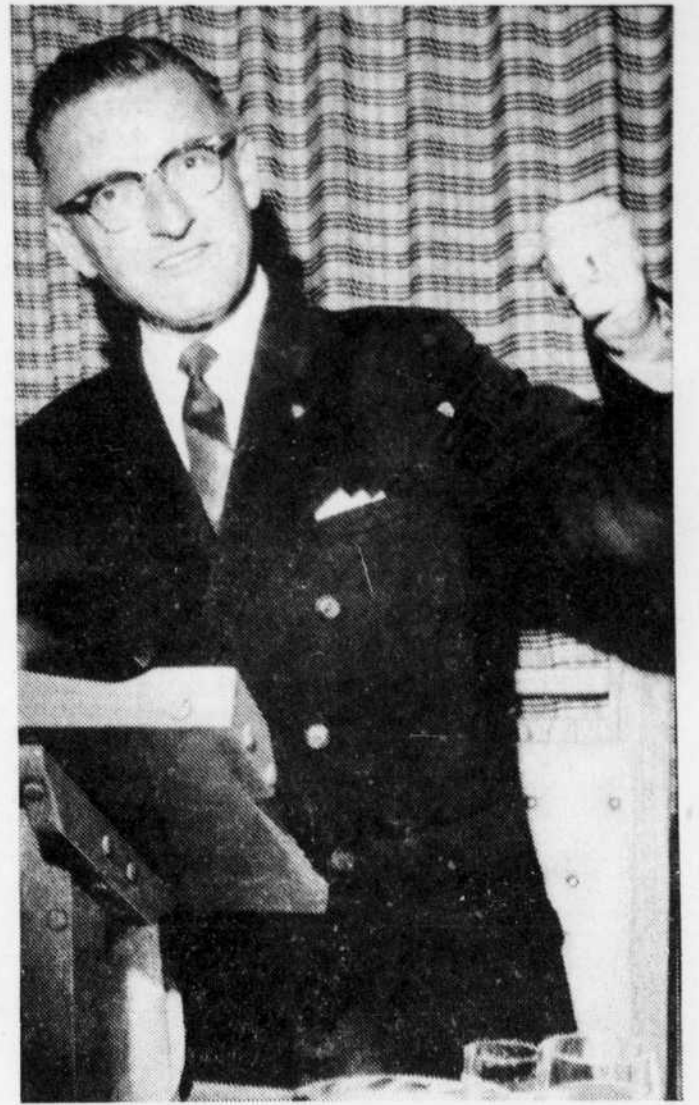
Un spécialiste attaché au conseil a recommandé de céder le réseau à l'Hydro-Québec, affirmant que les usagers de Saint-Hilaire pourraient récupérer en moins de 15 ans la différence de \$100,000 dans le prix de vente, étant donné que les taux de l'Hydro étaient inférieurs à ceux de la Southern Canada Power.

ECHOS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Plusieurs congrès de comté auront lieu ces jours-ci en vue du choix de candidats libéraux, notamment dans Montmagny, le 6 oct., Lavolette, le 6 oct., Gaspé-Sud, le 7 oct., Kamouraska, le 7 oct., Lotbinière, le 7 oct. Entre temps, les partisans de l'Union nationale ne demeurent pas inactifs. Il y aura congrès de ce parti dans Québec-ouest, ce soir, Riv-du-Loup, également ce soir, Beauce, vendredi, le 5 oct., Dorchester, le 6 oct., Mégantic, le 6 oct., Rimouski, le 6 oct., et Wolfe, le 10 oct.

Voici les noms de quelques-uns des candidats qui ont jusqu'à ce jour été choisis pour faire la lutte en vue des élections du 14 novembre: Raymond Mailloux, libéral, dans Charlevoix (contre Arthur Leclerc, Union nationale, député actuel); Glenn Brown, libéral, dans Brome, François Bouvais, libéral, dans Rouville, Jean-Noël Lavoie, libéral, dans Laval (contre Claude Gagné, Union nationale), Oswald Parent, libéral, dans Hull, Maurice S. Hébert, Union nationale, dans Saint-Louis (contre Harry Blanks, libéral, député actuel), Serge Paul Morin, libéral, dans Dorchester, Guy Lechasseur, libéral, dans Vercheres, Mme Jeannette Pratte, communiste, dans Saint-Jacques.

Voir page 6: Echos de la



CAOQUETTE AUX POLITICIENS:

"Si vous utilisez le nom du CS, vous allez sentir la soupe chaude"

M. Réal Caouette a mis hier soir les politiciens en garde contre l'utilisation éventuelle de la bannière du Crédit social au cours des prochaines élections provinciales.

"Si les partisans de M. Monroie s'avisent de prendre le nom du Crédit social pour s'assurer du capital politique, ils vont trouver la soupe chaude", a déclaré le directeur adjoint du Crédit social. Entre temps, le maire de Trois-Rivières et chef possible d'un troisième parti provincial s'est amené hier à Montréal, possiblement pour conférer avec les principaux lieutenants de "L'Action libérale nationale". M. Monroie n'a toutefois pu être rejoint.

On sait que mardi soir, un groupe de créditistes, de néo-creditistes, de nationalistes,

d'anciens libéraux et d'anciens membres de l'Union nationale, ont demandé à M. Monroie de prendre la tête du nouveau parti.

Voir page 6: Caouette

Un horaire chargé pour M. Lesage la semaine prochaine

QUEBEC, (DNC). — Deux jours après l'ouverture officielle de sa campagne électorale à Shawinigan, le premier ministre entreprendra une tournée à travers la province.

Dimanche après-midi, à l'aréna de Shawinigan, M. Jean Lesage exposera dans le détail les différents motifs qui ont incité le gouvernement à opter pour la nationalisation des compagnies d'électricité et la tenue d'élections générales.

Le premier ministre traitera également, entre autres questions, de la politique du gouvernement face aux problèmes nouveaux qu'il doit affronter par suite de la mise en valeur de nos richesses. L'assemblée débutera à 2h.30 de l'après-midi. Trois ministres précéderont le premier ministre à la tribune. Ce sont MM. Georges-Émile Lapalme, René Lévesque et René Hamel.

Mardi, le 2 octobre, le premier ministre visitera les comités de Nanierville, Laprairie et d'Iberville; il prononcera un discours à St-Jean, le soir.

Le lendemain, M. Lesage sera dans son comté de Québec-Ouest. Jeudi soir, le 11 octobre, il portera la parole au cours d'un ralliement qui aura lieu au centre diocésain de St-Jérôme, comté de Terrebonne.

Le premier ministre se rendra ensuite sur la Côte Nord pour y visiter le comté de Duplessis, le 12 octobre, et participer à une assemblée régionale, à Sept-Îles.

Pour respecter un engagement pris, il y a déjà plusieurs semaines, le premier ministre sera conférer au banquet du congrès international des sociétés Richelieu, samedi le 13 octobre, au Château Frontenac. Le lendemain, dimanche, M. Lesage se rendra à Saint-Hyacinthe.

L'astronaute Schirra a réussi parfaitement Six fois le tour de la terre en 9h. et 13 minutes

CAP CANAVERAL. — L'astronaute Walter Schirra a fait six fois le tour de la terre hier à bord de la capsule Sigma 7, lancée dans l'espace par une fusée Atlas. Il a fait un parfait amerrissage dans le Pacifique, à 5 heures 28, hier après-midi. Ainsi, les États-Unis viennent de franchir une autre étape vers l'envolée à la lune, avant 1970. La télévision a permis à des millions d'Américains d'assister au départ de l'astronaute, alors que Telstar transmettait la même scène à 26 pays d'Europe, dont neuf du rideau de fer.

Le commandeur de marine Schirra, âgé de 39 ans, a franchi 170,000 milles, à la vitesse de 17,560 milles à l'heure, en neuf heures, 13 minutes. La capsule a améri à moins de 9,000 verges du porte-avions Kearsarge.

L'astronaute montait à bord du navire à 275 milles au Nord-est de Midway, une île du Pacifique.

Plutôt que de prendre place comme ses prédécesseurs

l'avaient fait, dans un radeau de sauvetage que renferme la capsule, l'astronaute Schirra a choisi d'y demeurer jusqu'à ce qu'elle soit hissée à bord du porte-avions. L'examen médical de l'astronaute débutait à 6 heures 15 hier soir. Il a paru d'excellente humeur et en parfaite condition physique. Le commandeur Schirra est le cinquième Américain qui a voyagé dans l'espace et le troisième à effectuer un amerrissage.

Voir page 6: Six fois



La campagne de René Lévesque

Une semaine avant que le parti libéral n'entre officiellement en campagne, René Lévesque avait déjà entrepris la sienne. Une campagne qui sera provinciale, nullement personnelle et fort peu politique.

Le ministre des richesses naturelles deviendra pendant six semaines, l'informateur de la province, celui qui, avec chiffres et statistiques en main, entend faire savoir aux Québécois que leur avenir économique est en jeu.

(Le lecteur trouvera à la page 16 un résumé des grands thèmes que M. Lévesque a développés et développera au cours de sa campagne).



Un mouvement d'action politique favorable à la nationalisation sera probablement créé ce soir

Un mouvement groupant plusieurs directeurs et membres de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste prendra probablement corps ce soir en vue d'une action politique directe en faveur de la nationalisation des compagnies d'électricité. Une réunion à huis clos aura lieu à Montréal dans le but de jeter les bases de ce mouvement qui se veut en tout point distinct des Sociétés Saint-Jean-Baptiste.

Au nombre des personnalités présentes, il y aura, dit-on, MM. Albert Leblanc, de Valleyfield ancien président de la Fédération des SSJB et principal responsable de la position catégorique adoptée par cet organisme sur la nationalisation il y a quelques mois, et Paul-Émile Robert, président de la SSJB de Montréal. Plusieurs autres personnes qui ne sont pas des SSJB et qui sont bien connues pour leur allégeance politique assisteront à la réunion.

Entre temps, dans un message adressé au Conseil général de la Société St-Jean-Baptiste et au Bureau exécutif de la Fédération des SSJB du Québec, le conseil de la section Laval (Ile Jésus) de ce groupement demande que le débat se poursuive sur la nationalisation des entreprises d'électricité, dans ces organismes.

La requête ajoute que le conseil et le bureau doivent "continuer à faire l'éducation du peuple au moment où il en a le plus besoin", et à agir auprès des partis politiques et des candidats qu'ils présentent pour qu'ils "promettent d'appliquer immédiatement un programme comportant la nationalisation de toutes les entreprises hydro-électriques sans exception."

Les Giants!

Grâce à un ralliement de dernière heure, ralliement qui est devenu leur marque de commerce, les Giants de San Francisco ont défait les Dodgers de Los Angeles, 6 à 4, hier et remportent ainsi le championnat de la ligue Nationale de baseball. Ils vont affronter les Yankees de New York lors de la première partie des séries mondiales qui débutent cet après-midi, à San Francisco.

Dr GUY MARCOUX

Réquisitoire violent contre l'ass.-santé

OTTAWA (DNC) —

"En tant que médecin et homme libre", le Dr Guy Marcoux s'est élevé hier contre les libéraux qui veulent instituer un programme d'assurance-santé et contre le Nouveau parti démocratique qui parle de "médecine d'Etat".

Le whip du Crédit social qui adressait la parole pour la première fois aux Communes, s'est particulièrement attaqué aux libéraux qui, pendant 22 années de pouvoir, n'ont pas été capables de réaliser le bilinguisme dans l'administration fédérale.

Il a ridiculisé les bravades des libéraux qui veulent précipiter des élections et qui, la veille, dès la première occasion venue de voter contre le gouvernement, ont refusé d'appuyer la motion de non-confiance présentée par les créditistes. Il a ajouté cependant que les libéraux avaient dû "mieux dormir" parce qu'ils avaient trouvé une raison de ne pas voter contre le gouvernement et déclencher des élections rapidement.

Les libéraux, dit-il, protestent contre le programme d'austérité. Mais, ce sont les libéraux qui, l'an dernier, se sont portés à la défense de M. Coyne qui préconisait un programme d'austérité.

Au sujet de la Banque de développement municipal que deux autres partis proposent d'établir, le Dr Marcoux a rappelé que cette mesure, de même que la hausse des allocations familiales, est inscrite dans le programme du Crédit social depuis 1953.

M. Marcoux souhaite que le Canada soit doté dès cette session d'un drapeau national distinctif.

Il a aussi réclamé un amendement à la loi de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour que cet organisme puisse effectuer des prêts à ceux qui disposent de revenus inférieurs à \$3,500 par année. En outre, il a critiqué le programme des travaux d'hiver du gouvernement qui force les municipalités à s'endetter pour des périodes de 20 à 30 ans et à alourdir le fardeau des contribuables.

Voir page 6: Réquisitoire

André Laurendeau revient ce matin sur "l'affaire" de l'Ecole Jacques-Cartier (Lire à la page 4)

Paul Sauriol se penche sur les problèmes de Cuba et de Berlin (Lire à la page 4)



James Meredith, entouré par quelques journalistes, alors qu'il se rend à ses cours. (Photo UPI)

MEREDITH S'ABSENTERA QUELQUES JOURS

Les marshalls redoutent de nouvelles bagarres à Oxford, samedi prochain

OXFORD. — Devant la possibilité de nouvelles émeutes, samedi prochain, à l'occasion d'une partie de football universitaire, James Meredith, l'étudiant noir, a fait savoir qu'il avait l'intention de s'absenter quelques jours de l'université du Mississippi afin de passer la prochaine fin de semaine en compagnie de sa femme et de son enfant.

Des incidents ont encore eu lieu hier qui ont forcé les troupes du gouvernement fédéral à intervenir. Dans la nuit de mardi à mercredi, une effluve de Meredith a été brûlée en plein centre du campus et quelques heures plus tard des centaines d'étudiants blancs se sont manifestés devant l'appartement de Meredith, lançant des pierres et des bouteilles vides en direction des fenêtres. Aucune arrestation n'a été effectuée.

Près de 5,000 militaires ont été retirés de l'université, mais 8,000 autres sont toujours en état d'alerte sur le campus, prêts à intervenir. Le commandant des marshalls, James McShane, a déclaré hier aux journalistes, commentant l'annonce d'une partie de football entre deux équipes du Sud: "Il y aura des incidents".

Un des assistants du procureur général a déclaré par la suite que Meredith avait décidé de passer la fin de semaine en famille, qu'il n'y a eu ni la partie de football.

Kennedy a ajouté qu'il voulait bien espérer que tout se déroulerait dans le calme samedi prochain, mais qu'il fera cependant une déclaration aujourd'hui. Il a rappelé que deux personnes avaient été tuées et que la justice s'emploie à retracer les criminels.

A Washington, le procureur général a fait savoir qu'il espérait pouvoir bientôt retirer toutes les troupes fédérales mais qu'aucune date n'avait encore été arrêtée. Barnett, le gouverneur de l'Etat du Mississippi, n'a fait aucun commentaire sur la décision de la cour d'appel fédérale qui lui donne un sursis de dix jours pour se conformer pleinement aux ordres du département de la justice.

Quant au major-général en retraite Walker, la cour a décidé qu'il devra subir un examen psychiatrique. Il est toujours en cellule et son avocat se prépare à contester les mesures prises contre Walker, un des dirigeants les plus échauffés des mouvements d'extrême droite aux États-Unis.

M. Jean Lesage est "étonné" des critiques de M. Thompson

QUEBEC, (DNC). — M. Jean Lesage a répliqué hier aux critiques du chef fédéral du Crédit social, M. Robert Thompson qui déclarait mardi aux Communes qu'en deux années d'administration, le gouvernement libéral de Québec avait augmenté la dette provinciale plus qu'elle ne l'avait été au cours de 92 ans d'histoire.

Le premier ministre, quittant la salle du Conseil exécutif, a déclaré que les critiques de M. Thompson l'étonnaient.

"Ce que je trouve extraordinaire, a dit M. Lesage, c'est qu'elles viennent d'un créditiste".

Le premier ministre a précisé que le Québec est, de toutes les provinces de la Confédération, l'une de celles qui a la plus basse dette directe et indirecte moyenne par personne. Au 31 mars 1962, cette dette moyenne s'élevait à \$254.56, y compris les dettes de l'Hydro-Québec et le fardeau financier de la construction du boulevard Métropolitain.

M. Lesage a déclaré que la Colombie-Britannique, province créditiste, avait une dette moyenne de \$788 par habitant.

Selon le premier ministre, il n'y a que l'Alberta et Terre-Neuve où la dette moyenne est inférieure à celle du Québec. "Il faut noter, a dit M. Lesage, que ces deux provinces n'ont pas de commissions hydro-électriques."

FESTIVAL CANADIEN

chez EATON

UNE PRÉSENTATION, DANS TOUT LE MAGASIN DE MARCHANDISES FAITES AU CANADA — ATTRACTIONS SPÉCIALES

ATTRACTIONS DANS LE MAGASIN

DEMONSTRATION de la FABRICATION de POTERIE, midi à 2 h. tous les jours (les vendredis soir, de 6 h. à 8 h.) — Boutique du cadeau, 2^e étage.

EXPOSITION D'ARTICLES-CADEAU de fabrication canadienne. Cuivres et émaux, poterie Elwill, sculptures du Québec sur bois, verrerie de couleur faite à la main, nouveautés en "Plexiglass", objets sculptés main par les Esquimaux — 2^e étage.

EXPOSITION de PEINTURES par les Membres de la Lakeshore Association of Artists — Foyer du 9^e étage. CANADIENS EMINENTS — une exposition de plus de 50 portraits de GABY de Montréal, au 7^e étage.

LA MODE A L'HEURE DU DEJEUNER, présentée par des mannequins, au Restaurant du neuvième, tous les jours, de midi à 2 heures, sauf le samedi.

LA MODE A L'HEURE DU DINER, les jeudis, 4 et 11 octobre, de 6 à 7 heures — Restaurant du neuvième.

METS CANADIENS, tous les jours, au menu du Restaurant, neuvième étage.

HORAIRE DES ATTRACTIONS SPÉCIALES

Les 4, 5, 9 et 10 octobre



Programme radiophonique au Restaurant du neuvième. "PRENEZ LE THE AVEC ROGER BAULU" de CKVL. Entre 3 h. et 4 h. Roger Baulu interviewera des personnalités canadiennes. — Vendredi, exceptionnellement, ce sera monsieur Jean-Pierre Masson qui animera cette émission. RAOUL-JEAN FOURÉ, couturier canadien, en personne, les mercredis, 3 et 10 octobre, à 1 h., au Salon de la fourrure, chez Eaton, 3^e étage.

Jeudi, le 4 octobre

TERENCE ROBERTSON, auteur du livre "The Shame and the Glory — Dieppe", en personne, à midi, au rayon des livres chez Eaton, rez-de-chaussée.

Mardi, le 9 octobre

DIANNE GIGUÈRE, auteur canadienne-française du livre "Le Temps des Jeux", en personne, à midi, au rayon des livres chez Eaton, rez-de-chaussée.

ANTOINE PREVOST, curateur de l'éventuel Village Historique "Jacques de Chamblay", en personne, au 5^e étage, chez Eaton, 10 h. 30 à midi. Monsieur Prevost sera interviewé par Roger Baulu de CKVL et Lee Dunbar de CFCF, directement de chez Eaton.



Mercredi, le 10 octobre

En personne, la troupe du "Rideau Vert" avec Madame Yvette Brind'Amour, à 2 heures, au 5^e étage. Madame Brind'Amour sera interviewée au programme radiophonique de Roger Baulu, après 3 heures, au Restaurant du neuvième.

GALERIE D'EXPOSITION

5^e ÉTAGE

DEMONSTRATION UNIQUE de la COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL mettant en lumière la composition interurbaine directe. Jouez à "Deviner le tarif" et gagnez un appel interurbain.

STUDIO MINATURE DE RADIO-CANADA marquant son 10^e anniversaire de télévision. Reproduction réaliste et détaillée, 10" x 10" x 3 dimensions, du studio de la TV. Illustre 4 aspects des productions de TV: maquillage, costumes, graphiques et décors. Un représentant de Radio-Canada sera sur place pour répondre à vos questions.

FILMS SUR LE CANADA par l'OFFICE NATIONAL DU FILM. Projections continues, sauf pendant les défilés de mode ou les spectacles. Prés de 20 films documentaires et historiques, en français et en anglais.

VILLAGE HISTORIQUE "JACQUES DE CHAMBLAY" conçu par un artiste, avec ameublement et accessoires provenant de la Boutique d'antiquités "LA RMISE".

LES MARQUES EATON DE FABRICATION CANADIENNE — un tableau impressionnant à admirer.

SE CONTINUE JUSQU'AU 6 OCTOBRE

DEFILÉ DE MODE CREATION CANADIENNE

mettant en valeur les FIBRES FACILES D'ENTRETIEN ET DU PONT

Mercredi, jeudi, vendredi — à midi et à 1 heure

Samedi après-midi à 2 h. 30, les jeudis et vendredis soir à 6 h. 30

Commentaires bilingues par Madame Denise Quintal-Vien

Les Danseurs FEUX FOLLETS

Samedi, le 6 octobre à 10 h. et à 11 h.

et vendredi, le 12 octobre à 6 h. 30 et 7 h. 30

Programme radiophonique

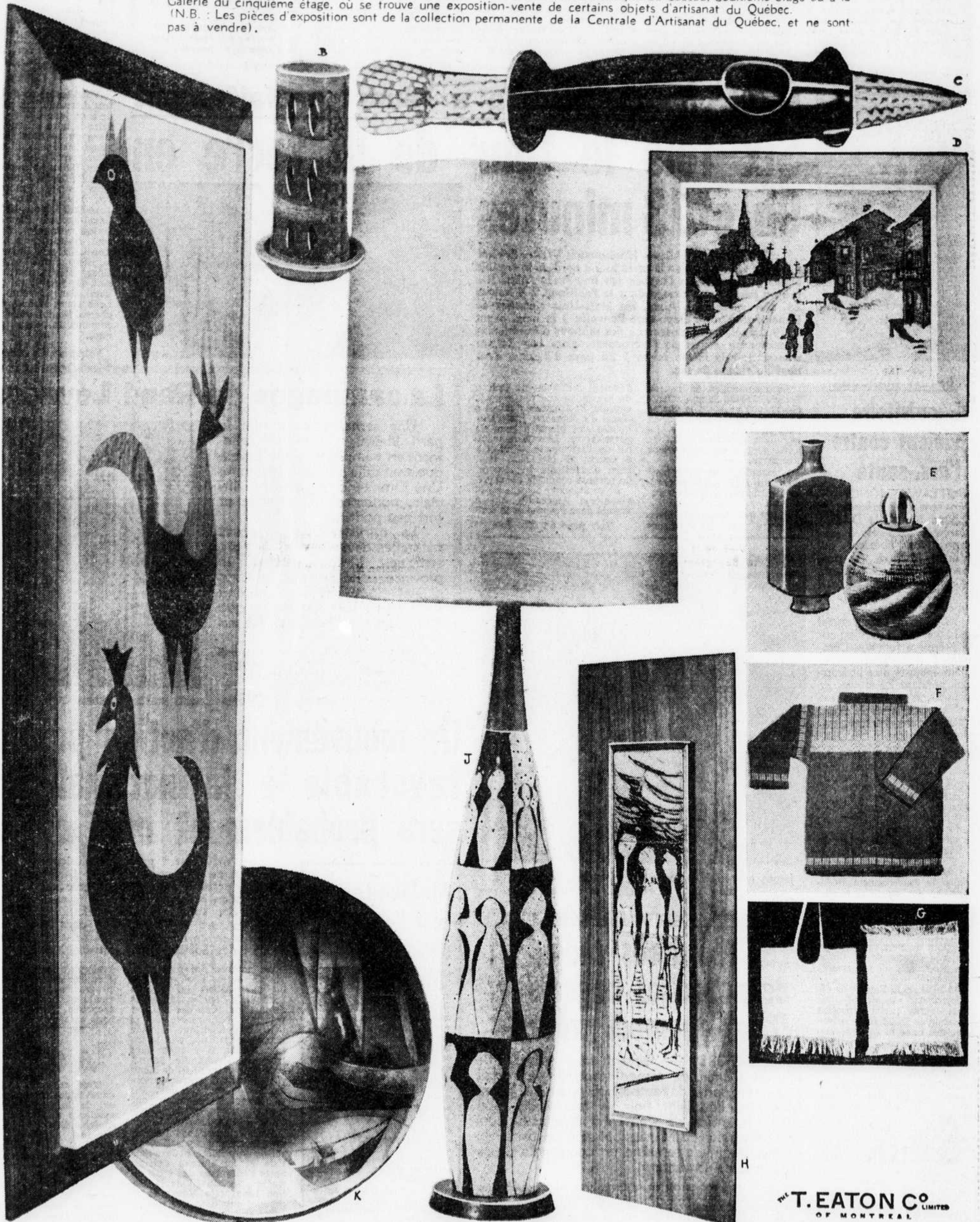
Mardi, 9 octobre au vendredi, 12 octobre

de 11 h. 05 à midi

Le FESTIVAL CANADIEN chez EATON

est une EXPOSITION pour les ARTISTES du QUEBEC

En empruntant aux humbles débuts de l'artisanat, en milieu familial, les artistes du Québec ont tenu à conserver cette belle simplicité dans l'exécution d'objets d'art moderne, partout recherchés. On peut voir ici, le talent de ces artistes, qui font notre gloire, dans les domaines de la poterie, le tissage, les tapis crochétés et la sculpture sur bois. Vous verrez d'autres pièces toutes aussi magnifiques, chez Eaton, à la Boutique du Cadeau, deuxième étage ou à la Galerie du cinquième étage, où se trouve une exposition-vente de certains objets d'artisanat du Québec. (N.B.: Les pièces d'exposition sont de la collection permanente de la Centrale d'Artisanat du Québec, et ne sont pas à vendre).



Les pièces reproduites ci-dessus sont toutes à vendre — et plusieurs sont uniques en leur genre!

a) PLAQUE MURALE DE JOSEPH ABIL

Le coq représenté sur cette plaque murale de 39" de longueur, est réalisé avec des incrustations de divers bois. C'est un petit chef-d'œuvre.

Pièce unique 110.00

b) LANTERNE DE DEAN M. MULLANEY

Une lampe en grès ajouré laisse la bougie refléter la lumière de façon capricieuse. Complète avec sous-lampe en forme de soucoupe.

18.00

c) POISSON CÉRAMIQUE ET CUIR DE MARQUE SAVOIE

C'est une pièce unique qui a remporté le second prix au Concours Artistique de la Province de Québec, cette année.

125.00

d) GRAVURE CROCHETÉE MAIN DE GEO. E. TREMBLAY

Scène pittoresque d'un village, exécutée en laine de diverses couleurs. Cadre de bois blanchi.

55.00

e) POTERIE DE WANDA ROZYSKI

Qui fera la démonstration de l'art de la poterie, à la Boutique du Cadeau, 2^e étage. Bibelet de forme orientale en coloris "Seladon".

40.00

Cruche de forme ronde avec couvercle de teinte mûre.

50.00

f) CHANDAILS DE LAINE TISSÉE MAIN

Elegants chandails pour le ski et le sport, à motifs tissés à l'empiement, aux manches et en bordure. Encolure roulée et fentes côté. Gris, jaune, rouge foncé, noir, bleu royal.

22.00

g) BAVOIR ET NAPPERON

Les deux s'harmonisent pour la joie de bébé. En coton tissé main, rose à bordure blanche ou blanc à bordure rose et bleue.

L'ensemble 3.75

h) TABLEAU DE CÉRAMIQUE DE CHARLES SUSCAN

Scène de baignade en tuile de céramique, dans des tons dégradés. Encadré et monté sur bois.

Pièce unique 30.00

i) LAMPE DE CÉRAMIQUE DE CHARLES SUSCAN

Une lampe élancée, mesurant environ 45", décorée de figures stylisées sur motifs beige et brun. Haut et base en bois. Abat-jour beige pâle en tissu tissé.

Pièce unique 60.00

k) ASSIETTE ÉMAIL SUR CUIVRE DE DE PASSILLÉ SYLVESTRE

Un vaisselier futuristique où se mêlent harmonieusement les tons d'organe, d'aqua, de mauve et autres. Socle feutré pour reposer sur une table.

Pièce unique 60.00

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL



EXPOSITION ET VENTE D'ARTICLES D'ARTISANAT DU QUEBEC

Vous pouvez voir à l'étalage, 112 œuvres d'art d'artistes du Québec, œuvres provenant de la collection permanente de la Centrale d'Artisanat du Québec. Ces pièces ne sont pas à vendre, mais il y en a plusieurs autres qui le sont. Vous pouvez aussi voir des artisans au travail, à l'emplacement de l'exposition et des ventes, au cinquième.

CE SOIR, EATON VOUS PRÉSENTE UN CONCERT RADIOPHONIQUE SUR BANDE FM À CKVL — FM — 96.6 MC — "CONCERT CANADIEN EATON" qui met en vedette les artistes canadiens jusqu'au 13 octobre inclusivement. De 6h à 6h30, les 3, 4, 5, 9, 10, 11 et 12 octobre et 7h à 7h30 les 6 et 13 octobre. Des heures de détente musicale — une grâce à EATON.

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. 30 À 6 H., SAMEDI COMPRIS ET VENDREDI: 9 H. 30 À 7 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES OUVRE À 8 H. 30 TOUTS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DÉTERMINÉ — VI. 2-9331



Lambert commente le plan Drapeau : "Il s'agit d'un programme de concierge et de froussard!"

"Le programme du Parti civique est un programme de concierge et de froussard", a déclaré hier le candidat à la mairie de la Ligue d'action civique, M. Paul Lambert, architecte.

Un programme de concierge, a expliqué M. Lambert, parce que le programme du Parti civique ne prévoit que de l'entretien : disparition des fils, plantation d'arbres, refecton de trottoirs et de pavages, etc.

Un programme de froussard, parce que le maire Jean Drapeau a peur d'aller réclamer du gouvernement provincial ce qui revient à Montréal.

M. Lambert a affirmé que le programme du Parti civique ne contient rien de ce qu'il faut pour donner véritablement à Montréal le caractère d'une métropole.



La canonisation de Marguerite Bourgeoys: pas avant quelques années, dit Mgr Joseph Géraud

Par Réal Pelletier

Il faudra attendre "quelques années encore" avant de connaître la décision de Rome au sujet de la canonisation de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys. C'est ce qui ressort d'une entrevue qu'ont accordée au représentant du DEVOIR, hier, Mgr Joseph Géraud, postulateur de la cause de canonisation de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys, et M. Charles Snider, avocat à la Sacré Congrégation des rites.

Mgr Géraud, qui est Français, et M. Snider, Suisse, sont arrivés à Montréal le 18 septembre dernier, afin de recueillir les documents relatifs à la canonisation de la bienheureuse, plus particulièrement la compilation des témoignages qui se rapportent aux deux miracles qui sont exigés pour la canonisation.

Mgr Géraud a expliqué que pour la béatification, la congrégation des rites exige deux miracles qui doivent s'être produits à l'époque contemporaine de la personne à béatifier, tandis que pour une canonisation, deux autres miracles sont requis, mais ces derniers doivent avoir eu lieu depuis la béatification.

Dans le cas de Marguerite Bourgeoys, la béatification a eu lieu en 1950 et sa canonisation dépend de l'authenticité de deux miracles au minimum qui se seraient produits depuis cette date.

C'est un tribunal diocésain qui est chargé par Rome de recueillir tous les témoignages possibles concernant la cause de canonisation, après quoi le tout est envoyé à un tribunal apostolique, à Rome. La cause est alors reprise en entier, se fait un comité médical, a la charge de déterminer s'il y a eu intervention divine ou non dans le présumé miracle.

C'est le St-Siège qui décide, en dernier ressort, si la personne en cause doit ou non être portée sur les autels, dans le monde entier, conséquence de la canonisation.

Mgr Géraud et M. Snider porteront donc au tribunal apostolique l'ensemble des témoignages qui ont été recueillis par un tribunal diocésain de Montréal. A Rome, le tribunal apostolique fonctionne sensiblement à l'image d'un tribunal civil, sauf que la partie civile n'est pas représentée. M. Snider explique que la procédure est extrêmement compliquée et rigide.

Alors que pour une cause de canonisation, il ne suffit que de prouver deux miracles obtenus depuis la béatification, la cause de béatification elle-même est beaucoup plus complexe, il s'agit dans ce cas d'établir au départ que la personne à béatifier a pratiqué les vertus fondamentales qui se rattachent à la foi catholique.

Quant à ce qui revient à Montréal, M. Lambert faisait allusion à la municipalisation. "La distribution de l'électricité, dit-il, 34 autres municipalités de la province l'ont demandée et obtenue, sans compter les nombreuses coopératives de distribution. Quant à la municipalisation des transports, le maire Drapeau déclare que c'est déjà municipalisé. Pourtant il sait fort bien que la Commission de transport de Montréal est un organisme indépendant qui n'a de compte à rendre à personne. C'est donc informer faussement le public que d'affirmer que les transports sont municipalisés. Relativement au port de Montréal, l'argument de M. Drapeau à l'effet que l'on ne sait pas si c'est une entreprise payante ne vaut pas. Nous, nous croyons que le port de Montréal est un instrument de travail pour aider Montréal à se développer et on n'a pas à calculer si c'est une entreprise payante pas plus d'ailleurs que l'on calcule qu'une rue ou un pavage sont payants".

Au cours de cette conférence de presse, M. Lambert a fait allusion à la salle de concert. Il a dit qu'il trouvait fort curieux que le coût d'excavation ait coûté \$120 la verge cube alors que dans tous les autres projets d'envergure de cette nature il n'est que de \$0.80. "Voilà un projet, dit-il, endossé par la ville de Montréal et on ne sait absolument rien de la façon dont se donnent les contrats".

M. Lambert a aussi dit que contrairement à ce qu'a affirmé M. Drapeau, le projet préconisé par la Ligue d'action civique d'aménager un grand boulevard à la hauteur de la rue Drapeau, boulevard qui ressemblerait aux Champs Elysées de Paris, ne sera pas une grande voie bordée d'édifices à bureaux mais de conciergeries de luxe.

"Contrairement au programme du Parti civique qui est un programme d'entretien, le nôtre, dit M. Lambert, est un programme d'avenir. Ainsi, au sujet de la rénovation urbaine, eux emploient le mot, nous la formule. Le programme du Parti civique n'a pas l'enthousiasme de la population car il n'apporte absolument rien".

1ère JOURNÉE, HIER

Trois candidats à la mairie et 27 aux sièges de conseillers

Les trois candidats connus à la mairie et 27 candidats à des sièges de conseillers ont pris hier, chez le président d'élection M. Gabriel Morin, leur bulletin de présentation en vue de l'élection générale municipale du dimanche 28 octobre.

Les candidats éventuels ont jusqu'à 4h30 p.m. le 15 octobre pour prendre leur bulletin qu'ils devront retourner cependant avant midi, le 16 octobre, pour la mise en candidature.

Le maire Jean Drapeau, chef du Parti civique a été le premier des trois candidats à la mairie à prendre son bulletin, hier avant-midi. Dans l'après-midi, MM. Sarfo Fournier, candidat du Parti des Citoyens et Paul Lambert, candidat de la Ligue d'action civique, se sont rencontrés fortuitement au bureau de M. Morin. Ils ont profité de la circonstance pour échanger des propos amicaux. M. Fournier a souhaité que la lutte se fasse à trois en soulignant qu'il "n'est pas souhaitable d'avoir des candidats de nuisance". Quant à M. Lambert il a dit qu'il n'avait pas de politique, il ne doit pas avoir d'ennemis mais des rivaux.

Cinq candidats ont pris leur bulletin hier et les ont retournés au cours de la journée. Ils ont rempli, se qualifiant ainsi officiellement comme candidats. Ce sont MM. Paul-Emile Sauvageau, Maurice Lande et Richard LaSalle, tous candidats du Parti civique dans Mercier et MM. Kenneth Lyall, candidat au siège no 1 dans Notre-Dame-de-Grâce et Marcel Despatis, qui brigue les suffrages au siège no 1 dans Papineau, tous deux candidats indépendants, du moins jusqu'à maintenant.

Voici la liste des candidats aux sièges de conseillers qui ont pris leur bulletin hier :

Ahuntsic: Siège no 1, Roland Bourrel, avocat; siège no 2, Claude Durivage, bûcheron; siège no 3, Euclide Laliberté, courtier d'assurances.

Maisonnette: Siège no 1, Edmond Hamelin, garagiste; siège no 2, Adrien Angers, assureur agréé; siège no 3, Yvon Payette, médecin.

Mercier: Siège no 1, Richard LaSalle, constructeur; Paul-Emile Sauvageau, officier de relations extérieures; Maurice Lande, notaire.

Notre-Dame-de-Grâce: Siège no 2, Kenneth Lyall, éditeur.

Papineau: Siège no 2, Marcel Despatis, marchand.

Rosemont: Siège no 3, Jean Guillet, notaire.

Saint-Eduard: Siège no 1, Jean Labelle, marchand; siège no 2, J.-Z. Léon Pateau, administrateur; siège no 3, Horace Montpetit, financier et Emile Dufresne, président.

Saint-Henri: Siège no 3, Bruno Lépine, plombier.

Saint-Jacques: Siège no 1, Pierre DesMarais, maître-imprimeur.

Saint-Louis: Siège no 1, Fernand Allie, éducateur; siège no 2, Hyman Brock, ingénieur; siège no 3, Jean-Paul Forest, médecin.

Snowdon: Siège no 1, Gerry Snyder, marchand; siège no 2, Harry H. Klier, avocat et Bill Fedorka, courtier; siège no 3, Abraham Cohen, avocat.

Village: Siège no 2, Gabriel Tardi, industriel; siège no 3, Arthur Gagnon, marchand.

École normale J.-C.: les 6 professeurs punis comptent ensemble 78 années d'enseignement

La sévérité même des sanctions imposées par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique à six professeurs de l'École normale Jacques-Cartier a pu répandre dans le public l'impression qu'il s'agissait de jeunes professeurs. Or, l'article qui suit démontre qu'il n'en est rien. Les six professeurs se recrutent dans trois générations. (NDLR)

Par Jean-Pierre Fournier

Les six professeurs de l'École normale Jacques-Cartier qui viennent d'être frappés par des sanctions sévères de la part du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ont ensemble 78 années d'expérience dans l'enseignement.

La commission Monpetit, qui avait été chargée par le Comité catholique de faire enquête sur les accusations qu'ils avaient portées contre l'administration et le système d'enseignement de l'École normale, a reconnu chez eux un degré impressionnant de culture et de compétence.

L'un des six, le professeur Bernard Jamin, a depuis ces incidents quitté l'École normale Jacques-Cartier pour occuper le poste de directeur des études de la commission scolaire régionale de Chambly, qu'on considère généralement dans les milieux de l'enseignement comme l'un des postes les plus importants de tout l'appareil scolaire de la province. A ce titre, il aura la responsabilité de plus de 5,000 étudiants au niveau secondaire.

Les six professeurs sont enfin les auteurs d'au moins une douzaine d'ouvrages dans le domaine de l'enseignement.

Le professeur Jean Papillon est celui des six qui compte le plus grand nombre d'années d'expérience dans l'enseignement. Agé de 50 ans environ, il enseigne depuis 30 ans, dont 20 à l'École normale Jacques-Cartier. Detenant un certificat d'études supérieures en chimie générale de l'université de Montréal, il est professeur de sciences et on lui a décerné en 1958 l'Ordre du mérite scolaire.

Le professeur Bernard Jamin, qui est âgé de 35 ans, est licencié en philosophie et possède un certificat pour l'enseignement du latin. Educateur depuis 15 ans, il fut l'un des pionniers du collège Saint-Denis. Il était depuis cinq ans à l'École normale Jacques-Cartier. Il a aussi été chargé de cours dans de nombreux collèges classiques et à la faculté des arts de l'université de Montréal. Il prépare en ce moment sa licence ès lettres et rédige une thèse sur l'oeuvre du philosophe Maurice Merleau-Ponty en vue d'un doctorat.

Le professeur André Lefebvre, également âgé d'environ 35 ans, compte 12 ans d'expérience dans l'enseignement. Licencié en pédagogie et en lettres, il était professeur d'histoire depuis 10 ans à l'École Jacques-Cartier. Il rédige présentement une thèse de doctorat en histoire.

Le professeur Claude Danseur, le plus jeune du groupe des six, enseigne depuis cinq ans, dont trois à l'École normale Jacques-Cartier. Maître es arts et licencié en lettres de l'université de Montréal, il prépare présentement un doctorat en lettres.

Le professeur Jacques Tremblay, âgé de 28 ans, était depuis quelque temps en congé sans solde pour lui permettre de compléter une thèse sur Parménide en vue du doctorat. Licencié en philosophie de l'université Laval, il a enseigné un an à Québec et trois ans à l'École normale Jacques-Cartier et à la faculté des arts de l'université de Montréal. Enfin, le professeur Marc-Aimé Guérin, maître es arts,



"Les Grands Ballets Canadiens" lancent une campagne de souscription. Ils font appel à la générosité du public pour s'assurer les moyens de poursuivre leur rôle artistique au Canada. Une conférence de presse marquait hier après-midi le lancement de la campagne que préside M. Robert-B. Major. Le juge Jacques Vadboncoeur est président des Grands Ballets.

(Photo Le Devoir)

Les Québécois seraient bientôt protégés dans tout le pays contre les conducteurs insolvables

QUEBEC (DNC) — Le ministre des transports et communications a annoncé hier, que le Québec et l'Ontario venaient d'accepter un accord de réciprocité en ce qui concerne le règlement des réclamations d'automobilistes victimes de conducteurs insolvables.

M. Gérard Cournoyer a ajouté que son ministère étudie actuellement la possibilité de conclure des ententes semblables avec d'autres provinces canadiennes afin d'étendre éventuellement à tout le pays la protection pour les automobilistes québécois.

Le ministre a révélé qu'il avait déjà entamé des pourparlers à ce sujet avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud. La loi d'indemnisation permet même au Québec de négocier de telles ententes avec les Etats américains.

M. Cournoyer a expliqué que les législations en vigueur dans le Québec et l'Ontario permettent le paiement de réclamations pour dommages causés par une personne insolvable de l'autre province.

Le ministre a rappelé que les indemnités prévues par la loi d'indemnisation des victimes d'automobiles sont:

A) \$10,000.00 pour dommages résultant de blessures à une seule personne ou de son décès;

B) sous réserve du montant fixé pour une seule personne, \$20,000.00 pour dommages résultant de blessures à plusieurs personnes ou de leur décès dans un même accident; et

C) \$5,999.00 pour dommages aux biens d'autrui en excédent de \$250.00 dans un même accident.

D'ores et déjà, l'automobiliste du Québec victime d'un conducteur d'Ontario dépourvu d'assurance responsa bilitée, pourra obtenir satisfaction du fonds d'indemnisation qui existe dans la province voisine.

Le même principe s'appliquera à l'automobiliste ontarien ayant subi des dommages d'un conducteur du Québec ne possédant pas d'assurance.

"Cet accord de réciprocité s'applique à tous les accidents survenus depuis le premier octobre 1961, date à laquelle notre loi d'indemnisation est entrée en vigueur", a déclaré M. Cournoyer.

Baisse de taxes?

Interrogé sur la possibilité d'une baisse des taxes d'assurances-automobile dans le Québec, M. Cournoyer a répondu qu'il fallait d'abord établir exactement les statistiques concernant les frais occasionnés par les conducteurs insolubles.

"Une fois ces chiffres connus, a-t-il dit, nous verrons s'il y a lieu de faire baisser les taxes. Nous sommes d'ailleurs en contact avec les compagnies d'assurances et quand l'heure sera venue, soyez assurés que le cabinet prendra les mesures qui s'imposent".

Nouvelle formule de police-automobile

Une nouvelle formule standard simplifiée de police automobile est entrée en vigueur dans la province de Québec le 1er octobre. Cette formule, déjà en usage dans toutes les autres provinces depuis 1961, a été approuvée par M. Gustave-E. Tremblay, surintendant des assurances, qui stipule "qu'elle est obligatoire pour toutes les compagnies d'assurances dans la province de Québec".

D'après cette nouvelle police, si un automobiliste est assuré contre la responsabilité civile, il est protégé — ainsi que toute autre personne qui conduit la voiture de l'assuré avec son consentement — contre la responsabilité pour blessures corporelles et pour dommages aux biens.

Si la voiture de promenade privée de l'automobiliste est assurée contre la responsabilité civile, il est protégé contre la responsabilité civile pour blessures corporelles ou dommages aux biens pendant que lui-même ou sa femme conduit une automobile de promenade privée louée occasionnellement. Il est également couvert lorsqu'il conduit toute autre voiture privée, avec le consentement du propriétaire.

Projets d'envergure au Loyola

Le collège Loyola sera en mesure d'entreprendre avant la fin de la présente année

académique deux des principaux projets que comprend son programme d'expansion de dix ans.

Le recteur de l'institution, le père P. G. Malone, s.j., a déclaré hier en annonçant la nouvelle que la construction d'une bibliothèque de 150,000

livres débutera au printemps. Hier, il a reçu les soumissions pour la construction de trois résidences d'étudiants. Ce dernier projet sera en chantier vers la fin du mois en cours. On voit ci-haut une photographie de la maquette.

Le père Malone a au cours de la même conférence de presse, annoncé la nomination du Dr G.-G. Allaire comme directeur du département de la musique.

Matériel confisqué à bord d'un navire cubain, à Montréal

Les autorités canadiennes ont confisqué une certaine quantité de matériel et de documents à bord du cargo cubain Bahía de Sigüenza qui était amarré dans le port de Montréal.

On croit savoir que les articles saisis étaient inscrits sur la liste des exportations canadiennes interdites à Cuba. Des douaniers sont montés à bord du navire peu de temps avant son départ.

Les policiers de la Gendarmerie royale ont saisi 168 caisses de boules et d'échecs, 1-600 sacs d'un produit chimique appelé "Permatox", une quantité de stéarates de zinc et 156 boîtes de pamphlets publiés par la secte religieuse des Témoins de Jéhovah.

Le commerce canado-cubain se limite à des exportations de denrées alimentaires, de médicaments, des bestiaux et divers produits agricoles.

Messe anniversaire pour J.-M. Nadeau

Me Guy Favreau, président du Club Jean-Marie Nadeau, invite tous les membres du Club et tous les amis du regretté Jean-Marie Nadeau à assister à une messe anniversaire pour rendre hommage à la mémoire de ce grand démocrate qui fut M. Nadeau.

Cette messe sera célébrée demain, vendredi, à 11 h.30 du matin, par l'abbé Jean-Marie Lafontaine en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame de Montréal. Me Nadeau, qui était procureur du DEVOIR au moment de sa mort, avait péri dans un accident de la route le 5 octobre 1960.

La SSJB d'Arvida : \$250. pour la SGF

Lors de sa réunion mensuelle tenue récemment, la société St-Jean Baptiste d'Arvida, a passé une résolution à l'effet de souscrire un montant de \$250.00 dans la Société générale de financement.

Cette somme sera versée en tranches de \$50.00 pendant une période de 5 ans et sera susceptible d'être augmentée à mesure que les fonds de notre locale le permettront.

Aussi, il a été décidé d'envoyer une lettre aux 400 membres de notre Société locale, les incitant à acheter des actions de la Société générale de financement récemment mise sur pied par le gouvernement du Québec.

La Société St-Jean Baptiste est convaincue que cette Société de financement est un outil qui, à long terme, permettra de nous sortir de notre infériorité économique. Elle est confiante que tous les citoyens qui ont à coeur le progrès économique de la province y souscriront.

Au cours de cette même réunion, la locale d'Arvida a décidé de faire un don de \$250.00 à la Fondation Mgr Victor Tremblay. Comme chacun sait, l'argent versé à cette fondation est placé dans une société de fiducie, et sert à défrayer une partie de l'administration de la Société historique du Saguenay.

Ainsi, la Société St-Jean Baptiste d'Arvida veut contribuer à préserver un des plus beaux trésors que la région du Saguenay possède.

BYRRH

vin APÉRITIF
au Quinquina
Servir très frais
EMBOUILLÉ EN FRANCE

En vente dans tous les magasins de la R.A.Q. — Numéro 540B

AUCUN PROBLÈME DE CIRCULATION

PLACE CREMAZIE

LE COEUR DE LA HAUTE VILLE

Information :
tel. 389-1372

UN COMPLEXE ÉRIGÉ PAR THREE STAR CONSTRUCTION

Terrains domiciliaires à vendre

d'une beauté exceptionnelle

Sommet Trinité

SUR LE

Mont Bruno

ÉLEVATION JUSQU'À 520 PIEDS
À 20 MINUTES DU CENTRE DE MONTRÉAL

Avant d'acheter ailleurs il faut voir notre domaine

LISEZ ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT :

- Boisés d'arbres merveilleux (chênes, érables, bouleaux, etc.)
- Superbe vue sur la vallée du Richelieu
- Merveilleux plan d'urbanisme
- Saine administration municipale
- Panorama magnifique
- Ecoles modernes
- Collège classique bientôt dirigé par les PP. Trinitaires

GRANDS TERRAINS DE 10,000 À 40,000 PIEDS CARRES

Combien d'autres avantages tels que le ski, l'équitation et balades dans la montagne, etc.

20% COMPTANT, SOLDE PAYABLE EN 5 ANS

Suivez nos affiches sur la route 9 (Trans-Canada)
Voisin des Pères Trinitaires • Chemin du champ de tir

DU. 7-2700 Dépliants posés sur demande

EDITORIAL

La situation lamentable des Écoles normales

Durant la guerre, le gouvernement central intenta à M. René Chalout un procès vite célèbre, pour un discours prononcé à Montréal. Le juge rendit un verdict étrange: il condamna le discours et exonéra M. Chalout.

C'est le contraire qui vient d'arriver aux protestataires de l'Ecole normale Jacques-Cartier. Les personnes sont condamnées — mais on couronne leurs idées. Cette dernière opération est d'ailleurs faite en deux temps: c'est le Comité catholique qui condamne, et c'est la commission Montpetit qui couronne. Il reste à savoir si l'ensemble du rapport sera efficace.

Il se compose de trois parties. La première et la dernière étudient les problèmes généraux de l'Ecole. La deuxième traite du conflit entre la direction et les professeurs protestataires, et elle a plus d'ampleur que les résumés des journaux ne le laissent entendre.

La réprimande est plus formelle que nous n'avons d'abord cru: on ne saurait la réduire, comme je l'ai fait hier, à un "blâme technique". La commission Montpetit estime que les professeurs ont porté contre les dirigeants de Jacques-Cartier des accusations personnelles qu'ils n'ont pu prouver. La bonne foi et l'honnêteté personnelle de ces dirigeants est réhabilitée. Cependant, la commission trouve "inconvenant" que des membres de la direction, "qui fixent les normes des ouvrages utilisés dans les écoles ou qui peuvent exercer une influence sur leur choix, soient aussi les administrateurs d'une maison spécialisée dans l'édition de ces ouvrages", le Centre de psychologie et de pédagogie.

Nous n'avons ni les moyens ni le temps de reprendre ce procès. Il suffira de souligner qu'il porte sur des questions très spécifiques, que le blâme ne rejoint aucunement la conduite ni la valeur des protestataires en tant qu'enseignants, que non seulement la commission Montpetit ne suggère ni renvoi ni déplacement, mais qu'elle rejette formellement l'idée de "sanctions sévères".

Bien plus: il y a une parenté étonnante entre l'essentiel des critiques formulées par les protestataires contre la discipline et l'enseignement à Jacques-Cartier, et celles que retient la commission Montpetit. La même parenté se retrouve quand il s'agit de proposer des réformes.

On peut donc conclure que parmi les principaux inspirateurs du rapport Montpetit, il y a le groupe des professeurs protestataires. Leurs critiques et leurs idées sont exprimées avec plus de sérénité, elles sont complètes, parfois atténuées, parfois précisées ou modifiées: mais l'inspiration est commune. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Cela prouve seulement que les protestataires savaient de quoi ils parlaient et qu'ils ont eu le courage de parler.

Si l'on oublie ces incidents, ce qui frappe, c'est que presque tout est à refaire à Jacques-Cartier — comme sans doute dans la plupart des Ecoles normales de la province. La direction, le corps professoral, les programmes, les manuels,

etc.: tout doit être repensé, — et même le niveau de l'enseignement. L'orientation tant pédagogique que disciplinaire est gravement fautive.

Il faut passer du paternalisme à un système rationnel, clair, humain. Il faut réhabiliter la notion de culture, rongée par un souci trop immédiat et étroit de formation professionnelle, et donner à la pédagogie elle-même une allure moins dogmatique et plus expérimentale. Il faut séparer le primaire et le secondaire: les mélanges actuels ne profitent à aucun, et ligotent en particulier celui-ci. Il faut exiger que les professeurs possèdent eux-mêmes une meilleure formation, et établir une politique qui permette de parvenir à ce résultat.

Ces jugements sont durs, et peut-être les trouvera-t-on abstraits: je renonce à résumer des pages fort denses, qui s'appuient sur une documentation impressionnante. On est saisi de constater à quel point elles justifient les plaintes formulées l'an dernier par des normaliens

... convaincus de n'avoir pas reçu la formation intellectuelle à laquelle nous aspirions en nous inscrivant à cette institution, il y a trois ou quatre ans...

Il est assez vain, au stade actuel, de distribuer des blâmes: on a le sentiment d'être devant des victimes, plutôt que devant des coupables — victimes consentantes ou victimes réfractaires. De toute évidence, la faute première se situe au niveau le plus haut: c'est-à-dire au Département de l'Instruction publique, lourde machine fonctionnarisée, où continuent de régner des idées d'avant-hier, quand il s'agit de préparer la génération de demain. Le principal reproche qu'il mérite, c'est probablement d'avoir paralysé la circulation des idées, et d'avoir ainsi découragé, au nom de l'autorité, les personnalités vivantes qui eussent permis d'amorcer un renouvellement.

C'est le danger propre à toutes les administrations. Ici, l'on a pourtant passé la mesure, et on l'a pu parce qu'on était protégé par le silence. Au reste, dans plusieurs cas, le D.I.P. s'appuyait sur des règlements du Comité catholique, dont la commission Montpetit suggère le rappel.

Dans l'immédiat, rien ne change à Jacques-Cartier — sauf qu'on vient d'en chasser quelques-uns des professeurs les plus clairvoyants et les plus compétents. En soi, l'acte est mauvais. Symboliquement, c'est une catastrophe, parce que cela risque de décourager partout l'élément dynamique et lucide de la profession. Dans un "système" paternaliste qui tend à la servitude, il est peut-être normal, mais il est déplorable qu'on semble donner une prime à la docilité.

Pourtant, nous ne nous sentons pas pessimistes. Ici encore, le branle est donné. L'idée d'une profonde réforme vient de recevoir une sanction officielle. Des professeurs se sont jetés à l'eau; on les noie; mais ils ont crié, et leur cri a été entendu. Il se répercutera dans la province.

André LAURENDEAU

Cuba et Berlin

Les causes d'inquiétude que comporte la situation internationale sont nombreuses et les plus graves ne sont pas nécessairement les plus aiguës car la crise du Congo et la menace qu'elle implique pour l'existence des Nations Unies sont des problèmes majeurs; toutefois, les points les plus explosifs dans le moment paraissent être Berlin et Cuba.

En soi le conflit de Berlin est beaucoup plus dangereux que l'autre, car les deux camps s'y affrontent, mais l'émot qui suscite aux Etats-Unis l'aide apportée par la Russie au régime Castro accentue les risques de ce côté, surtout durant les prochaines semaines de campagne électorale en vue des élections du Congrès au début du mois prochain.

Les pressions que subit le président Kennedy de la part du parti républicain et de divers secteurs de l'opinion américaine sont telles que les alliés d'Europe occidentale, en particulier l'Angleterre, craignent que le gouvernement de Washington soit entraîné peu à peu à envisager des concessions à Berlin comme contrepartie à un accord sur Cuba. C'est la raison des récents entretiens du président Kennedy avec lord Home, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne qui était à New York pour l'Assemblée générale.

Cette crainte ne paraît pas fondée. M. Rusk a dit à maintes reprises qu'il n'est pas question de troquer Berlin pour Cuba; à la suite de la rencontre Kennedy-Home à laquelle il assistait, le secrétaire d'Etat a nié de nouveau toute possibilité d'un tel marchandage et a ajouté qu'on ne saurait défendre la liberté à un endroit en capitulant ailleurs.

L'aide soviétique

Néanmoins, malgré l'attitude ferme du président, l'agitation peut s'amplifier aux Etats-Unis et conduire à des gestes redoutables. Il y a quelques

semaines, à la suite des envois d'armes et d'instructeurs russes à Cuba, des législateurs de Washington ont sommé le président d'adopter une attitude plus énergique; quelques-uns ont même réclamé une intervention militaire contre Castro. Le président a répondu que l'armement nouveau de Cuba ne présente pas de menace pour les Etats-Unis ni pour les pays voisins; que même si l'armée de Castro compte 300.000 hommes et dispose d'un meilleur armement, il lui manque les moyens de transport qu'exigerait toute attaque hors du territoire cubain, et qu'il ne s'agit donc jusqu'ici que de forces défensives.

Tout de même, pour rassurer l'opinion, le président a dû annoncer des mesures d'urgence pour que le pays soit en état d'alerte et capable de répondre à tout danger d'agression ou de subversion contre un pays d'Amérique latine. Et ces décisions de Washington servent de prétexte à Castro pour dénoncer les intentions agressives du gouvernement américain et prétendre que c'est l'aide soviétique qui le protège.

Port de pêche

Or une autre intrusion soviétique cause des inquiétudes aux Etats-Unis. Depuis quelques années, la flotte de pêche de la Russie a étendu ses activités en haute mer; grâce à ses chalutiers, l'Union soviétique a réussi à y aller au-delà des Etats-Unis et à se classer en quatrième place dans le monde pour les pêcheries.

BLOCS NOTES

Ce qui est plus grave, c'est qu'on soupçonne que ces chalutiers servent à l'espionnage, qu'ils sont équipés de radar et d'autres instruments électroniques; on les a vus arriver subitement au milieu des manœuvres navales des Etats-Unis, ou encore dans des zones du Pacifique où se déroulaient des expériences nucléaires, et parfois au large des côtes américaines dans des régions où le poisson est rare.

Et voici que Castro vient d'annoncer qu'il aura l'aide de la Russie pour aménager dans la baie de La Havane un port de pêche au coût de \$12 millions, qui sera en outre un port d'attache de la flotte de pêche soviétique dans l'Atlantique. Les autorités du Pentagone craignent que ce port soit une base pour l'espionnage des chalutiers, sinon même pour des sous-marins et autres navires de guerre russes.

Jusqu'ici le gouvernement contrôle la situation. Il y a deux semaines le Sénat de Washington a rejeté les demandes des républicains pour une action plus énergique et approuvé l'attitude du président de ne recourir à la force qu'en cas de nécessité; la semaine dernière, la Chambre des représentants a ratifié la résolution du Sénat sans changement par un vote presque unanime.

Pour calmer l'opinion, le gouvernement continue ses démarches en vue d'isoler davantage le régime Castro. M. Rusk a visité récemment les pays du pacte atlantique pour les induire à cesser leur commerce avec Cuba; en Allema-

LES CHINOIS À L'ÉPREUVE

Le démantèlement des communes rurales

Par Robert Guillaud

HONG-KONG. — "O commune, tout ce que je possède est à toi, sauf ma brosse à dents!" Ce vers, qui est, paraît-il, de Maïakovsky, figurait un jour en exergue dans un article de la revue *Jeunesse chinoise*, au temps où la presse chantait à ses lecteurs les nouvelles merveilles des communes populaires. Les communes, parce qu'elles étaient fondées sur un don total des personnes et des biens à la collectivité, allaient apporter à la Chine l'abondance et le bonheur en opérant une complète révolution du mode de vie, elle-même au service d'une révolution encore plus importante pour le régime, celle de l'économie rurale.

On n'a pas oublié les innovations extraordinaires lancées en 1958 avec l'orchestration d'une bruyante propagande. Les cadres étroits et périmés de la famille et du village étaient, c'était le début de la "vie de masses": c'est par masses de cinquante mille, de cent mille à la fois que les hommes mettraient désormais en commun leurs labours et leurs joies, renonçant aux derniers vestiges de propriété. Ils étaient libérés des charges et des routines de la vie familiale. Les repas n'étaient plus pris au foyer, mais dans les réfectoires communaux. Les mères rejoignaient les hommes au travail, leurs enfants allaient en pension dans les crèches socialistes, et les vieillards étaient pris en charge par l'Etat.

Une longue retraite

Aux champs, les ouvriers étaient mobilisés dans les "armées du travail". Ils allaient à l'ouvrage en rangs, comme des soldats, par sections et compagnies, encadrés par une milice militaire. Sur les terres mises en commun, les travaux étaient désormais planifiés et soumis à une discipline qui tenait à la fois de l'armée et de l'usine. Le paysan devenait une sorte d'ouvrier de la terre, sans salaire, mais nourri et vêtu par la collectivité. La main-d'œuvre désormais interchangeable était bonne à toutes les tâches, autour de milliers de hautes fournaux à réduction dressés dans les villages, les paysans faisaient de la fonte et de l'acier.

Telles étaient les images que la Chine proposait au monde dans la seconde moitié de 1958 à la naissance des vingt-six mille communes qui allaient être les unités de base d'une société nouvelle. Et l'on annonçait une révolution analogue dans les villes: on verrait bientôt les communes urbaines.

Les temps sont aujourd'hui bien changés. Réfectoires communaux, acier villageois, armées du travail, communes urbaines, etc., un grand silence s'est fait sur tout cela. C'est que la "marée montante" des communes, qui devait tout submerger, a vite atteint ses hauteurs. S'il est vrai que les innovations annoncées à grand bruit ont été tentées à des degrés divers à travers le pays, nulle part la communication n'a réussi à dépasser le stade de l'expérimentation pour aboutir à des communes complètes, définitives et conformes aux plans publiés. Six mois plus tard, le reflux commençait déjà. L'histoire des communes, de 1958 à 1962, allait être celle d'une retraite progressive, où l'on verrait le régime abandonner une à une les nouveautés révolutionnaires qu'il avait primitivement conçues.

Les premiers signes de la retraite apparaissent dès la fin de 1958 sur le plan de la doctrine. Certains propagandistes chinois avaient osé déclarer que la Chine avait trouvé dans les communes un raccourci vers le communisme, qu'elles étaient déjà le commencement d'une société communiste. Cette attitude qui en bonne doctrine était une hérésie, et qui avait vivement indisposé Moscou, fut dénoncée par le comité central à Pékin: il rappelait aux zélés trop hardis que la Chine est encore à la phase socialiste de la révolution, et que celle-ci sera encore longue et pénible.

Huit mois plus tard, nouvelle douche froide, cette fois sur le terrain des résultats pratiques: c'est la réunion du comité central à Lushan, qui avoue que les récoltes fabuleuses annoncées en fin 1958 n'étaient qu'un mythe, et qui réduit les objectifs à des chiffres plus modestes. Le comité reconnaît en même temps la présence d'"éléments hostiles" qui s'efforcent d'"saboter et calomnier" la révolution communale.

En novembre 1961, ces attributions descendent encore d'un étage et se trouvent enfin dévolues à la simple brigade. Au lieu du groupement de plusieurs centaines de foyers que représentait la grande brigade, on n'en a plus dans la brigade ordinaire qu'une cinquantaine au maximum. On est tout simplement revenu à l'unité naturelle de la société rurale, le village de toujours.

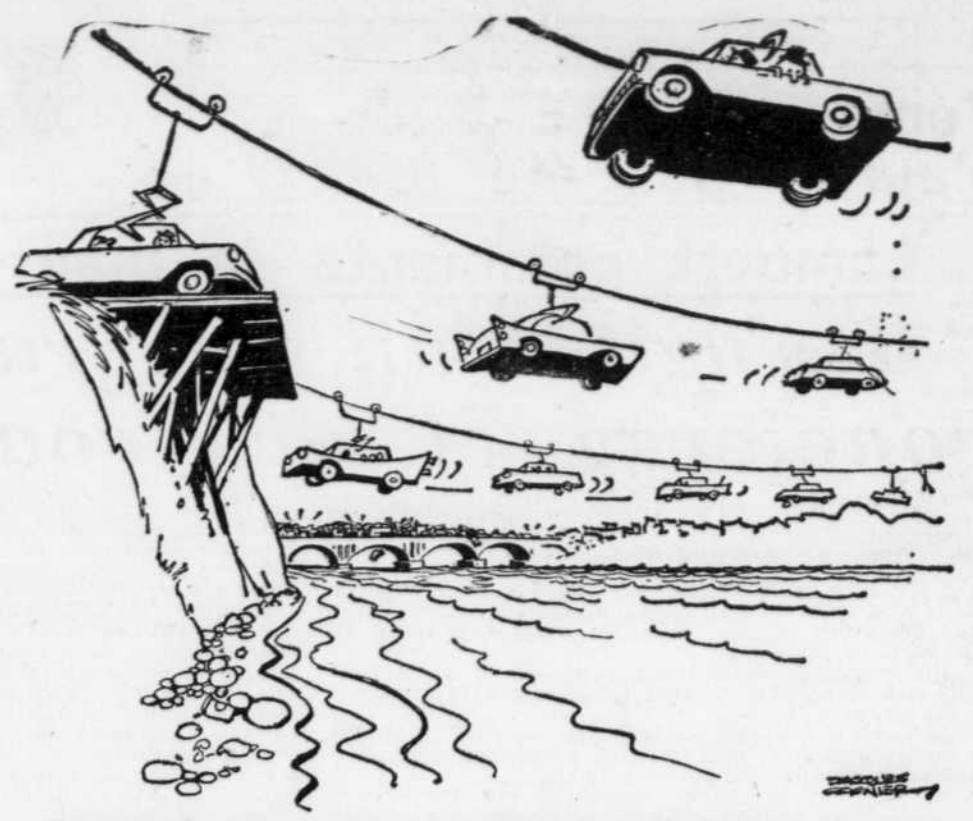
Les lopins privés

Voici que pour la première fois depuis longtemps les villages se retrouvent entre eux, entre gens du même coin de terre, recouvrant une certaine autonomie dans l'exécution des travaux des champs. Pas trop

toutefois, le Mexique et les principaux pays d'Amérique latine redoutent autant l'influence des Etats-Unis qu'une agression de Castro.

A Berlin la situation demeure tendue et on peut toujours craindre un incident qui conduirait à la guerre même si personne ne la désire; Londres n'est pas favorable à un débat là-dessus aux Nations Unies mais estime que le litige doit être réglé par les quatre puissances occupantes qui sont responsables de la ville. On peut se demander si les Russes n'utilisent pas leurs présences à Cuba pour servir leurs fins à Berlin. Il faut souhaiter, avec M. Rusk, que la question cubaine demeure au-dessus de la lutte électorale en cours aux Etats-Unis; en tout cas une action agressive de Washington contre Castro provoquerait la réprobation de presque toute l'opinion mondiale.

P. S.



C'est fou le trafic qu'il y a au-dessus de la rivière des Prairies!

lettres au DEVOIR

Le drapeau fleurdelisé: mise au point de Me René Chalout

J'ai lu avec quelque surprise le rapport un peu équivoque publié dans la presse sur l'ouvrage de M. Jean-Guy Labarre: NON AU DRAPEAU CANADIEN.

Voici textuellement ce que j'ai écrit à l'historien du "fleurdelisé", il y a un an, le 28 septembre 1961 — par conséquent en dehors de toute période électorale — en réponse à ses deux questions pressantes:

"Il est vrai que Maurice Duplessis était farouchement opposé au drapeau fleurdelisé. Ce n'est que sous la pression de l'opinion publique qu'il consentit, à contre-cœur, à accepter ma proposition inscrite au feuillet de la Chambre, pourvu que je m'en accorde le mérite exclusif. Il est également vrai que Maurice Duplessis voulait une couronne rouge, au centre du drapeau, que les uns auraient pu considérer comme la couronne

d'Angleterre, et les autres, comme celle de France! C'est tout: je n'ai pas ajouté de commentaires. Puisque le débat est ouvert sur ce point d'histoire, que je connais mieux que personne, je fournirai bientôt des preuves et des précisions à l'appui de la thèse soutenue par l'auteur. On verra alors qu'il ne s'agit pas de fantaisies.

René Chalout.
Québec, le 29 septembre 1962.

La nationalisation de l'électricité, devoir national

M. le rédacteur,

Selon M. Lesage le thème de l'élection du 14 novembre prochain est la nationalisation de l'électricité. Il faut que tous les nationalistes se prononcent en faveur. Que les élus nationalistes soient de la droite ou de la gauche il faut se rendre à l'évidence: le seul moyen actuellement à notre disposition de nous rendre maîtres de cet

te partie de notre économie, c'est la nationalisation. Quand l'intérêt de la nation l'exige, il ne doit plus exister de parti.

C'est le seul moyen de montrer à la haute finance anglosaxonne que nous sommes décidés à diriger notre destin, et par ricochet, c'est en même temps préparer la voie à l'indépendance.

Il faut nous hâter de nationaliser avant qu'Ottawa ne le fasse avant nous.

Si l'Union nationale refuse de se prononcer tant pis pour elle. Il faut aller de l'avant dans le chemin de la libération de notre peuple.

Le Canadien Libéré,
Montréal

Voeu pour le concile

Il convient que quelqu'un vienne parler du concile dans cette rubrique qui me paraît être très populaire. A ce sujet, j'aimerais que le concile ait pour effet de mettre au cœur de tout catholique une fierté du marquant de la plus noble distinction. Il importe que tout baptisé soit animé du désir d'être un sujet d'admiration et non de mépris de Dieu envers un pauvre pécheur. J'ai toujours déploré un genre de prédication qui consiste à traiter les fidèles de misérables pécheurs qu'il faut sans cesse exhorter au repentir et au ferme propos. Une telle prédication est déprimante. L'idéal évangélique ne peut pas enthousiasmer des déprimés. Cet idéal leur apparaît alors inaccessible.

Pour travailler à sa sanctification, le chrétien doit pouvoir puiser à une source inépuisable d'énergies spirituel-

les. Ces énergies et le sentiment de culpabilité sont incompatibles. C'est pourquoi tout enseignement religieux doit viser à faire naître et développer le sentiment de fierté baptismale, pour que le fidèle soit un sujet digne d'admiration pour Dieu et non un sujet digne de sa pitié. "Celui-ci est mon Fils bien-aimé; en Lui j'ai mis toutes mes complaisances." (Mt. 17.1). Souvenons-nous de ces paroles tombées du Ciel lors du baptême de Jésus. Voilà également ce que tout baptisé doit désirer que Dieu dise de lui en le regardant vivre sa vie ici-bas.

A l'occasion du concile, il serait temps de concevoir la vie chrétienne différente de celle de l'enfant prodigue. La vraie conception de la vie chrétienne est faite de fierté baptismale chez le fidèle et d'admiration de la part de Dieu pour celui qui l'adore en

esprit et en vérité. Tel qu'on semble la concevoir actuellement, ce n'est plus la brebis égarée qu'il faut aller chercher et ramener au bercail mais les quatre-vingt-dix-neuf autres. Dieu s'est incarné pour nous livrer sa pensée; il nous reste encore à incarner cette pensée. Après vingt siècles de christianisme ce n'est certainement pas trop tôt.

Le Sagiaire

La Bible vous parle

Dieu est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour; il ne nous traite pas selon nos fautes, ne nous rend pas selon nos offenses.

(Ps 103, 8 et 10)
Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

nombreux et se connaissant, ils travaillent mieux, ils forment leurs équipes comme ils l'entendent, et font plus facilement les comptes et la répartition des produits de leur ouvrage. On leur assigne à titre permanent le bétail de trait, les outils et une certaine surface de terrain, écrit un journal (souvent, ils ne le comprennent pas avant). "Que l'intérêt collectif est directement lié à l'intérêt individuel". Pour les encourager à produire, on leur fixe un quota en leur promettant que tous les excédents leur appartiendront. En revanche ils seront pénalisés s'ils ont un déficit: on a rétabli en somme un système d'incitation au labeur.

De nouveau enfin ils ont droit à un lopin de terre: 3 p.c. des surfaces cultivées de la commune sont attribuées aux familles à titre privé. C'est bien peu, et ce sont souvent les bouts de terre et les recoins dont la brigade ne peut rien tirer. Mais c'est une assurance contre la disette, c'est la possibilité d'avoir de nouveau quelques légumes, quelques arbres, un porc peut-être et de la volaille. On voit aussitôt le paysan donner à son coin de terre tous ses soins, il lui consacre ses loisirs, il se relève avant l'aube pour y travailler...

Des libertés très limitées

Mais arrêtons-nous là, de peur qu'on ne vienne à conclure que le paysan est maintenant un homme libre. En réalité, il en est encore loin. Ce qu'on lui a octroyé, c'est ce que le parti appelle "les petites libertés", qui sont fort limitées. Le droit de propriété ne lui est pas rendu, et tous les contrôles contre la "tendance naturelle au capitalisme", comme on dit à Pékin, restent en place. De son lopin même, il n'a qu'un droit d'usage. Il reste un salarié de la collectivité payé selon un système compliqué de "points de travail" qui donne lieu à de fréquentes récriminations. Il reste un exécutant qui doit obéir et se montrer entièrement soumis aux volontés du parti, dont les secrétaires et les cadres demeurent les maîtres des campagnes.

Ces cadres, il les a toujours "sur le dos", d'autant plus qu'ils sont maintenant trop

nombreux aux étages supérieurs de l'organisation et ont été en grand nombre rabattus vers la base. On leur enjoint de "descendre dans la masse" afin de la surveiller et de l'"activer". Une vaste bureaucratie rurale reste en place, lourd appareil ou, comme l'indiquent de nombreux textes, les conflits d'attributions sont constants. Le parti a vidé la commune et la grande brigade d'une bonne partie de leur contenu, mais il les a laissées en place. Elles continuent à être dans les poches de la vie rurale les rouages de transmission de la grande machine de l'Etat, dans lesquels le paysan demeure pris.

Un rattrapage malaisé

La retraite des communes, même si elle n'est qu'une retraite tactique, s'efforce de sauver la face sur le plan des principes, constitue en tout cas l'aveu d'un vaste échec. Si le parti est revenu en arrière, c'est qu'il a reconnu l'évidence des faits: les difficultés et les résultats décevants du système, son mauvais rendement, les résistances qu'il a partout rencontrées. Les vieilles structures rurales ont achevé de périr, et celles qui les ont remplacées n'ont plus tenu qu'à une exploitation forcée de la terre et du paysan. Les responsabilités se sont éloignées de ceux qui sont sur le terrain, pour aller aux bureaux de la direction communale. Ceux-ci ont perdu le contact avec les réalités, et n'ont plus connu que la nécessité de réaliser à tout prix le plan, élaboré d'ailleurs sur

la base de statistiques erronées. Il en est résulté une dilapidation de tout le capital agricole, dont la preuve multiple les exemples: dégradation tragique de tout l'outillage, déclin de l'élevage, usure des sols, etc.

Même si le parti corrige maintenant ces erreurs en ce qui concerne la terre, il lui sera malaisé de "rattraper" les hommes. Par le démantèlement des communes il espère avoir raison de la résistance passive et de l'inertie des masses rurales qui, nous l'avons dit, résistent à travers la Chine entière. Mais trop longtemps malmenés, ballottés par les changements constants de politique, définitivement éclairés sur les erreurs et les excès de ceux qui les commandent, les paysans "n'y croient plus". Les sortis de leur scepticisme et de leur immense lassitude, leur demande de se remettre à produire assez non seulement pour se nourrir eux-mêmes, mais pour donner au régime les ressources indispensables au soutien du plan industriel, va être une tâche terriblement difficile.

La réussite de cette entreprise est cependant d'une nécessité urgente: c'est d'elle que va dépendre également, dans une large mesure, le redressement de l'industrie, tombée elle aussi dans une sérieuse dépression.

Prochain article:

LA RECESSION INDUSTRIELLE
(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa
Le 10 janvier 1910
Rédacteur en chef: André Laurendeau
Secrétaire de la rédaction: Michel Roy
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au Tarif des Abonnements: Edition quotidienne (un an): livraison Allures au Canada: \$16. Etranger: \$25. Edition du samedi, service "Le Devoir" est réservé.
Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde.

Yémen: l'iman El-Badr n'aurait pas été tué

ADEN. — Un groupe de diplomates occidentaux est retourné au Yémen hier après avoir fait une brève escale à Aden. Venant du Yémen, ils ont affirmé que l'iman Mohammed Al-Badr est peut-être sorti vivant de la révolution qui a vu proclamer la république dans ce royaume de la mer Rouge.

Les diplomates ont fait escale à Aden à cause des déficiences d'un des moteurs de l'avion qui les transportait de Sana à Taiz, capitale jumelle du Yémen.

L'avion des Yemini Airlines a atterri à Aden en dépit des ordres formels du nouveau régime militaire. Les diplomates, en aucune circonstance, un avion ne devait quitter le pays.

M. Robert Stooky, chef de la légation américaine au Yémen, et Jürgen Griesbach, attaché agricole de la légation de l'Allemagne de l'Ouest, faisaient partie du groupe.

Jürgen Griesbach a déclaré aux journalistes qu'au Yémen circulent des rumeurs voulant que l'iman se soit échappé sous le déguisement d'un simple soldat après le coup d'Etat de la semaine dernière et réside actuellement à Hajja au nord de Sana.

Trois morts

Le diplomate de l'Allemagne de l'Ouest a dit qu'à sa connaissance trois soldats seulement ont perdu la vie au cours du bombardement du palais royal, les autres personnes qui se trouvaient à l'intérieur s'étant tirées saines et sauves.

Il a ajouté que le corps de l'iman n'a pas été exposé, pratique courante dans les révolutions du Moyen-Orient. "En fait, personne n'a vu le corps", a-t-il ajouté.

M. Stooky a déclaré que la ville de Taiz était calme quand il est monté à bord de l'avion en direction de Sana mardi mais que la garde autour de sa légation avait été considérablement augmentée.

D'autres membres du groupe ont exprimé l'opinion que le nouveau régime républicain semble exercer un contrôle complet du royaume.

La grève du rail a paralysé la vie économique anglaise

LONDRES. — Une grève générale du rail d'une durée de 24 heures a immobilisé hier tous les trains de Grande-Bretagne ainsi que le métro de Londres. Des milliers d'Anglais n'ont pu se rendre au travail et ont bénéficié d'un jour de congé forcé à la maison.

L'Association automobile britannique a fait savoir que la circulation a été à peu près normale dans la capitale du fait que des milliers de travailleurs sont demeurés chez eux et grâce aussi à un système temporaire de rues à sens unique adopté pour pallier la situation d'urgence.

Voilà qui contrastait avec l'embouteillage monstrueux sur toutes les principales voies d'accès à la capitale en janvier 1961 lorsqu'une grève du même genre avait éclaté. Cette fois-ci, un grand nombre ont tout simplement accordé un congé supplémentaire à leurs employés. Par ailleurs, certains techniciens "indispensables" ainsi que les chefs d'entreprise ont passé la nuit dans un hôtel non loin de leurs bureaux.

Le Syndicat national des cheminots a déclenché cette grève de 24 heures pour protester contre la décision du gouvernement de fermer les ateliers ferroviaires qui n'ont plus leur raison d'être depuis que des diesels ont remplacé les locomotives à vapeur. Cette décision d'ordre économique aura cependant pour effet de priver de travail pas moins de 33.000 employés des chemins de fer.

Le syndicat s'est plaint de ce qu'il n'avait pas été consulté avant que ce projet soit arrêté et que des compensations inadéquates ont été offertes à des ouvriers qui ont travaillé toute leur vie à des métiers qui sont aujourd'hui passés de mode.

Les cheminots ont menacé de déclencher une autre grève.

AVIS DE DECÈS

CANTIN. — A Saint-Laurent, le 3 octobre 1962, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Marie E. Cantin, fille de feu Louis Cantin et de feu Césaire Gosselin. Les funérailles auront lieu samedi le 6 octobre. Le convoi funéraire partira du salon Claude Marcoux, rue de la Fabrique, pour se rendre à l'église St-Romuald. Et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CARON. — A Montréal, le 2 octobre 1962, à l'âge de 60 ans, est décédé, Ubaldo Caron, agent d'assurance, époux de Françoise Chevalier, demeurant au 133 Notre-Dame, Nicolet. Les funérailles auront lieu samedi le 6 octobre. Le convoi funéraire partira du salon Rousseau & Frères à Nicolet, à 10 h. 15, pour se rendre à la cathédrale de Nicolet, où le service sera célébré à 10 h. 30. Et de là au cimetière de Nicolet, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

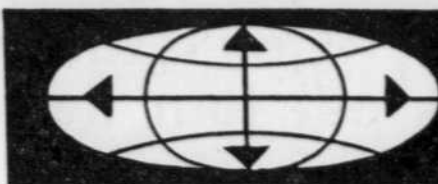
TRUDEAU. — La famille Trudeau de Verdun, remercie sincèrement ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur chère maman, Madame Flavien Trudeau, soit par des offrandes de messe, de fleurs, de bouquets spirituels ou soit par des visites au salon funéraire. Ceux et celles qui ne se sont pas inscrits lors de leur visite au salon, sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

"... Nous pensons à la mort comme fin; pensons à la vie comme commencement"

"Le plus beau témoignage d'affection"

"Dites-le avec des fleurs"

CONSEIL DES FLEURISTES DU CANADA



AUX QUATRE COINS DU MONDE

KENNEDY - DE GAULLE

WASHINGTON. — L'ancien ambassadeur des États-Unis en France, le général Gavin a déclaré hier à l'issue d'une longue entrevue avec le président Kennedy qu'il était en faveur d'une rencontre entre le chef de l'Etat français et le président des États-Unis.

Le général Gavin a remis sa démission le 1er octobre dernier à la suite de certaines divergences avec la politique américaine. Faisant le point de son séjour en France, il a déclaré qu'au point de vue économique il n'hésitait pas à qualifier la France de "l'Amérique du monde". Il a reconnu d'autre part que les États-Unis et la France avaient une optique différente sur le plan de la politique internationale.

É.-U. - CUBA

WASHINGTON. — Soutenant que des navires appartenant à des armateurs américains faisaient du transport de marchandises vers Cuba, un chef syndicaliste, Joseph Curran, a demandé au gouvernement des États-Unis de faire enquête afin de découvrir l'identité de ces armateurs. M. Curran a déclaré devant une commission spéciale de la Chambre que le financement de ces bateaux était si enchevêtré que seule une enquête menée par le Sénat pourrait faire la lumière sur l'identité réelle des armateurs. Il a ajouté que ces cargos battaient pavillon étranger. De son côté, M. Breck P. McAllister, président de l'Association des armateurs qui possèdent des navires battant pavillon étranger a tenu à préciser qu'aucun membre associé à Cuba, n'envisageait de transporter d'armes ou de matériel stratégique à Cuba. L'association groupe 17 des principales compagnies de transport maritime des États-Unis.

ONU -

DÉSARMEMENT

NATIONS UNIES. — Les États-Unis et le Canada ont clairement laissé entendre qu'ils insisteront sur la nécessité de l'établissement d'un traité sur l'interdiction des expériences thermo-nucléaires comme premier pas vers le désarmement général dans un débat sur la question à l'Assemblée des Nations Unies. Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à l'ONU,

un porte-parole de la délégation américaine a insisté sur ce fait, ajoutant que la plupart des blocs communistes sont d'accord sur l'importance et la priorité que revêt cette question particulière. De son côté, le général Burns, spécialiste canadien des questions de désarmement, a affirmé que la question du traité d'interdiction serait le problème qu'il présentera en premier lieu au comité politique de l'Assemblée. Des que cette question aura été vidée, le Canada, a ajouté le général Burns, favorisera un élargissement du débat qui pourra alors traiter du problème du désarmement intégral dans son ensemble.

DÉSARMEMENT

GENÈVE. — Une autre séance, la 31e, du sous-comité tripartite pour l'arrêt des essais nucléaires, sous la présidence de M. Peter Smithers, de Grande-Bretagne, a été l'occasion d'accusations réciproques entre l'Est et l'Ouest. Chacun a rejeté sur l'autre la responsabilité du fait que rien ne peut être accompli qui permettrait de conclure un accord partiel sur l'interdiction des essais nucléaires. Depuis un mois que la conférence de

Genève s'est ajournée, le sous-comité s'est réuni deux fois par semaine sans enregistrer le moindre progrès.

MISSION CANADIENNE

LE CAIRE. — Une mission commerciale canadienne de neuf membres a quitté hier l'Égypte pour l'Arabie saoudite après avoir passé deux jours au Caire. Cette mission commerciale, présidée par un industriel de Montréal, Harold Blakely, de la Crane Canada Ltd, s'efforce de trouver de nouveaux marchés pour les produits canadiens. "Nous cherchons à savoir ce dont l'Égypte et les autres pays du Moyen-Orient ont besoin et en retour nous leur disons ce dont nous avons besoin", a précisé un membre de la mission. Il est possible qu'une mission commerciale égyptienne se rende au Canada l'an prochain.

DORTICOS

NEW-YORK. — Pour des raisons qui n'ont pas été dévoilées, le président Dorticos n'est pas arrivé hier à New York comme le gouvernement cubain l'avait annoncé. L'appareil du président de Cuba s'est, semble-t-il, envolé mais a re-

broussé chemin. Plus d'une quarantaine de policiers américains devaient assurer la protection de l'homme d'Etat jusqu'aux Nations Unies où il devait assister au débat général de l'Assemblée générale de l'ONU.

RUSK

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Rusk, ne voudrait pas entendre parler d'un marchand d'âge par lequel Moscou abandonnerait Fidel Castro en retour de concessions occidentales à Berlin et ailleurs. Voilà l'un des aspects de la politique américaine qui ont été établis à l'ouverture d'une conférence des ministres des affaires étrangères de 20 pays d'Amérique, au sujet du problème cubain. M. Rusk a souligné que les États-Unis s'efforcent de s'occuper du problème cubain par le truchement de l'Organisation des États américains et celui du système de défense inter-américain, mais Washington agit à sa guise si les communistes établis à Cuba menacent des intérêts vitaux des États-Unis. Selon des informateurs bien renseignés, M. Rusk désireait que les autres pays de l'Organisation des États américains exercent une pression économi-

La Malaisie dénonce le nouvel impérialisme rouge

NATIONS UNIES. — La Malaisie a accusé hier devant les Nations unies le communisme de vouloir imposer "un nouvel impérialisme" dans les petites nations, en particulier dans le sud-est asiatique.

L'invasion du Tibet par les forces de la Chine communiste n'est qu'un exemple de cette politique, a déclaré le ministre de la sécurité de la Malaisie. "Cette menace est aujourd'hui présente au Sud-Vietnam où des éléments étrangers se livrent à des actes d'agression caractéristiques. Ceci fait partie d'une campagne de subversion à l'échelle du monde qui vise à renverser les régimes établis, à dominer les petites nations pour les plier finalement à une nouvelle forme d'impérialisme. "Cette nouvelle forme d'im-

périalisme, parce qu'elle est la négation même des principes fondamentaux de la liberté individuelle et de toutes les bases sacrées de la démocratie, est plus démoralisante et plus dangereuse que l'ancienne".

Le ministre malais a déclaré que son pays a réussi depuis plusieurs années à repousser l'agression armée des communistes "mais que des éléments anti-nationaux" continuent la subversion grâce à de nouvelles tactiques.

Reprobation

Il a ensuite condamné la politique adoptée par le Portugal dans sa colonie africaine d'Angola et la politique raciste de l'Afrique du Sud.

Un porte-parole d'un nouveau pays africain a aussi lancé une attaque contre la

Chine communiste. Le ministre des affaires étrangères du Cameroun, M. Jean-Fustin Be-tayene, a déclaré qu'il est assez difficile d'exclure la Chine, un pays de 650.000.000 d'habitants, des Nations Unies, mais ce pays ne semble pas décidé "à respecter la charte de l'ONU".

LE FAMEUX RESTAURANT

Thorncliffe

DE ROSEMERIE

EST LE RENDEZ-VOUS DES GOURMETS

- Cuisine française
- Salon Bar

Situé à 2 milles de la sortie No 9 de l'autoroute des Laurentides



Reservation:
NA. 5-2434

D'UN Océan A L'AUTRE

Les petites entreprises du Québec ont le plus profité de cette loi

OTTAWA, (DNC). — Un rapport publié par le ministère des finances indique que c'est la province de Québec qui a le plus profité de la loi sur les prêts aux petites entreprises, avec un total de \$2.537.622,73 comparativement à \$2.352.244,36 pour la province d'Ontario et sur un total de \$7.684.242,01 prêts en vertu de la loi.

Ces prêts sont effectués à des industries de fabrication, des commerces de gros, des commerces de détail et des entreprises de services. 896 prêts ont été effectués à travers le Canada. Ce sont les entreprises de service qui ont le plus bénéficié de la loi au cours du deuxième trimestre de l'année.

Le Canada devra évacuer le Laos

OTTAWA. — Le sept octobre sera une date importante dans l'histoire de la guerre froide. Ce jour-là, toutes les troupes étrangères devront avoir quitté le Laos, mais théoriquement à l'abri de la guerre froide par l'entente intervenue à Genève en juillet. Sinon, le Laos pourrait devenir pour le Canada un problème encore plus sérieux qu'il ne l'a été depuis 1954.

Le Canada, l'Inde et la Pologne font partie de la Commission internationale pour la surveillance de la trêve établie en 1954 pour faire respecter l'armistice qui mit fin à la guerre civile qui durait depuis sept ans en Indochine française.

Escalé du "Queen Mary" à Halifax

HALIFAX. — Le paquebot de Cunard "Queen Mary", de 81.000 tonnes, quittera l'ancre dans le port de Halifax, aujourd'hui, en route de New-York vers Chesham et Southampton. Le navire a quitté New-York sans avoir son plein de carburant à cause de la grève des débardeurs, semble-t-il, et viendra remplir ses réservoirs à Halifax.

M. William Snow, le gérant local de Cunard, a dit que le navire n'accosterait pas ici, mais jetterait simplement l'ancre et qu'un pétrolier s'en approchera pour l'approvisionnement. Un représentant de l'Imperial Oil a déclaré qu'il faudra environ 12 heures pour pomper à son bord quelque 3.000 tonnes de mazout.

Le revenu des travailleurs canadiens

OTTAWA. — Le revenu total des travailleurs canadiens a baissé de près d'un pour cent en juillet, mais un rapport gouvernemental indique que la tendance est à la hausse.

Les salaires versés aux travailleurs ont été de \$1.711.000.000 en juillet comparativement à \$1.726.000.000 en juin, signale le Bureau fédéral de la statistique. Ces chiffres marquent toutefois une augmentation de 5,9 pour cent sur ceux de l'an dernier alors que la somme de \$1.615.000.000 leur était versée.

Durant la période de janvier à juillet, les revenus ont été de \$11.465.000.000, marquant une augmentation de 6,7 pour cent sur un revenu de \$10.741.000.000 durant la même période l'an dernier.

Les chiffres fournis pour chaque région indiquent qu'il y a eu diminution au Québec, en Ontario et dans les Prairies, aucun changement dans les Maritimes et légère augmentation en Colombie-Britannique.

Contre l'affiliation au CTC

VANCOUVER. — Les délégués au congrès de l'Association du service civil du Canada ont voté contre leur affiliation au Congrès du travail du Canada.

Ils ont accepté à l'unanimité une recommandation de la commission d'enquête, disant que l'affiliation de l'ASCC au CTC sur une base nationale ne serait pas avantageuse pour l'association à l'heure actuelle.

Le projet d'affiliation avait été étudié pour la première fois il y a deux ans. Aujourd'hui, on en a disposé en moins de cinq minutes.

L'holocauste du prochain grand congé

OTTAWA. — Le Conseil canadien de la sécurité routière, qui prédit que 59 personnes perdront la vie dans des accidents de la route au cours du long congé de l'Action de grâce, a apporté des précisions à ses prévisions.

En effet, le conseil prévoit qu'entre 6 heures demain soir jusqu'à minuit lundi, les accidents de la route feront 20 victimes en Ontario, 14 au Québec, six en Colombie-Britannique, cinq dans les Prairies et cinq dans les provinces atlantiques.

Conflagration à New-York: 20 morts

NEW-YORK. — L'explosion d'une chaudière de chauffage central, dans l'édifice d'une compagnie new-yorkaise de téléphone, a fait hier midi au moins 20 morts et 70 blessés. La plupart des victimes sont des employés de la compagnie qui se trouvaient dans le cafeteria proche de la salle de chauffe.

Plusieurs employés qui travaillaient au premier étage ont été "défenestrés" par la puissance de l'explosion alors que d'autres ont été ensevelis sous les décombres. Les autorités policières ont déclaré que près de 500 personnes se trouvaient dans l'immeuble au moment de la conflagration. Un début d'in-

cendie a pu être rapidement maîtrisé par les pompiers de New-York.

Un porte-parole du service des incendies de la métropole américaine a précisé que la chaudière avait fait explosion peu après midi et que les "débris de fonte avaient tout fauché dans le cafeteria".

L'immeuble où s'est produit l'explosion est situé sur Broadway, dans le quartier de Manhattan.

L'abbé qui créa le Mouvement d'Antigonish

Pour le "Père Jimmy" Tompkins de la Nouvelle-Ecosse, "Aide-toi le ciel t'aidera" était un article de foi. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre pourquoi ce petit prêtre frêle parlait plus souvent du prix du poisson que du salaire du pêcheur et comment il fonda le Mouvement d'Antigonish pour combattre l'ignorance et la pauvreté chez les pêcheurs et les mineurs. Achetez SÉLECTION aujourd'hui même!

A TRAVERS LE MONDE, UN BOUCHON MERCIER SAUTE TOUTES LES 9 SECONDES.

Champagne

MERCIER

MAISON FONDÉE EN 1858 — EPERNAY, FRANCE

En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec, sous: Code 568 H — Brut • Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1955

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN JOLI TERRAIN SUR LE DOMAINE DU

MANOIR PINOTEAU

A MONT-TREMBLANT AU LAC TREMBLANT

Nombreux avantages et privilèges
Prix raisonnables

Profitez des belles couleurs d'automne pour venir visiter

Informations : GILLES GRATON
Tél.: Saint-Jovite, 425-2795

LOUEZ

VOTRE AMEUBLEMENT DE BUREAU

9.43 PAR MOIS

ALBERT LEFEBVRE INC.

VÊTEMENTS POUR HOMMES
SUR MESURES OU PRÊTS À PORTER

Habits noirs et accessoires pour prêtres et religieux

403 EST, STE-CATHERINE, angle St-Denis
1604 EST, MONT-ROYAL, angle Marquette
1455, rue de l'ÉGLISE, St-Laurent
VI. 2-8754 - LA. 2-1420 - RI. 7-4192
STATIONNEMENT GRATUIT

PM

Paradis MESSIER

VENTE ET LOCATION D'AMEUBLEMENT POUR BUREAUX, HÔPITAUX, MAISONS D'ENSEIGNEMENT
7410, 19e Avenue, Cité Saint-Michel - 721-4958

Six fois...

(Suite de la première page)

sième qui ait été placé en orbite autour de la terre. C'est à la suite de la troisième orbite, à midi et 38 minutes que l'astronaute a su qu'il pouvait poursuivre son périple jusqu'au sixième.

Les Russes ont fait davantage; le 11 août dernier, le major Andrian Nikolayev a fait 64 fois le tour de la terre en 94 heures, 35 minutes. Moins de 24 heures plus tard, le lieutenant Pavel Popovich le rejoignait dans l'espace et franchissait 48 orbites en 70 heures.

L'envoie dans l'espace du commandeur Schirra a pour but de mettre à l'épreuve l'appareillage de la capsule en vue d'un vol spatial de 24 heures, au début de l'an prochain.

Semblable à Vénus

La capsule "Sigma 7" a été observée pendant cinq minutes par deux officiers à bord d'un navire de repérage dans l'océan Indien. Elle brillait avec la même intensité que la planète Vénus.

Les six orbites ont été accomplies sans le moindre incident. L'astronaute a remarqué les lumières de Perth, en Australie et les puissants réfecteurs de la base de Voomera, au même pays.

Chaque orbite s'est déroulée en 33,5 minutes à une altitude maximum de 176 milles au-dessus de la côte ouest de l'Australie et une altitude minimum de 100 milles dans les parages des Bermudes.

L'astronaute, dans le but d'épargner le peroxyde d'hydrogène dont l'éjection en petites quantités suffit à maintenir la position de la capsule, a dérivé librement pendant presque toute la durée de l'envoie. La capsule tournait ainsi sur elle-même toutes les 30 minutes, sans que le commandeur Schirra en ressentisse l'effet, dans l'état d'apesanteur où il se trouvait.

Les préparatifs de l'envoie ont été les plus courts que l'on connaisse. Les vérifications n'ont rien révélé d'anormal. Il a fallu seulement attendre 15 minutes afin de permettre un dernier ajustement à l'appareil de radar d'un poste d'observation aux Canaries.

L'astronaute passe 72 heures à bord du porte-avions Kearsarge. Il s'envolera ensuite vers Hawaï; puis on le transportera par avion jusqu'à la base de vol spatial de Houston, au Texas.

Ce fut pour l'astronaute Schirra une longue journée; elle débuta par l'examen médical à 3 heures 30 du matin; il prenait place dans la capsule à 5 heures, 41 minutes et à 6 heures, 26 minutes l'envoie était scellé.

Le président Kennedy a conversé avec l'astronaute Schirra qui se trouvait à bord du porte-avions. Il est fort probable que l'astronaute se rendra à Washington où il sera l'objet d'une réception officielle.

Pilote d'essai, après avoir été pilote de combat en Corée, le commandeur Schirra a travaillé au perfectionnement de plusieurs chasseurs à réaction, de même qu'à celui du système de stabilisation de la capsule Mercury.

La future maman devrait prendre des repas bien équilibrés, selon les conseils du "Guide alimentaire canadien". De plus, il lui faut 400 unités internationales de vitamine D par jour.

La session fédérale

Le Canada n'a fait aucune remise

Le ministre des finances, M. Nowlan a déclaré hier que le Canada n'a effectué aucune remise sur les emprunts contractés du Fonds monétaire international, des banques américaines et de la Banque d'Angleterre. Il répondait alors à une question de M. Thompson, créditiste de Red Deer, qui avait demandé si le gouvernement avait effectué des remboursements sur les emprunts contractés lors de la mise en vigueur du programme d'austérité, en juin dernier. M. Nowlan a expliqué que la date du remboursement au Fonds monétaire n'est pas encore arrivée et que les emprunts aux deux autres banques centrales qui n'avaient été contractés que pour quelques jours, ont été renouvelés.

Des questions restent sans réponse

Deux députés créditistes ont posé des questions sans obtenir de réponse hier aux Communes. Le député de Montmagny-L'Islet, Jean-Paul Cook, a demandé au ministre des transports si son ministère étudiait la possibilité d'un service des trains de nuit entre Montréal et Québec. Décision de l'Orateur: Placé à cette question au feuillet. De son côté, le député du comté de Lac-Saint-Jean, Marcel Lessard, n'a pas obtenu de réponse précise du ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, quand il a demandé à ce dernier si son ministère entendait bientôt accorder la prime payée aux éleveurs de pores de catégorie "A", qui a été diminuée récemment.

Pas d'intervention à Sudbury

Le ministre fédéral du travail, M. Starr a déclaré qu'il ne pouvait intervenir auprès de la direction de l'International Nickel, de Sudbury qui entend mettre à pied sous peu 2.500 travailleurs. M. Starr qui répondait à une question de M. Erik Nielsen, NPD de Yukon, a précisé qu'il avait rencontré la semaine dernière une délégation du syndicat représentant ces travailleurs réclamant un système de rotation pour permettre à tous de conserver leur emploi à temps. M. Starr a dit que ce problème ne relevait pas de son ministère mais d'une décision de la direction de la compagnie.

Le sénateur Roebuck réélu président de la commission sur le divorce

M. Arthur Roebuck, sénateur libéral de Toronto, a été réélu président de la commission sénatoriale sur le divorce qui s'occupe des demandes de divorces émanant du Québec et de Terre-Neuve. On a déclaré à cette commission que le Sénat avait reçu 720 demandes de divorces de ces deux provinces qui ne possèdent pas de tribunaux pour divorces. Sur ce nombre, 325 demandes avaient été laissées de côté lors de la dernière session du parlement, et 395 sont nouvelles.

La tapisserie, oeuvre de goût et de patient labour

Madame Ried-Ursin, de nationalité autrichienne, qui a gagné le premier prix à l'exposition nationale de Toronto pour une tapisserie qu'elle a tissée selon ses propres techniques, dit qu'elle connaît cet art depuis qu'elle était entrée, adolescente, à l'école des arts décoratifs de Vienne.

La tisserande, qui demeure à Montréal, gagnait un autre prix, en 1960, pour une autre de ses tapisseries à motifs contemporains. L'artiste avoue que ce travail requiert une patience constante en même temps que l'assurance d'un goût certain pour la couleur et le choix des éléments de tissage. Elle a ajouté qu'il y a des milliers de personnes qui se consacrent à cet art et qui, pendant des années n'arrivent pas à produire des oeuvres intéressantes.

C'est alors qu'elle a beaucoup insisté sur le fait de posséder sa propre façon de travailler sans chercher à copier et à imiter les autres, ce qui lui semblait à plusieurs tisserands.

Mme Riels-Ursin, ne se contente pas de tisser uniquement des tapisseries, elle aime bien tisser des vêtements qui d'ailleurs ne manquent pas de goût et de charme.

Enfin elle a terminé en disant qu'une tapisserie de 5 pieds sur 6 pieds demande un travail constant réparti sur trois semaines à raison de 14 heures par jour.

Protestations des étudiants

OTTAWA. — La Fédération canadienne des étudiants d'universités a condamné hier les "émeutes et autres efforts outrageux" qui ont été faits dans le but d'empêcher l'étudiant Noir James Meredith de s'inscrire à l'université du Mississippi.

Dans un télégramme à l'Association américaine des étudiants d'universités, le président Stewart Goodings, de l'université Queens, affirme que l'Association canadienne appuie le président Kennedy et l'Association américaine dans leurs tentatives de garder Meredith à l'université.

IATA

Le comte Nicolò Carandini, président de la ligne aérienne ALITALIA a été élu président de l'IATA pour l'année 1963. Il remplace M. J. F. Demsey, directeur général de l'Aer Lingus qui a été appelé à faire partie du comité exécutif de l'IATA. M. Carandini est un avocat qui a pris une part active à la vie politique de son pays. Ministre dans le cabinet Bonomi, le premier gouverneur démocratique en Italie, de 1944 à 1947 il a été nommé ambassadeur de son pays en Angleterre. Il est actuellement président de l'Institut italien du crédit foncier, la grande organisation italienne pour le développement des propriétés foncières. Président de la ligne aérienne ALITALIA depuis 1947, les connaissances et l'habileté du comte Carandini en matière de relations internationales et ses dons d'administrateur ont joué un rôle important dans l'expansion de l'ALITALIA sur les 5 continents.

Le Pavillon

SPECIAL BUFFET FROID et chaud tous les jours au lunch et les dimanches soir.

LE RENDEZ-VOUS DES FERVENTS DE LA "HAUTE CUISINE FRANÇAISE"

SOUPER ET DANSE tous les soirs en vedette: LEO HUMMEY et l'ensemble à cordes LE PAVILLON.

au piano RICHARD HECKZO

Pas de frais de couvert, pas de minimum

1240, RUE DRUMMOND UN. 6-6492

Echos de la campagne électorale

Dans Montréal-Notre-Dame-de-Grâce, M. Paul Earl poursuit sa campagne avec ardeur et enthousiasme. Dans l'entourage du ministre du revenu provincial, on se déclare optimiste. En réalité, la victoire de l'ancien officier supérieur de la marine ne semble faire aucun doute. Lundi soir dernier, devant un auditoire d'environ 150 personnes, M. Earl a démontré avec éloquence que la nationalisation des compagnies d'électricité favoriserait l'essor économique et industriel de la province. On ne se demande plus si M. Earl sera réélu, mais si sa majorité sera de 20.000 ou de 22.000 voix.

La bisbille semble régner dans les deux camps, dans le comté de Beaufort. Côté Union nationale, la démission du député actuel Edgar Hebert n'aurait pas été de nature à aider le parti. M. Hébert représentait le comté à la Législature depuis 1948 et ralliait toutes les forces de l'Union nationale dans le comté. Il était adjoint parlementaire de M. Daniel Johnson, au temps où celui-ci était ministre des ressources hydrauliques. Le non le plus cité pour sa succession est celui de André Meloche, avocat, mais celui-ci ferait face à forte opposition.

Côté libéral, un congrès doit avoir lieu ces jours-ci pour choisir un candidat. Gérard Cadieux, défait aux deux dernières élections provinciales, cherche à être choisi de nouveau mais selon un informateur, la liste des délégués à la convention aurait été constituée auprès de l'organisation centrale du parti par un groupe de libéraux.

L'harmonie subit de sérieux accrocs chez les libéraux du comté de Shefford. Une convention aura lieu dimanche 7 et deux candidats aspirant ont fait part de leur intention d'être candidat. Marcel Boivin, ancien député fédéral, a été défait par un créditiste en juin dernier et Romeo Lantagne a subi la défaite contre Armand Russell, en 1960. Quant à Guy Gosselin, avocat de Waterloo, il tentera de "passer entre les deux".

À la suite des rumeurs publiées et radiodiffusées selon lesquelles le Nouveau parti démocratique aurait décidé de présenter un candidat dans Laurier, le secrétaire du NPD a émis la déclaration suivante: "Les associations de comités ont signifié au Comité exécutif leur intention de participer à l'élection en cours. Les associations de comités et le Conseil provincial ont confié la responsabilité de l'organisation de la campagne au Comité exécutif, lequel n'a pas encore pris de décision quant à la présentation d'un candidat dans Montréal-Laurier."

Il semble impossible que la grève à la Shawinigan Chemicals soit réglée avant dimanche prochain, jour où le premier ministre inaugurerait officiellement sa campagne électorale. Un grand nombre des 1.400 grévistes se trouveront parmi les auditeurs qui assisteront à cette assemblée à Shawinigan. Que leur dira le premier ministre? En profitera-t-il pour dénoncer la Shawinigan Chemicals, qui fait partie du groupe de la Shawinigan Water and Power? Il peut difficilement passer sous silence une grève qui atteint 1.400 travailleurs depuis le 17 août dernier.

De nombreux auditeurs de la télévision d'Etat trouvent intéressant le fait qu'on n'ait accordé que quelques secondes aux discours de M. Jean Lesage alors qu'on n'en finissait plus, la semaine dernière, de nous présenter M. Daniel Johnson, lors de son discours à Amqui. Les télespectateurs de Québec, les libéraux, il va sans dire, croient que le discours du premier ministre allait beaucoup plus que les trente secondes qu'on lui consacra au téléjournal de 10 hres, lundi soir.

Le frère Wenceslas décède à Montréal

Le frère Wenceslas est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 30 septembre 1962 dans la 64e année de son âge et la 39e de sa profession perpétuelle.

Le frère Wenceslas (Léonard Bedard) est né à Ville Saint-Laurent, comté de Jacques-Cartier; il est le frère de M. l'abbé Augustin Bedard, curé de la paroisse du Christ-Roi et de la Rvde soeur Augustine-de-la-Croix, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Il laisse également deux autres soeurs dans le deuil.

Le frère Wenceslas est décédé à la suite d'un accident survenu à Saint-Bruno, à la "Villa Grand-Coteau", sur la ferme qu'exploitent les Frères de Saint-Gabriel. Le frère Wenceslas était le régisseur depuis 9 ans. Il a travaillé à son exploitation durant 40 ans.

Jusqu'à mardi soir, la dépouille mortelle a été exposée au salon Urgel Bourgeois, 745 est, Crémazie, à Montréal. Il repose près de son frère, M. l'abbé Augustin Bedard, décédé samedi dernier, d'une crise cardiaque à la suite de l'annonce de l'accident survenu à son frère.

Le service aura lieu à l'église paroissiale, jeudi, à 9h. 30.

Croteau: "Ce dictateur en petites culottes est loin de m'intimider"

M. Lucien Croteau, l'un des dirigeants du Parti des citoyens de Montréal, a tenu à communiquer, hier, sa réplique à M. Jean Drapeau, qui avait qualifié de fumisteries les déclarations de M. Croteau au sujet de la construction du métro entreprise par l'administration Drapeau-Saulnier. Voici le texte de la réplique de M. Croteau:

"M. Drapeau qualifie de 'fumisteries' mes déclarations au sujet du métro. Les anathèmes de ce dictateur en petites culottes sont loin de m'intimider et malgré les sautes d'humeur du chef des intouchables, je continuerai à répéter que M. Drapeau et Saulnier ont trahi les citoyens de Montréal en les obligeant à payer seuls le coût du métro qui desservira encore plus adéquatement les riches municipalités de banlieue que la cité de Montréal elle-même."

"Voilà les faits, déclare M. Croteau, afin de déterminer où sont les plus grands fumistes de l'heure et constater où réside la vérité."

"M. Drapeau osera-t-il nier qu'en 1960, la Corporation de

Montréal Métropolitain a obtenu de la Législature le pouvoir et même l'obligation d'étudier toute question relative au transport en commun dans l'île de Montréal et de déterminer un plan et un programme définitif pour l'établissement d'un système de transport en commun rapide (métro), en déterminant le coût, le mode de financement?"

"La Corporation peut, par règlement soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, ordonner la construction de voies en tout ou en partie souterraines, en surface, ou élevées, y compris les rails, débarcadères, gares, etc., pour la mise en opération d'un système de transport en commun rapide. La Corporation peut emprunter par obligations ou débentures, pour des périodes n'excédant pas quarante ans pour chaque emprunt, les sommes nécessaires pour payer l'intérêt annuel sur le capital emprunté, et les remboursements annuels pour amortir chaque emprunt se prélevant chaque année au moyen d'une répartition sur les municipalités de l'île de Montréal au prorata de l'évaluation totale de chacune d'elles."

"Est-ce assez clair, cela, M. Drapeau? La Corporation de Montréal métropolitain réclame le droit de répartir entre toutes les municipalités de l'île de Montréal le coût du métro évalué à plus de 300 millions de dollars. M. Drapeau va-t-il nier que la part des autres municipalités aurait alors été d'au moins le tiers de ce coût?"

"La Cité de Montréal pour suit M. Croteau, a perdu cette contribution imposable parce que MM. Drapeau et Saulnier ont réclamé, en contre-proposition, que la construction du métro soit entreprise exclusivement par Montréal, sans la collaboration des autres municipalités de l'île; et c'est alors qu'ils ont offert que les citoyens de Montréal paient seuls le coût de l'entreprise."

"Il est bien évident que les municipalités voisines ne pouvaient pas refuser ce précieux cadeau de cent millions de dollars qui leur était présenté par les 'isars' de l'administration de Montréal, à même les taxes payées par les contribuables. En retour, MM. Drapeau et

Saulnier obtenaient que leurs deux noms soient gravés en lettres d'or sur la plaque qui sera installée à la bouche du métro. Cette plaque commémorera à tout jamais leur ignoble trahison."

"Les 'intouchables' se voient aujourd'hui obligés de rendre compte de leur mandat. Ils ont tenté de réduire au silence l'opposition à l'hôtel de ville; mais ils n'empêcheront pas, malgré leurs hauts cris de protestation, la vérité de sortir au grand jour."

"Le moment est venu, conclut M. Croteau, de mettre bas les masques. M. Drapeau ne pourra plus cacher à la population son vrai visage, qui est celui du mensonge et de l'hypocrisie."

Réquisitoire...

(Suite de la première page)

Parlant de la politique gouvernementale à l'égard des fermiers, M. Marcoux a affirmé que cette politique ne favorisait qu'un certain groupe de cultivateurs, mais certainement pas ceux de la province de Québec.

Parlant du problème de la santé, le Dr Marcoux a dit qu'en tant que médecin et homme libre, il se devait de défendre la propriété privée, fut-ce dans le domaine de la santé.

Il a affirmé qu'il ne faut pas ignorer ceux qui sont incapables d'avoir les soins médicaux mais qu'il ne faut pas assujettir les citoyens canadiens à des plans et des systèmes qui leur enlèvent leur liberté.

Il a dit que les créditistes n'ont pas peur de l'Etat. Ils ont peur que l'Etat se mêle de choses qui ne le regardent pas. Il a affirmé que "notre pays doit cesser de se diriger vers le socialisme comme veulent le faire les députés du NPD ou comme les deux vieux partis qui veulent nous y faire 'pénétrer à reculons'."

Il a parlé de l'infiltration idéologique qui s'est faite un peu partout au Canada, mais surtout dans la société de la Couronne qu'est la société Radio-Canada.

Il a dit que le peuple canadien mérite un meilleur gouvernement que celui qu'il possède aujourd'hui, mais tout de même, il mérite un gouvernement et non une élection. Il a affirmé que le gouvernement actuel pourrait devenir le meilleur gouvernement de la Confédération parce qu'il a en face de lui une forte opposition.

Dessinateur d'expérience

DEMANDE

Jodoin, Lamarre, Pratte, architectes

2245 est, rue Sherbrooke

Tél.: 526-9131



MINISTÈRE de la VOIRE

Province de Québec

SOUMISSIONS

ROUTE TRANS-CANADA

Section: Q.K. — Projet: Q.K.-7

Le ministère de la Voire demande des soumissions pour les travaux suivants:

(1) Construction de la route Transcanadienne (section du boulevard Métropolitain), dans les municipalités de la ville de Baie-d'Urfé, Ste-Anne-de-Bout-de-l'île et du village de Senneville, comté de Jacques-Cartier. Longueur: 3,61 milles.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Route Trans-Canada, Section Q.K. Projet Q.K.-7."

Seuls les entrepreneurs ayant leur principal place d'affaires au Canada sont admis à soumissionner.

Une copie des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenue en s'adressant au Ministère de la Voire, Bureau de la Route Trans-Canada, 6440 Boulevard St-Laurent, Montréal.

ou à la chambre E-5, Ministère de la Voire, Hôtel du Gouvernement, Québec.

en versant la somme de \$50, laquelle n'est pas remboursable. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par l'ordre du ministre des Finances ou d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalent à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voire, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2h.30 p.m. heure avancée de l'est, le 24 octobre 1962, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBèque, le sous-ministre de la Voire.

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION DU SERVICE CIVIL

COMPTABLES - VÉRIFICATEURS

DIVERS MINISTÈRES

Concours No 62 - 329

Classe	I	II	III	IV	V	VI
	\$3,900 - \$4,700	\$4,500 - \$5,500	\$5,500 - \$6,500	\$6,000 - \$7,000	\$6,500 - \$7,500	\$6,800 - \$8,000

FONCTIONS: Sous direction générale ou surveillance immédiate, selon l'importance du poste, accomplir des travaux complexes et variés de comptabilité et de vérification; exécuter d'autres tâches d'ordre administratif, telles que compilation et présentation de rapports, statistiques, surveillance de personnel de bureau, conduite d'enquêtes, etc.

QUALITÉS REQUISES: Grade universitaire en sciences commerciales ou membre en règle d'une association reconnue de comptables professionnels. Expérience générale des affaires. Aptitudes à rédiger des rapports clairs et précis; bonne connaissance des langues française et anglaise; qualités personnelles appropriées et état physique satisfaisant.

REMARQUES: Les postes sont à Québec ou à Montréal et les titulaires doivent demeurer à proximité d'une de ces deux villes. Ils doivent être disponibles pour voyager en tout temps, parfois pour des périodes prolongées selon les besoins du service.

NOTE: Des nominations pourront être faites à mesure que des candidats compétents seront disponibles; c'est pourquoi les formulaires d'inscription doivent parvenir à la Commission du Service Civil le plus tôt possible. Ce concours demeurera en vigueur jusqu'à ce que les postes soient remplis, ou au plus tard jusqu'au 31 octobre 1962.

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent se procurer une formule "DEMANDE D'EMPLOI" en s'adressant à:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
Hôtel du Gouvernement 1454, de la Montagne
Québec Bureaux 203
50 est, rue Saint-Joseph, Montréal
Tél.: 524-8411 - Poste 3521 Tél.: V1 4-1051 - Poste 38

Bien indiquer sur la formule "DEMANDE D'EMPLOI" le numéro de ce concours.

Liées au progrès et au développement du Canada

CANADIAN OIL COMPANIES, LIMITED

GAZOLINES • HUILES À MOTEUR

WHITE ROSE

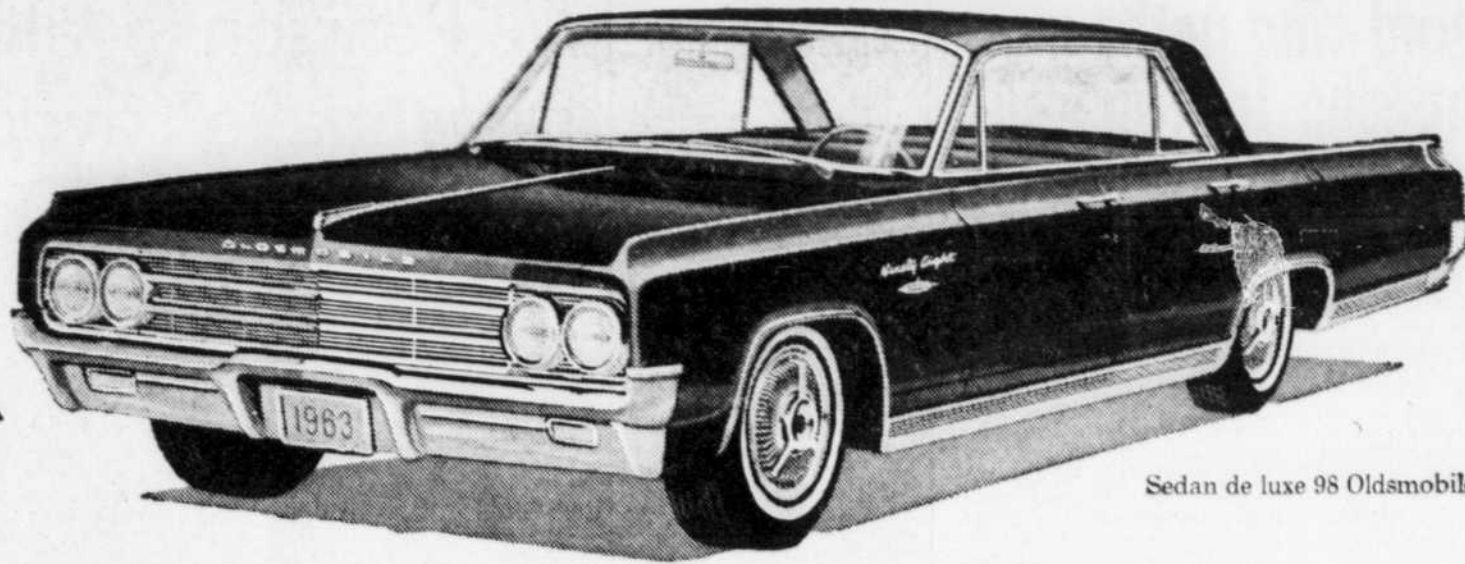
LE GIN de KUYPER

Le Petit Coup de Cœur

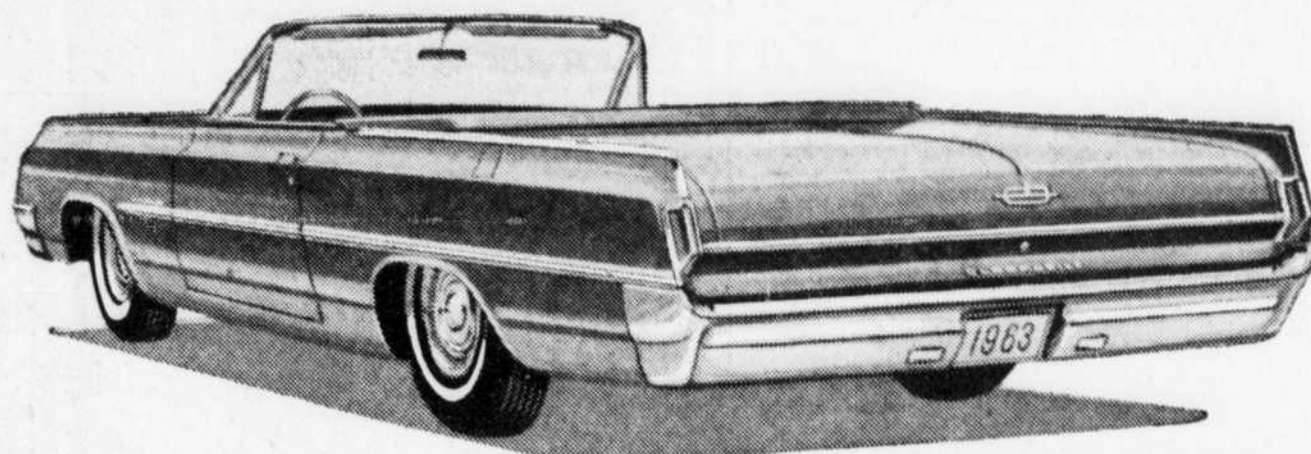
DEPUIS 1695 BLENDÉ GIN DISTILLÉ AU CANADA

EN MONTRE DÈS AUJOURD'HUI

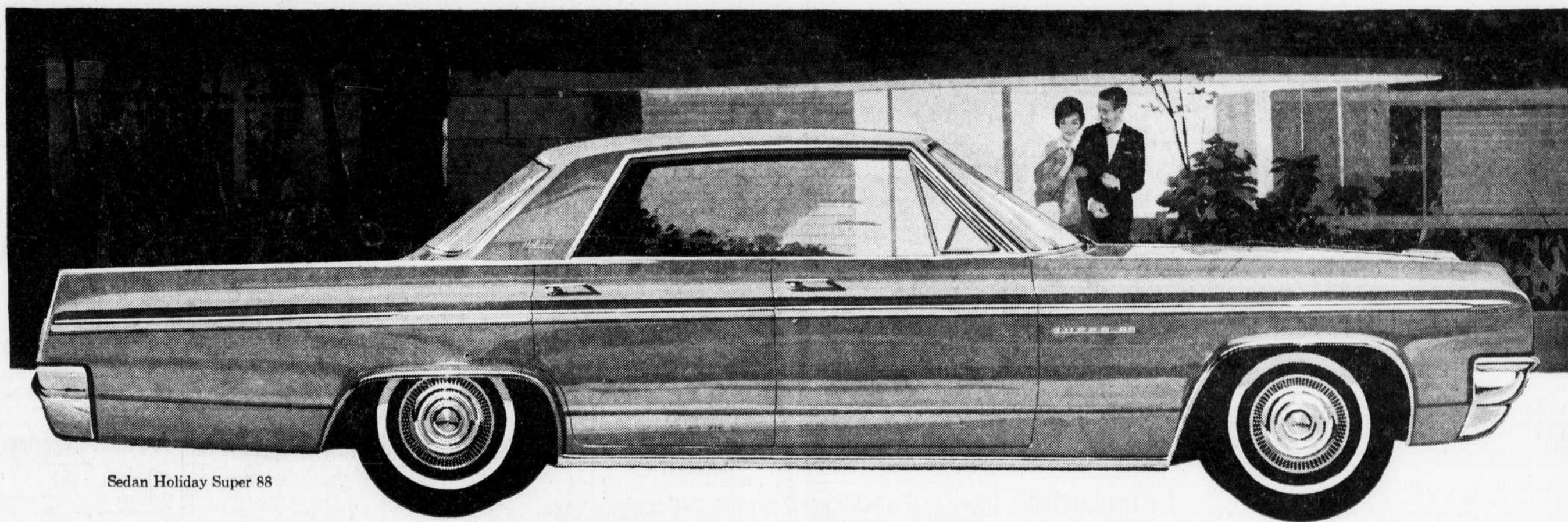
Une
ÉLÉGANCE NOUVELLE
et
ravissante...



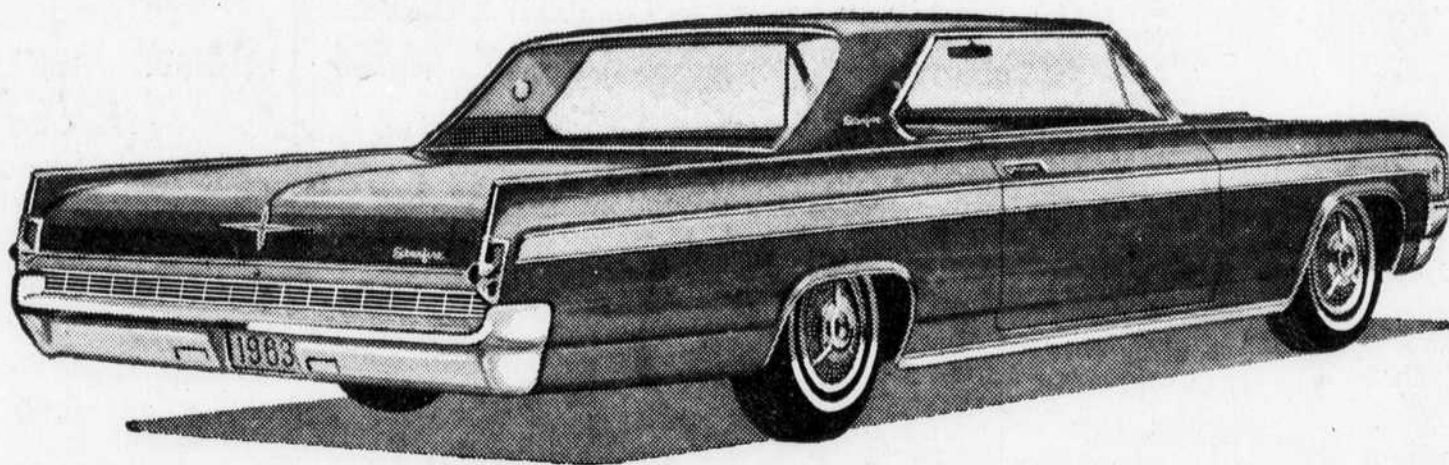
Sedan de luxe 98 Oldsmobile



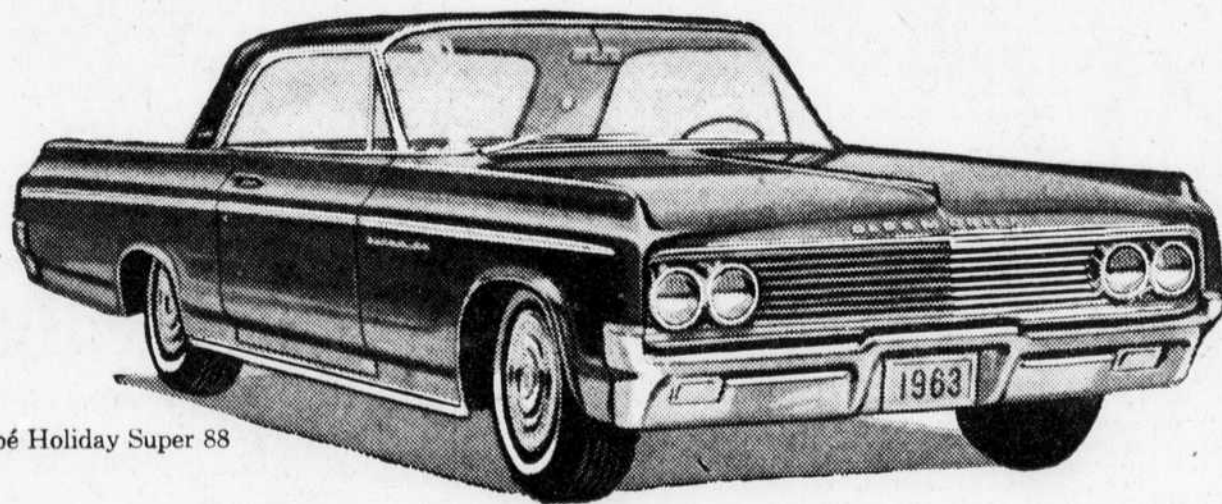
Décapotable Dynamic 88



Sedan Holiday Super 88



Coupé Starfire



Coupé Holiday Super 88

Un
LUXE NOUVEAU
qui vous
enchante!

La voici, elle vous attend, la nouvelle Oldsmobile, ce modèle d'élégance dans lequel vous rouleriez somptueusement en 1963. Vous avez reconnu en elle votre voiture de rêve... l'Oldsmobile aux performances inégalables, l'Oldsmobile luxueuse et raffinée! Chaque série Oldsmobile 63 a un cachet particulier, avec sa grille caractéristique, son arrière d'une sobre élégance. Quelle Oldsmobile 63 choisirez-vous? Votre concessionnaire Oldsmobile vous fournira toutes les réponses: allez le voir.

En 1963, plus que jamais... avec Oldsmobile, il y a toujours une plus-value!

L'OLDSMOBILE 1963

Pneus à flanc blanc moyennant supplément

UNE VALEUR GENERAL MOTORS
G-162-27

Vendeurs autorisés Oldsmobile dans le Grand Montréal
Vendeurs autorisés Oldsmobile dans le Montréal Métropolitain

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363 rue St-Denis
795-4301

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
579 rue Jarry
CR. 9-7211

CHEVROLET MOTOR SALES CO.
OF MONTREAL LTD.
2107 ouest, Ste-Catherine, W.E. 3-4781

PATENAUME AUTOMOBILE LIMITEE
10850 rue Lacombe
(angle boul. Gouin) DU. 9-8661

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, Jean Talon
(près boul. Decarie) RE. 9-1911.
BARNABE MOTORS LTD.
725 boul. Laurentien
St-Laurent, Qué. RI. 4-4401

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580 rue Amherst
LA. 4-3701
DOYLE MOTORS LIMITED
4501 avenue Bannockburn
Verdun, Qué. PO. 9-4501

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3920 av. Ste-Catherine
LA. 4-4471
SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2155 rue Notre-Dame (angle 21^e Ave)
Lachine, Qué. ME. 7-4643

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421 Park Avenue
VI. 9-5661
SALOIS AUTOMOBILE LTEE
410 boul. Curé Labelle
Chomedey, Qué. MA. 1-2508

Seulement cinq petits mots ont empêché les libéraux d'appuyer les créditistes

OTTAWA (DNC) — Un orateur libéral a affirmé mardi que seulement cinq mots superflus dans la motion présentée par le chef créditiste, M. Thompson, empêchaient les libéraux de voter en faveur de la motion de non-confiance présentée par les créditistes.

M. Matheson, libéral de Leeds, a en effet affirmé, lors du débat sur l'adresse au roi, que si les libéraux n'avaient pas inscrit dans leur motion "fondée sur les principes du Crédit social", les libéraux l'auraient appuyée.

On sait que lors du vote, à 9 h. 45 mardi soir, les 100 députés libéraux, les 115 députés conservateurs et les 18 députés du Nouveau Parti démocratique, ont conjugué leurs forces pour battre la motion appuyée par les 30 députés créditistes.

Rappelons que M. Réal Caouette, leader adjoint du Crédit social, a répondu à ce sujet que si les libéraux "enlevaient" le Crédit social de leur programme, ils seraient assis avec les libéraux ou les conservateurs.

Il est clair que la motion de non-confiance du Crédit social était rédigée en des termes tels qu'elle ne pouvait recueillir l'appui des autres partis de l'opposition, sans que ces derniers accordent leurs principes à ceux du Crédit social. De la sorte, la motion créditiste était vouée à l'échec dès sa présentation. On a vu, d'ailleurs, quand le premier ministre Diefenbaker, jusque-là attentif au discours et aux remarques de M. Thompson, s'est détendu et mis à sourire, quand le leader créditiste a présenté sa motion.

Il savait alors que les autres partis de l'opposition ne pourraient pas appuyer la motion créditiste sans également endosser les principes créditistes.

La motion libérale, elle, est couchée dans des termes plus généraux. Elle affirme seulement que la Chambre n'a plus confiance dans les conseillers du gouverneur général.

Une telle motion, si les tiers partis étaient d'accord sur la nécessité d'élections immédiates, pourrait rallier leur appui et contribuer au renversement du gouvernement.

Mais déjà, il est évident que les tiers partis, du moins le Crédit social, ne veulent pas une élection générale immédiate.

Sans doute, le leader créditiste, M. Thompson, a-t-il dit que les députés devaient s'élancer au-dessus des dissensions politiques et faire preuve de patriotisme dont le pays a besoin dans les circonstances actuelles.

La galerie, le public peut sembler impressionné et croire que les créditistes placent l'intérêt national au-dessus des intérêts de leur parti.

C'est fort possible d'ailleurs. Mais une chose est certaine, c'est que les leaders créditistes

ne sont pas prêts à entrer dans la bataille immédiate. Leur organisation a besoin de replâtrage, les finances des partis provinciaux sont à sec et finalement, les chefs créditistes estiment que les trente députés qu'ils ont réussi à faire élire ont besoin d'acquiescer à une certaine expérience parlementaire avant de déclencher une élection qui pourrait, selon leurs espoirs, soit les placer sur les banquettes ministérielles, soit au rang de l'opposition officielle.

C'est l'explication la plus logique qu'il est actuellement possible de fournir aux tactiques créditistes au cours de la présente session.

Qui, d'ailleurs, pourrait les blâmer d'accorder juste assez de corde aux conservateurs pour mieux les prendre plus tard et de vouloir revenir au Parlement avec une équipe mieux aguerrie, capable de jouer un rôle majeur dans le prochain parlement?

Créditistes et NPD s'affrontent

OTTAWA (DNC) — Le Nouveau parti démocratique et le Crédit social se sont affrontés, mardi, aux Communes, lorsque le chef parlementaire du NPD, M. Hérigault, et les chefs du Crédit social, MM. Thompson et Caouette, ont exposé des thèses diamétralement opposées.

Tandis que les néo-démocrates réclament la planification et le plein emploi, les créditistes sont d'avis que la planification rendra les citoyens esclaves de l'Etat et que le plein emploi est irréalisable dans l'ère de l'automatisation.

Les néo-démocrates et les créditistes diffèrent également d'opinion sur l'opportunité d'équilibrer le budget.

Tandis que M. Thompson a déclaré qu'il félicitait le gouvernement de vouloir équilibrer son budget et reproché à "l'aspirant député au siège vide de l'autre côté de la Chambre" (M. Douglas) de réclamer un autre budget déficitaire, M. Hérigault a réclamer un régime de planification économique en affirmant que seul un tel régime peut entraîner le plein emploi et l'expansion économique.

M. Caouette, prenant la parole par la suite, a dit que "ce ne sont pas des plans dont nous avons besoin au Canada, mais plutôt de l'argent pour permettre aux individus de faire eux-mêmes leurs propres plans".

Alors que M. Hérigault a réclamer des solutions pour régler le problème du chômage, un programme de travaux publics, des mesures expansionnistes pour créer le plein

Ottawa donnerait suite aux désirs de Claude Jodoin

OTTAWA (DNC). — Le ministre fédéral du Commerce a déclaré hier que c'est le désir du gouvernement fédéral d'augmenter la représentation actuelle dans le Conseil national de la productivité et il espère que bientôt les désirs manifestés par M. Claude Jodoin relativement au mode de représentation dans ce conseil seront considérés.

M. Georges Hees répondit alors à une question de M. Douglas Fisher, NPD, de l'Ontario, qui avait demandé si le gouvernement avait l'intention de changer le mode de représentation dans ce conseil.

On sait que le président du congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, a récemment demandé au Conseil national de la productivité parce qu'il n'approuve pas le mode de représentation des membres de ce conseil.

M. Jodoin prétend que les membres de ce conseil doivent être considérés comme les représentants des travailleurs ou des organismes qu'ils représentent alors que le Conseil de la productivité les considère seulement à titre individuel.

Le ministre Hees a dit que "c'est une impossibilité physique de créer de nouveaux emplois dans les circonstances actuelles, par suite du développement de l'automatisation qui fait disparaître les emplois".

Les créditistes et les néo-démocrates se sont également affrontés au sujet du développement du réseau Columbia. M. Thompson a félicité le gouvernement de vouloir enfin permettre à la Colombie-Britannique dirigée par un gouvernement créditiste d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis.

M. Hérigault, de Kootenay-Ouest, en Colombie-Britannique, a accusé le gouvernement Diefenbaker de faire volte-face et de renier sa politique passée à ce sujet.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

Il a dit que le gouvernement Diefenbaker allait enfin permettre à la Colombie-Britannique d'exporter de l'électricité aux Etats-Unis seulement parce que le gouvernement conservateur allait récolter ainsi plus de dollars américains.

M. Pearson a attaqué le gouvernement Diefenbaker avec des gants de velours

Par Fernand Bourret

OTTAWA. — Le leader du parti libéral, M. Pearson, a prononcé un bon discours, mardi, lundi, aux Communes, lorsqu'il a présenté sa motion de non-confiance.

Dans un discours de plus de trois heures, face aux ministères et devant des galeries bondées, il a attaqué le gouvernement Diefenbaker assez durement, sans toutefois, à mon avis, mettre ce dernier en danger.

Les coups assénés par M. Pearson, même s'ils étaient dirigés vers des ennemis vulnérables de la politique du gouvernement, perdaient beaucoup de force en passant par la bouche de l'orateur. C'est tout comme si le chef du parti libéral avait mis des gants de

velours pour combattre un adversaire coriace.

M. Pearson, il est vrai, a su récolter, au cours de son discours, des applaudissements des deux autres partis de l'opposition.

C'est qu'il y avait un peu de tout dans le discours de M. Pearson. Une description de l'état de l'économie canadienne sous Diefenbaker, une analyse de l'inaction du gouvernement, et enfin, des suggestions constructives en vue de ranimer la santé économique du Canada.

Dans son analyse de l'état des affaires canadiennes, M. Pearson a atteint assez facilement la cible, une cible peu mouvante d'ailleurs, stagnante

même. Il a parlé de notre déficit commercial, de notre endettement à l'égard des Etats-Unis, de la chute du dollar, de la crise aiguë du chômage, de la situation difficile dans laquelle se trouve le Canada par suite de la volonté de la Grande-Bretagne d'adhérer au Marché commun.

Il a parlé de la hausse du coût de la vie par suite de la dévaluation et des surtaxes imposées sur les importations. Il a déclaré qu'un gouvernement libéral mettrait immédiatement fin au programme d'austérité du gouvernement Diefenbaker.

Le premier ministre Diefenbaker, l'ancien ministre des finances, M. Fleming et le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, ont été les principales cibles de M. Pearson.

Si le premier ministre a écouté attentivement le leader de l'opposition, M. Fleming et Hamilton l'ont interrompu à plusieurs reprises, ce dernier signalant entre autres que les cultivateurs avaient accordé leur appui au gouvernement Diefenbaker.

Avec une aisance remarquable, cependant, le chef de l'opposition a fait bon figure contre ses interlocuteurs, les postes fusant de part et d'autre. Le président de la Chambre a dû intervenir à plusieurs reprises pour rétablir l'ordre.

Si M. Pearson a vertement critiqué le gouvernement et sa politique ainsi que les résultats de l'administration conservatrice, il a été moins heureux dans l'exposé du programme libéral qui, selon lui, résoudreait les problèmes actuels de l'économie canadienne.

La solution de rechange offerte par M. Pearson pour combler les pertes résultant de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun reste imprécise: montrer de la sympathie pour les Etats-Unis ou vouloir libéraliser les échanges et travailler de concert avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni pour obtenir des concessions tarifaires en profitant de la clause de la nation la plus favorisée.

M. Pearson a ensuite développé les principaux points de son programme pour relancer l'économie: permettre à l'industrie de la construction d'aller de l'avant en diminuant

le taux de l'intérêt et fournir aux municipalités les moyens de se développer normalement: fournir une assistance à certaines industries pourvoyeuses d'emplois, comme celles des pièces d'automobiles.

Le leader de l'opposition a aussi parlé d'un programme de réadaptation des travailleurs déplacés, de l'octroi de bourses aux étudiants universitaires, de la nécessité de trouver une formule pour l'établissement d'un plan d'assurance-santé pour les enfants, les personnes âgées et les chômeurs et d'un régime de pensions transférables.

Aide à la construction, réadaptation et apprentissage, création de nouvelles industries, plan de santé et transférabilité des pensions, tel est l'essentiel du programme libéral pour régler les problèmes actuels.

Parlant du rôle de l'Etat et de l'intervention gouvernementale dans les affaires, M. Pearson a affirmé que l'intervention gouvernementale devait protéger l'individu contre les forces qui veulent limiter sa liberté et non pas limiter elle-même cette liberté.

M. Pearson avait présenté ces propositions au peuple canadien avant l'élection du 18 juin. Le peuple canadien ne lui a fait confiance que dans une proportion de 37,3 p.c. Le programme libéral, par ses imprécisions, n'a pas réussi à gagner la confiance des électeurs le 18 juin. Comment M. Pearson peut-il espérer, aujourd'hui, mériter l'appui des députés néo-démocrates et des créditistes qui ont affirmé que ce programme n'allait pas assez loin, qu'il n'offrait pas les mesures et garanties suffisantes pour ranimer l'état de l'économie.

Dans ce sens, même si la motion présentée par M. Pearson est assez vague pour rallier ceux qui n'ont pas confiance au gouvernement Diefenbaker, les motifs de cette motion ne sont pas suffisamment explicites pour décider les tiers partis à accorder leur confiance au programme de M. Pearson.

Les tiers partis sont-ils simplement "traîtres" ou "traîtres à leur mandat?"

OTTAWA (DNC). — Il s'est élevé, mardi, une longue discussion pour savoir si le premier ministre Diefenbaker, citant un discours prononcé en français par M. Pearson, à Sorrel, avait dit qu'un membre de l'opposition ne peut pas accorder sa confiance au présent gouvernement sans être "traître à son mandat".

Le premier ministre a soutenu que le document qu'il citait provenait du bureau du chef de l'opposition, M. Pearson, et alors répliqué que c'était une traduction que faisait M. Diefenbaker et qu'elle était inexacte.

Quelques minutes plus tard, le chef de l'opposition s'est levé et invoquant la question de privilège, il a dit qu'il venait de recevoir le document dont parlait M. Diefenbaker.

M. Pearson a alors soutenu, appuyé et cité par plusieurs députés de l'opposition que le premier ministre avait dit que tout membre d'un tiers parti qui voterait contre la motion de non-confiance serait un "traître".

M. Diefenbaker a déclaré qu'il avait dit "traître à leur mandat". Les députés de l'opposition ont répété que le premier ministre avait omis d'ajouter "à leur mandat".

Après des interpellations et des rappels à l'ordre par le président de la Chambre, les belligérants se sont mis d'accord pour s'en remettre à la version qui apparaîtrait dans le compte rendu des débats.

AVIS d'abandon de la charte GUARANTEED WARM AIR HEATING LTD.

AVIS est donné par la compagnie Guaranteed Warm Air Heating Ltd. de l'abandon de sa charte, et qu'elle demandera au Procureur Général de cette province la permission de dissoudre sa charte.

Montréal, le 2 octobre 1962. LORENZO CAMIRAND, procureur de Guaranteed Warm Air Heating Ltd.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE No. 578 352

DAME THELMA JEAN WHYTE, commise, épouse séparée de biens par contrat de mariage de CHARLES ALLEN SMITH, de Ville Brasseur, District de Montréal, d'un côté, contre ERICH GEIGER, cidevant de la cité et du district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur Erich Geiger de comparaître dans un mois, Montréal, le 2 octobre 1962. Edouard LABRECQUE, député-greffier.

POUR LE PROJET DE MANICOUAGAN. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du DIRECTEURS des ACHATS 101ème étage HYDRO-QUEBEC 45, rue, boul. Dorchester, Montréal.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No A-254".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres. Les co-secrétaires B. Lacasse - W. E. Johnson Montréal, le 1er octobre, 1962.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE No. 574 556

DAN PITZUL, machiniste, de la cité de Lachine, district de Montréal, Demandeur, contre JOHN FRANCIS FLOYD, demeurant et domicilié à 42, rue Lagacé, Dorval, district de Montréal, Défendeur.

THE CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, and ISIDORE COUPLAND, Mis-en-cause. Il est ordonné au défendeur JOHN FRANCIS FLOYD de comparaître d'ici un mois, Montréal, le 1er octobre 1962. Raoul CREVIER, Député-protonotaire PIERRE GASTON, Avocat 1155, rue Notre-Dame, Lachine Procureur du Demandeur.

EN MATIERE DE L'OFFRE DE: JOSEPH WENER, pharmacien, de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, faisant affaires "seul sous le nom et la raison sociale de "KENT PHARMACY", à 6230, chemin Côte-des-Neiges, Débitur.

AVIS D'UNE OFFRE. Avis est, par les présentes, donné que Joseph Wener, pharmacien, de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, a fait une offre en vertu de la loi des faillites de 1949.

Une assemblée générale des créanciers sera tenue le 22 octobre 1962, à 3 heures de l'après-midi, chambre 16, Cour Supérieure, 115 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

David GROBSTEIN et Peter LAWRENCE, fiduciaires.

Sévigny attaque Lesage

OTTAWA (DNC). — Le ministre associé à la défense, M. Pierre Sévigny, a fait, mardi soir, une légère incursion dans le domaine de la politique provinciale dans le Québec.

Il a dit que les chefs libéraux du Québec étaient "d'une magnificence insignifiante" et il les a accusés de vouloir tromper le peuple.

Parlant du programme libéral offert, la veille, par M. Pearson, M. Sévigny, qui se faisait le porte-parole du Québec, pour appuyer M. Diefenbaker, a affirmé que si ce programme était mis à exécution, la nation canadienne accuserait un déficit annuel de plus d'un milliard de dollars.

"Quelle fantaisie, quelle insouciance; quelle incurie de la part de ces messieurs; peut-on s'étonner, en voyant ce qu'ils désirent, que dans une autre province où un autre régime libéral existe depuis déjà deux ans, que par suite de la magnificence insignifiante de ses chefs, ce régime se voit obliger, 27 mois après son avènement au pouvoir, de se dissimuler derrière un paravent d'excuses pour cacher sa mauvaise administration et la faillite de sa province?"

M. Deschâtelets, libéral de Montréal-Rosemont, a alors demandé à M. Sévigny, de parler de l'enquête Salvas.

MODERN PACKAGING CO. LTD.

AVIS est donné, par les présentes, que MODERN PACKAGING CO. LTD., une corporation constituée d'après la Loi des Compagnies du Québec, et ayant son bureau-chef dans la Cité de Montréal, fera application, auprès du procureur général de la province de Québec pour obtenir la permission de rendre sa charte, selon les provisions de la Loi des Compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 2e jour d'octobre 1962. Margaret ROTH, secrétaire.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE & FILS LTÉE Courtiers d'assurances agréés Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 1411, rue Crescent Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays Marion, Marion, Robic & Bastien 2100, rue DUMONT MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau" DACTYLOGRAPHES Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, classeurs, capteurs, armoires, etc. CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. 44, rue St-Jacques, Montréal Tél. VI. 4-3491. R.-T. Armand

MEDECIN

Dr C. McILLO Gradué d'Europe Gynécologie, pédiatrie, soins généraux, maladies infectieuses, maladies mentales, alcoolisme, cirrhose

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde MONTREAL

WHISKY SPECIAL BLEND

4 ans dans le fût

5 ans dans le fût

6 ans dans le fût

10 ans dans le fût

Les whiskys Wiser sont plus âgés dans presque toutes les catégories de prix!

Comparez l'âge de tout whisky Wiser, clairement indiqué sur la bouteille, à celui de tout autre whisky se vendant à un prix comparable. Vous constaterez qu'en général les whiskys Wiser sont plus âgés. Et le vieillissement, chez Wiser, signifie que le whisky est vieilli dans des fûts de chêne... qu'après le dernier vieillissement, il est retourné dans un fût où il continue de vieillir lentement... Si vous désirez un whisky qui vous offre vraiment davantage pour votre argent, exigez du Wiser il est plus âgé!

Les whiskys les plus avantageux aujourd'hui: Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans; Wiser's 101, âgé de 6 ans; Wiser's Old Rye, âgé de 5 ans; Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

La session fédérale

Pas au courant du discours de M. Fleming

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a refusé de faire des commentaires aux Communes sur le discours prononcé par M. Donald Fleming, ministre de la Justice, indiquant que le gouvernement n'était pas sur le point de mettre fin au programme d'austérité. C'est le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, qui a fait allusion à ce discours dans lequel l'ancien titulaire du portefeuille des finances a dit remarquer que les réserves de devises étrangères du Canada sont "encore considérablement en bas du niveau considéré comme désirable" et que le gouvernement ne peut laisser tomber à brève échéance les mesures d'urgence qu'il a adoptées le 24 juin dernier. M. Diefenbaker a répondu qu'il n'était pas au courant du discours de M. Fleming.

Les libéraux sont les victimes d'une "crise du logement" au Parlement

Il y a une crise de logement au Parlement d'Ottawa résultant en grande partie des élections du 18 juin et les luttes partisans ne sont pas près d'y apporter une solution. L'ennui vient de ce qu'au Parlement il n'y a qu'une pièce qui soit assez vaste pour accueillir les 146 députés et sénateurs conservateurs et les 161 députés et sénateurs libéraux — la salle du comité parlementaire des chemins de fer. Entre les élections de 1958 et celles de 1962, alors que la Chambre comptait plus de 200 députés conservateurs, ces derniers avaient le droit exclusif de se servir de la salle du comité des chemins de fer. Les libéraux doivent se servir actuellement d'une salle pouvant accueillir normalement 80 personnes. Cette salle faisait l'affaire quand les libéraux n'étaient que 50, mais depuis le 18 juin, la députation libérale a doublé.

PAS DE PASSE-DROIT

Les libéraux ont demandé aux conservateurs de consentir à l'usage alternatif de la salle des chemins de fer pour les deux partis. Mais les conservateurs ne voient pas la chose du même oeil. Un député tory a déclaré: "Nous sommes encore au gouvernement, et nous n'avons pas l'intention de céder aucun de nos privilèges aux 'grits'".

Consultations canado-soviétiques

M. Hees, ministre du Commerce, a déclaré hier que le Canada et l'URSS se consultent le mois prochain à Moscou au sujet de l'avenir du traité de commerce signé par les deux pays. Le ministre répondait à une question de M. William Benidickson, député libéral de Kenora-Rainy River. M. Hees a fait remarquer que l'accord expirait le 18 avril 1963.

L'emprunt n'est pas arrivé à échéance

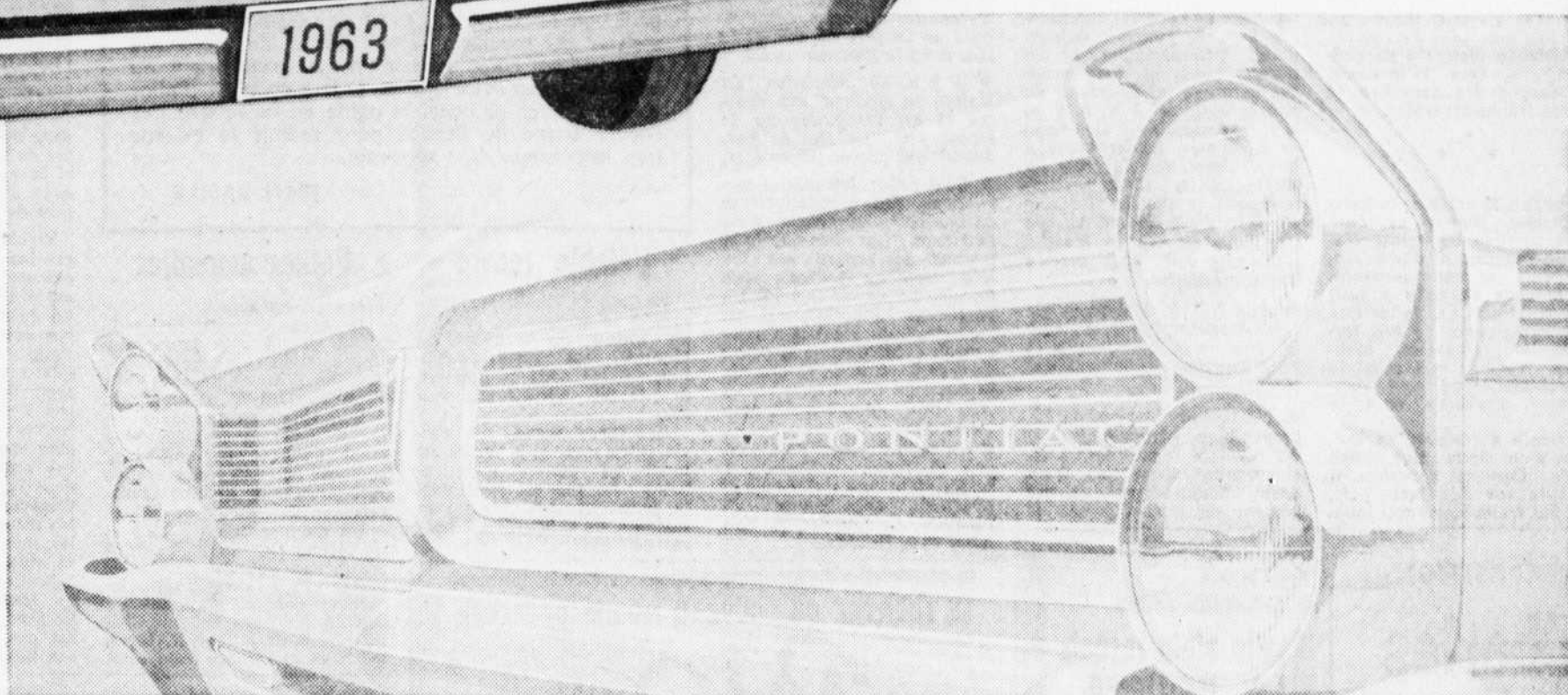
M. Nowlan, ministre des finances, a déclaré hier que l'emprunt de \$300,000,000 que le Canada a fait en juin auprès du Fonds monétaire international, n'est pas encore arrivé à échéance. Répondant aux Communes à M. Robert Thompson, chef du Crédit social, M. Nowlan n'a cependant pas indiqué la date d'échéance de cet emprunt.

A quand la commission du centenaire?

Deux députés néo-démocrates ont voulu se renseigner sur l'état des préparatifs du Canada en vue des fêtes qui marqueront le centenaire de fondation du pays en 1967, mais le président Marcel Lambert a rappelé les deux députés à l'ordre et le gouvernement n'a rien répondu. M. Barry Mather, de New Westminster, a demandé quand le gouvernement créera sa commission du centenaire, chargée de prendre la direction du programme. M. Frank Howard, de Skeena, a précisé que le président du Conseil canadien du centenaire, M. Robins Elliott, avait déclaré que les projets du gouvernement manquent de cohésion, et que le Conseil, une organisation bénévole, ne pourra se mettre au travail tant que la Commission gouvernementale n'aura pas été nommée.

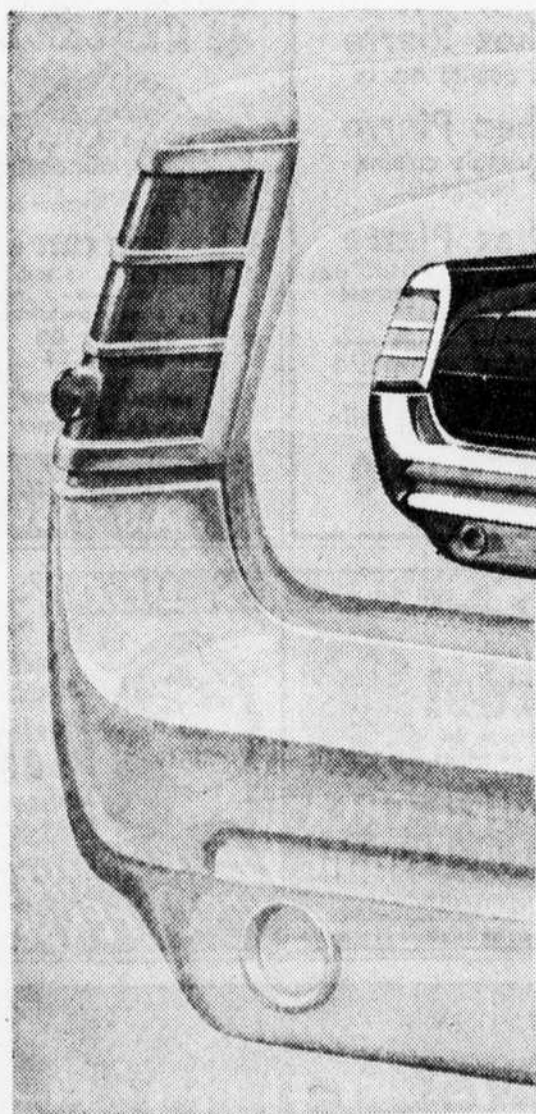
**COUPÉ SPORT PARISIENNE**

D'une séduisante nouveauté d'un bout à l'autre, depuis l'élégante grille du radiateur jusqu'à la ligne harmonieuse des ailes arrière, le coupé sport Parisienne montre à quel point la Pontiac donne le ton pour 1963.

**DÉCAPOTABLE PARISIENNE**

Dans ce modèle, Pontiac révèle vraiment tout ce qu'il peut offrir: la décapotable Parisienne 63 est aussi fraîche et élégante en été qu'elle est chaude et confortable en hiver. Moyennant supplément, elle peut être équipée de sièges baquet.

Voici la voiture 63 dont les autres voudront s'inspirer

**SEDAN QUATRE PORTES LAURENTIAN**

Voici une Pontiac populaire entre toutes et qui vous plaira mieux encore en 1963. Le sedan quatre portes est une voiture familiale luxueuse et la vogue qu'il connaît en fait un modèle des plus avantageux, de l'achat à la revente.



*Elle flatte
votre fierté...*

Ses performances
sont brillantes!

Pontiac présente à nouveau une merveille. Cette année, accédez à la classe de la Pontiac!

La voiture qu'il est impossible de confondre avec d'autres. L'élégante grille du radiateur est encore mieux mise en valeur par la disposition nouvelle des phares. Les lignes nettes et allongées de la Pontiac sont d'une élégance insurpassable. L'arrière est d'un dessin particulièrement heureux. Il existe 9 séries et 33 modèles de Pontiac. Vous choisirez votre ensemble moteur parmi 7 moteurs Pontiac débordants d'ardeur et 5 boîtes de vitesses, toutes d'égale douceur. En marche, la Pontiac est une voiture très reposante. La suspension

à ressorts à boudin, les amortisseurs à double effet lui confèrent une douceur idéale. Tous les accessoires renfermés dans la luxueuse carrosserie Fisher font partie de l'équipement normal: cendrier, pare-soleil doubles, sièges avant rembourrés de mousse, etc.

De plus, cette année, Pontiac vous apporte d'autres raisons d'économies: comme les profils de seuil et les silencieux résistants à la rouille, et aussi les nouveaux freins autorégulateurs.

Voyez votre concessionnaire et accédez à la classe de la Pontiac.

neus à flanc blanc moyennant supplément.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

PONTIAC 63

Allez la voir chez votre concessionnaire
Pontiac DÈS DEMAIN!

Voyez votre vendeur local Pontiac

Vendeurs autorisés Pontiac dans le Montréal Métropolitain

BOULEVARD PONTIAC - BUICK LTÉE
7085, boul. Saint-Laurent - CR. 9-7321

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTÉE
11251 est, rue Notre-Dame - MI. 5-1651

GARAGE BERTRAND LIMITÉE
15538 ouest, boul. Gouin - NA. 6-3981
Sainte-Geneviève de Pierrefonds, Qué.

HARLAND AUTOMOBILE LTÉE
955, boul. Montréal - Toronto
Rond-Point de Dorval - ME. 1-2051

MID-TOWN MOTOR SALES LIMITED
1395 ouest, boul. Dorchester - UN. 6-9961

SANGUINET AUTOMOBILE LTÉE
1965, rue Lafontaine - LA. 4-3761

JARRY AUTOMOBILE LTÉE
1068, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Qué. - Tél.: 669-2681

MONTREAL BUICK LTD.
4026 ouest, rue Sainte-Catherine - WE. 7-6342

OMER BARRE VERDUN LIMITÉE
5987, av. Verdun
Verdun - PO. 8-2551

PARKWAY PONTIAC LTD.
3500 ouest, rue Jean-Talon - RE. 9-2291

WILHELMY AUTOMOBILES LTÉE
4833, boul. Saint-Laurent - 288-0186

VAILLANCOURT & FRÈRES
375, boul. Curé Labelle
Chomedey, Qué. - 681-2533

Dans les galeries... par Laurent Lamy

- LILIANE MORGAN, à la Galerie Rita Huot
- GERMAIN, à la Galerie Denyse Delrue.

J'ai toujours beaucoup de respect pour les artistes qui, pendant le jour travaillent durement à des tâches ingrates et qui le soir venu, animés d'une foi véritable, s'acharment à peindre. L'un d'eux, solide et bien bâti travaille comme manœuvre; tel autre a vendu des photos de porte en porte pendant des années. Mais l'enthousiasme et le travail, la ferveur même, ne sont pas des garanties en matière artistique. Il faut aussi le talent.

Ainsi Liliane Morgan qui expose à la Galerie Rita Huot jusqu'au 11 octobre) n'arrive pas à faire des œuvres d'art, avec tout son courage. En ajoutant de la gouache ou de l'aquarelle sur des fonds préparés au lavis, elle joue avec les couleurs d'une façon fantasiste et quelquefois brillante. Par moments, une lumière étrange naît de ses harmonies aux couleurs vives.

Mais Liliane Morgan n'édifie aucune construction dans ses œuvres qui sont confuses et floues. Elle ne semble pas orienter son travail dans une direction, mais elle cherche dans tous les sens. Elle n'essaie pas non plus de revivifier l'expérience picturale de prédécesseurs. Pour le moment, elle expose des gouaches et des aquarelles agréables.

Jusqu'au 15 octobre, la Galerie Denyse Delrue présente une exposition empreinte d'élan, de jeunesse et d'impétuosité. Cela ne nous surprend pas puisque Germain a tout juste vingt ans. Les toiles que nous connaissons de lui, féroces et compactes, montraient jusqu'ici une sobriété et une retenue qui sont généralement l'apanage de l'âge mûr.

Germain a retrouvé sa jeunesse, pour notre plus grand plaisir. Dans ses gouaches, il gesticule sur des lavas gris, pose des traits légers qui tour-

noient dans l'espace et éclatent. Quelques taches noires bien placées ponctuent ces éclatements. Ici et là, on retrouve des éléments de formes connues, disposés d'une manière personnelle exubérante, provoquant même qu'il n'est pas sans rappeler le graphisme de Chagall ou de Miro.

Germain, créateur fantasiste choisit des titres ironiques qui pourraient passer pour des réminiscences de ses récentes années d'école; ses huiles s'appellent toutes "Villaine écriture à corriger" et ses gouaches "Pensums".

Mais on aurait tort de penser que Germain s'amuse seulement, car avec du noir, du blanc et du gris, il arrive à créer dans ses gouaches une profondeur et un espace qui soutiennent son dessin.

Les huiles, bien que conçues d'une façon similaire sont

moins faciles d'approche que les gouaches. La même vigueur et la même énergie débordante se retrouvent cependant dans cette peinture murale aux textures violentes et frondeuses. Dans ses toiles, Germain reste fidèle à ses recherches antérieures de textures et de matière. Sur fonds pivés et rugueux disent toute la volonté que Germain apporte à faire vivre la matière.

A propos de cette exposition rafraîchissante et attachante, mais peu colorée, je remarque une fois de plus, que chez nous, les peintres (hommes) s'attachent surtout aux textures, alors que les femmes peintres semblent trouver leur lyrisme dans l'insaisissable pouvoir de la couleur, comme Rita Letendre, Gervais, Ferron, Maltais, Fau-teux-Massé par exemple...

Téléselection

● Signalons, tout au début de cette chronique, que la série mondiale de baseball, commencée hier, se poursuit aujourd'hui. Les spectateurs et auditeurs voudront donc prendre note que les émissions de l'après-midi, de 3 h. à 4 h. sont susceptibles d'être supprimées pour laisser place à la retransmission de cette série mondiale. C'est particulièrement le cas de "Ce soir ou jamais", émission animée par Jean Gascou et Marthe Choquette avec pour invitée Thérèse Laporte.

● A 8 h., le téléroman de Louis Morisset, "Filles d'Enes" ou l'on verra que Pierre et Jean Turgeon deviennent des rivaux.

● L'émission "Astrologie, graphologie, cartomancie", est reportée à une date ultérieure pour laisser place à un débat Couette-Marchand qui portera sur quatre sujets: le

syndicalisme — les prises de position du C.S. dans le domaine des théories économiques — l'esprit du C.S. et le C.S. dans le domaine social.

● A 9 h. 30, l'émission "La Maison du Québec" est reportée et est remplacée sur le réseau par "Le Mai de Bordeaux" qui devait passer hier.

● Côté radio, les mêmes restrictions faites relativement au baseball, signalons dans l'émission "Les chansons de la maison" un regard sur les Neo-Canadiens à l'école avec Gerald Lachance — à 6 h. 30, l'émission "Picotin", qui est un extrait du journal d'Anne Frank (l'histoire de la petite Katje) — à 9 h., la première émission d'une série consacrée aux compositeurs sud-américains.

● Ce soir, Zuleta, Blas, Holguin et Metja. — Enfin, à 10 h. 30, "Musique de chambre" (Debussy, avec Rampal, P. Pasquier, L. Lachance, P. Tortelier et J. Huteau.

INSTANTANÉ...

Sans filet

Le cirque de Moscou vient de terminer ses représentations au Forum avec un succès qui ne laissait pas prévoir une ville habituée au brouhaha du cirque américain.

Pourtant, si j'en crois mes oreilles, certaines gens furent déçus par certains numéros qui me semblaient à moi particulièrement remarquables.

Ainsi du numéro des funambules auquel on a gentiment reproché de présenter leurs périlleux exercices sur la corde raide, sauts périlleux, pyramides, etc., reliés au plafond par un fil accroché à leur ceinture qui les eût empêchés de s'écraser au sol pour peu qu'ils eussent manqué leur coup et tombé.

Cela coïncide, d'ailleurs, avec les protestations qu'élevèrent les gens du voyage quand certains pays interdirent sur leur territoire les exercices au trapeze volant sans filet.

Je veux bien qu'en tout homme il y ait une bête et que la bête ne puisse pas trouver son plaisir au cirque sans ressentir l'excitation du danger.

Je veux bien également que la virtuosité des athlètes dépende des conditions de sécurité et que, par conséquent, rajouter un filet, se suspendre à un fil soit "truquer" en quelque sorte le numéro.

Mais, que diable, ne sommes-nous pas assez civilisés pour comprendre et admettre qu'une vie, même celle d'un artiste de cirque, mérite d'être protégée. Et s'il le faut contre lui-même.

Pour ceux qui, malgré tout, vont au cirque pour voir le dompteur dévoré par ses lions ou pour assister au spectacle réjouissant d'une ravissante danseuse sur corde atterrir un peu brutalement au sol et se casser deux jambes, je leur conseille d'aller voir un match de boxe, le noble art ne faisant pas encore usage de ficelles pour retenir le boxeur trop impétueux dans son coin.

JEAN BASILE

L'Etable rouverte

Le Café du Musée, le restaurant à la galerie de l'Etable au Musée des beaux-arts de Montréal, est rouvert au public. Il est sous la direction des Jeunes Associés du Musée.

Des repas chauds sont servis entre midi et 2 heures du lundi au vendredi inclusivement. Le thé est servi tous les jours, y compris les fins de semaine, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi.

Petites nouvelles

Pièce en un acte

Le premier concours de la pièce en un acte lancé par l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs, au mois de mai, vient de se terminer. Une vingtaine de pièces ont été retenues et sont actuellement étudiées par un jury composé de trois personnalités reconnues du théâtre canadien.

Un premier prix de \$300 et un second prix de \$200 seront remis aux auteurs proclamés par le jury à l'occasion du cinquième congrès national de l'ACTA qui aura lieu au Château de Blois, à Trois-Rivières, les 20 et 21 octobre prochains.

ARTS · SPECTACLES

A LA SALLE REDPATH

Vivaldi par J.-P. Rampal

La critique musicale de Gilles Potvin

Cette année encore, il appartenait à l'Orchestre de chambre McGill d'inaugurer une autre saison musicale à Montréal, saison qui, selon les prévisions, promet d'être l'une des plus chargées qu'on ait vues. Il y avait foule à la salle Redpath lundi soir, pour entendre un concert Vivaldi avec le célèbre flûtiste français Jean-Pierre Rampal. L'intérêt soulève par ce premier concert, et sans doute les cinq autres de la série, a été tel que tous les abonnements ont été vendus plusieurs jours à l'avance. A la suite des demandes ininterrompues pour des places, l'Orchestre de chambre McGill, pour la première fois, annonce que le même concert Vivaldi sera repris ce soir à 9 h. cette fois, dans la même salle.

J'oserais dire que la présence de Jean-Pierre Rampal a été la raison même de ce concert puisque, sur huit œuvres de Vivaldi, il participait à l'exécution de pas moins de six, en l'occurrence les six concertos pour flûte de son opus 10. Pour ouvrir et fermer le concert, Alexander Brött avait choisi deux des douze concertos gros-sos de l'opus 3, le numéro huit et le numéro dix, appartenant à la série qui porte le sous-titre de L'Estro armonico.

Vivaldi a été l'une des figures les plus étonnantes de la musique de la fin du dix-septième siècle et de la première moitié du dix-huitième. Il a écrit une quantité incroyable de musique qui démontre une verve intarissable et une connaissance profonde de la technique du violon. Et en ne peut que juger les œuvres de lui qui sont connues et éditées. Un grand nombre sont perdues ou enfouies dans les musées et les bibliothèques italiennes, attendant d'être recueillies et classifiées par les musicologues. Le fait que sa musique ait intéressé Jean-Sébastien Bach au point qu'il en transcrive plusieurs pour l'orgue et autres instruments est une preuve irréfutable de son talent.

Les œuvres concertantes de Vivaldi sont surtout dessinées au violon, son instrument. Parmi les rares œuvres qu'il a dévolues à un autre instrument, on trouve les six concertos pour flûte avec continuo et cordes. Il confie à l'instrument solo des traits brillants, le fait converser avec l'ensemble ou lui donne carrément le premier rôle, surtout dans les mouvements lents. Les œuvres sont de valeur inégale, montrant un compositeur ne manquant certes pas d'idées originales mais comme emprisonné dans les cadres d'une forme encore mal définie. De plus l'écriture man-que souvent d'invention. On voudrait une ligne mélodique plus modulante, alors que Vivaldi s'entête à nous tenir toujours dans la même tonalité, ce qui n'est pas sans entraîner une certaine monotonie.

Jean-Pierre Rampal a joué ces œuvres avec la maîtrise et la musicalité totales qu'on lui connaît. Je regrette de ne répéter mais que peut-on dire de plus que ce qui a été dit mille fois et partout: Voilà, sans conteste, le plus grand flûtiste de l'époque.

La collaboration d'Alexander Brött a été extrêmement vivante et il a dirigé avec sa précision coutumière. Trop souvent cependant, l'orchestre prenait une importance à mon sens trop grande, couvrant la sonorité pourtant pleine et ronde du soliste. Même le clavecin et le violoncelle jouaient un peu fort dans les passages confiés au continuo.

EXPOSITION

SYLVIA ARY

MERCREDI A SAMEDI
1 à 5 heures p.m.

ARTLENDERS

4645 MONTCLAIR — 484-4691

Les Apprentis-Sorciers

Judis · Vendredis · Samedis
8 h. 30
DIMANCHES, 7 h. 30
La Boulangerie
RA. 2-5363

Chez Pierre

depuis 20 ans
on mange de la cuisine
simple mais de bon goût

Chez Pierre

la qualité est là

Chez Pierre

véritable cuisine
bourgeoise

Chez Pierre

ouvert de midi à 11.30 p.m.
tous les jours excepté
le dimanche

Licence complète

1263, rue Labelle
VI. 2-1590

CENTRE D'ART de L'ESTEREL

CHEZ TEMPOREL

Poésie jeune
Plaine de fraîcheur
à C
PIERRE CALVE
Sam. 10 h. et 12 h.

La semaine prochaine
RETOUR DE
VACANCES
avec
NORMAND HUON
FERNANDE GIROUX

Ste. Marguerite
CA. 8-2160

ST-DENIS · BIJOU

Brigitte
Bardot
à le visage du
désir et du péché
dans

ET DIEU CRÉA
LA FEMME
CINÉMA SCOPÉ CURD JURGENS
La seule version originale et complète

Un film apô-
callyptique
et cruel
Marina
VLADY
Robert
HOSSEIN

PARDONNEZ
NOS OFFENSES

la
serénade
OPERA LOUNGE

rené Bergé,
gilles Gauvin,
thérèse Guérard,
suzanne Lapointe,
jacques Pratt,
suzanne Sénécal,
suzette Pratte.

Vos airs préférés interprétés à votre table par nos
meilleurs artistes lyriques canadiens
Spectacle continu à partir de 8.30 p.m.
Dimanche, à partir de 6.30 p.m. souper fin à prix
spécial pour toute la famille.
Relâche le lundi. — Entrée gratuite — Stationne-
ment gratuit.

CAFÉ ANDRÉ, 2077, rue Victoria (près d'Eaton)
Réservations : VI. 9-5038

ténor
ténor
soprano
soprano
basse
mezzo-soprano

591 est, Henri-Bourassa
Montréal 12.
Tél. : 381-1777

Dîner gastronomique tous les soirs
aux chandelles.

Stationnement
gratuit

Pour réservations :
adressez-vous à
M. RENÉ

EXPOSITION

Charles Stegeman

commençant
aujourd'hui le 4 oct.

GALERIE WADDINGTON

1456 ouest, Sherbrooke
VI. 4-5455

à l'Elysée

DERNIERS JOURS
salle alain resnais
LA POUPEE
LE FILM DONT TOUT
MONTREAL PARLE

BIENTOT
LOLA MONTES!
salle eisenstein

LE
RENDEZ-VOUS
DE MINUIT
DE ROGER LEENHARDT
avec LILI PALMER
et MICHEL AUCLAIR
VI. 2-6053

JUSQU'AU 16 OCTOBRE

Peintures récentes de :

BELZILE

galerie libre

2100, rue Crescent
Tél. 288-6080

GALERIE CAMILLE HEBERT

2075 RUE BISHOP — Tél. 849-9931

PEINTRES CANADIENS ET EUROPEENS EN EXCLUSIVITE

Ouvert tous les jours, sauf le dimanche,
de 10 heures a.m. à 6 heures p.m.

EXPOSITIONS

SYBIL KENNEDY
SCULPTURES

PAUL BEAULIEU
PEINTURES

DOMINION GALLERY
1438 ouest, SHERBROOKE — VI. 5-7471

CELEBREZ avec CINERAMA

SON 10ème ANNIVERSAIRE!

MGM et CINERAMA présentent

THE WONDERFUL WORLD OF THE BROTHERS GRIMM

une production de GEORGE PAL ★ TECHNICOLOR

Semaine d'anniversaire: 30 sept. - 6 oct.

IMPERIAL

GUICHETS OUVERTS: 10h. a.m. à 9h. p.m. Dimanches de midi à 9h. p.m. Réservations: AV. 8-5603

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE PRESENTE

Richard II

2 DERNIERES
Samedi prochain 6 octobre
à 2 h. 30 et 8 h. 30

525 OUEST, SAINTE-CATHERINE — VI. 5-7149

LE RIDEAU VERT

Ce soir 8.30
Dim. 2.30 et 7.30
LES PORTES
CLAQUENT!

Première 15 oct.
POUR LUCRÈCE
J. Giraudoux

AU STELLA - VI. 4-1793
\$1.98 - 4664 St-Denis

"BLAISE"

de Claude Magnier
CE SOIR A 9 HEURES
En vedette:
ANDRÉE LACHAPPELLE
PIERRE THIERIAULT
THEATRE ANJOU

Téléphone: UN. 1-7494
1204, rue Drummond
\$1.50 — \$2.00 — \$2.50

Avant le spectacle
Venez dîner à l'Anjou
Table d'hôte \$1.50

Un bon repas...
avant un bon spectacle...

POUR LA PREMIERE FOIS, FILM EN TROIS SEQUENCES!

Boccaccio '70

JOSEPH E. LEVINE
présente
CARLO PONTI
IN EASTMANCOLOR
HORAIRE
12h.10 - 3h. - 5h.50 - 8h.35
Tél.: 866-2644 A L'AFFICHE

Cinema

PLACE VILLE MARIE
DINER D'HOMMES D'AFFAIRES - 1.25
COCKTAIL BAR

Le Dauphin

"L'HEURE DU SPECTACLE"
TOUS LES SOIRS

★ MADELINE CROSS diseuse
★ LAURIE STUART uni-cycliste
★ Le Quatuor Jacques THIERRY
★ CONNIE MARSON à l'orgue

En vedette:
★ CLAUDE GIRARDIN
Créateur de
"J'ai rêvé dans les bras"
Spectacles à 10 h. et minuit
Une soirée dont vous vous souviendrez longtemps. Ex-
cellente cuisine française. Nerveuses attractions.
Choix de vins extraordinaires.

"MUSIQUE AUTOUR DU
MONDE" présentée gracieu-
sement par le "DAUPHIN".

400 OUEST, RUE SHERBROOKE
Tél.: 842-8262

Stationnement
gratuit

Pour réservations:
adressez-vous à
M. RENÉ



La Femme

AU FOYER ET DANS LE MONDE

Conditions d'une maturité littéraire canadienne

M. Maurice Gagnon devant les membres de la Société d'étude et de conférences

C'est à bâtons rompus mais avec beaucoup de jolies entrées que M. Maurice Gagnon, romancier, a parlé de sa technique, de sa fabrication, de ses romans sur le marché canadien, en inaugurant la série de conférences publiques de la Société d'étude et de conférences, à l'hôtel Windsor, mardi après-midi.

Le conférencier a été présenté par Mme Laurent Gelly, présidente générale de la Société d'étude et de conférences qui entreprend une nouvelle saison, avec une huitaine de conférences à son programme.

En débutant M. Gagnon a exprimé un sentiment de sympathie envers son auditoire en avançant que, devant l'obligation d'écouter une conférence, il lui arrive, pour sa part, régulièrement de s'endormir. Il a mis son auditoire parfaitement à l'aise d'en faire autant s'il n'arrivait pas à l'intéresser vraiment.

Le romancier a ensuite fort bien expliqué tout ce qu'il ne faut pas faire, tout ce qu'il y a à éviter pour faire un roman viable, fabriquer un ouvrage

qui se tient debout, le mécanisme de la chose. Ayant intitulé son exposé: "Les conditions d'une maturité littéraire canadienne", le romancier a d'abord démontré le caractère juvénile des adolescents, par exemple une jeune fille qui fait ses débuts au bal, un jeune marin qui prend la mer pour la première fois et les différences de comportement et d'observations qui surviennent chez ces mêmes personnages quand ils auront atteint la maturité d'esprit.

Qu'est-ce que la maturité? C'est l'état, dit M. Gagnon, où l'on apporte à son travail la plénitude de ses moyens, jugement, expérience, observation, intelligence, imagination et métier, plénitude qu'on est en droit d'attendre d'un adulte. Pour compléter cette définition, l'adulte c'est celui qui a atteint un degré maximum d'autonomie. Il s'agit donc, avant tout, d'un état d'équilibre sensible, moral, intellectuel. Un très petit nombre actuellement de nos romanciers sont arrivés à cette maturité, à cette autonomie.

C'est vrai que nous avons des romans canadiens qui remportent des prix dont on parle mais combien parmi ces livres-là se situent au niveau vraiment adulte? Dans un très grand équilibre, tout se tient, ou la sensibilité est compensée par la raison?

A propos de métier, combien peuvent offrir dix pages de suite sans faute de syntaxe? Très peu d'entre nous ont su faire quelque chose de personnel. Un signe très net d'adolescence littéraire: on fait des personnages, on choisit de préférence les gens pleins de préjugés des petites villes. C'est du pamphlet, le pamphlet ne vit pas. On ne fait pas des romans avec du contre mais avec du pour. Il y a une recette infallible pour vendre des livres: c'est la culture de l'obsession, l'obsession des perversions sexuelles. Je n'ai pas d'objections à ce qu'une littérature contienne de ces choses mais je m'oppose à ce qu'elle ne contienne que ça. Notre littérature est une littérature de confession: étroitesse d'un côté, rigidité de l'autre. Les oeuvres qui durent y arrivent grâce au public lecteur et vous n'aurez que les auteurs que vous méritez.

M. Gagnon a terminé en disant que les critiques ont une peur mortelle de ne pas être à la page, d'être rétrogrades. Alors tout plutôt que d'être rétrogrades, même le risque d'accorder plus de crédit aux oeuvres étrangères qu'à ce qui se fait ici. Et pourtant nous avons des auteurs qui se comparent, qui évaluent aussi bien ceux de l'étranger. On fait beaucoup de cas des ouvrages "nouvelle vague", surtout quand ils sont incompréhensibles. Le résultat? On étouffe nos écrivains. Il y a même des critiques qui décident pour les auteurs, des livres qu'ils auraient dû écrire ou ne pas écrire. L'important, c'est d'être soi-même, c'est le seul moyen pour atteindre à la maturité.

G.B.

Réunion d'anciennes à Saint-Lambert

L'Amicale du pensionnat de Saint-Lambert, des religieuses des SS, NN, de Jésus et de Marie, tiendra sa réunion annuelle, samedi, le 20 octobre, à 2 h. de l'après-midi. La plupart des religieuses qui ont déjà enseigné à ce pensionnat seront présentes. Il y aura messe à 4 h. Un buffet clôturera la réunion.

Bienvenu à toutes. Information: Mme Huguette Archambault, secrétaire, CRescent 1-5404.

Horaires de la radio CBF

7.31 - Le saut du lit
7.44 - Chronique sportive
8.00 - Cher Milville
8.00 - Radio-journal
9.05 - Chronique sportive
9.30 - Chronique sportive
9.31 - Chronique sportive
10.00 - Radio-journal
10.01 - Féminin
10.15 - Psychologie de la vie quotidienne
10.30 - Plein soleil
10.54 - D'une part à l'autre
11.00 - Radio-journal
11.01 - Les carnets de l'inspecteur Tanguay
11.15 - Vies de femmes
11.30 - Les jeux troubadours
12.00 - Radio-journal
12.01 - Jeunesse dorée
12.15 - Les villages de l'amour
12.30 - Le réveil rural
12.54 - Tu es roi chez toi
12.58 - Signal horaire
1.00 - Radio-journal
1.15 - Heure du dessert
1.15 - Chronique sportive
1.30 - Cartes sur table
1.30 - Une demi-heure avec...
2.00 - Radio-journal
2.01 - Les chansons de la maison
2.15 - Le Bel Age
3.00 - Radio-journal
3.01 - Les chefs-d'œuvre de la musique
4.00 - Radio-journal
4.01 - Arc-en-ciel
4.15 - Sur deux pages
5.00 - Radio-journal
5.01 - Métro-magazine
5.45 - Extra
5.55 - Nouvelles sportives
6.00 - Radio-journal
6.15 - A communiquer
6.45 - Rythmes sud-américains
7.00 - Radio-journal
7.01 - Psychologie de la vie quotidienne
7.15 - A communiquer
7.30 - Variétés de Québec
8.00 - Radio-journal
8.01 - Place publique
8.20 - Les Petites Symphonies
9.00 - Compositeurs sud-américains
10.00 - Trente minutes d'information
10.30 - Musique de chambre
11.00 - Nouvelles sportives
11.01 - Radio-journal
11.05 - Aux portes de la nuit
12.00 - Radio-journal
12.01 - Blues et inconnues
1.00 - Radio-journal
1.01 - FIN DES EMISSIONS



MODÈLE RAOUL-JEAN FOURÉ, montré à la présentation des collections EATON pendant le FESTIVAL CANADIEN. Manteau 7/8 en ocelot. De ligne tailleur, à col revers, fait de loutre noire. L'ampleur du dos est retenue par une martingale en forme se terminant en avant par un effet de ceinture passant dans une boucle.

Un livre indispensable: "Qu'est-ce que le CONCILE?"

Informateur religieux délégué à Rome au Concile Vatican II, Marcel Adam était particulièrement qualifié pour écrire ce petit livre intitulé: "Qu'est-ce que le Concile?", paru aux Editions du Jour.

Il était indispensable qu'on nous explique en termes simples ce que sera cet événement majeur de la vie de l'Eglise. L'auteur résume d'abord brièvement l'histoire des vingt conciles précédents, décrit les préparatifs du présent concile et en expose les buts et les résultats possibles.

Son Eminence le cardinal Léger a accepté de préfacier l'ouvrage de Marcel Adam. "Je suis heureux, écrit le cardinal, et même j'éprouve une certaine fierté à présenter ce livre. Il n'entre pas dans des controverses stériles et inutiles. Il est un effort de vulgarisation. Il répond aux questions que se posent les fidèles, en ce moment."

"La publication de ce livre, écrit encore le cardinal, est un événement qui mérite d'être souligné. Cet effort de lucidité de la part d'un laïc excite notre admiration."

Orné d'une photo du Saint-Père et fort bien présenté "Qu'est-ce que le Concile?" est cependant offert au prix populaire de \$1. L'ouvrage est en vente partout, dans les librairies et les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: "Les Editions du Jour" (chez Jacques Hébert) 3411 Saint-Denis, Montréal (VI. 9-2228).

Au "Petit théâtre" chez Eaton

FILMS SUR LE CANADA par l'OFFICE NATIONAL DU FILM. Projections continues, sauf pendant les spectacles. Près de 20 films documentaires et historiques, intéressants et variés, en français et en anglais, au "Petit Théâtre" Eaton, cinquième étage.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Qualité souvent italienne
- Leve violemment la patte
- Ancienne hirondelle
- De même valeur - Première coupable
- Pénètre - Qui sert
- Note - Disperse en surface
- Essai - Eu les moyens
- Vieux patriarcal - Ville de Suisse - Durée
- Ne divulgue pas - Passe par la tête - Note
- Colère - Ruminant - Démonstratif
- Préposition - D'un auxiliaire - Allure
- Poison violent

VERTICALEMENT

- Qui donne un avantage sur les autres
- Prenom - Monte facilement aux arbres
- Vide - Chef
- Pleur - Métal toujours recherché
- Voyelles - Remarque - Affaiblissent les vieux
- Marque une absence

Qui ne brûle plus

- Ville de Chaldée - Gros oiseau migrateur
- A de grandes distances
- Unité d'âge - Personnel - Voyelle doublée
- Nouveau
- Réexaminée - Philosophe français
- Préfixe - Qui ont en mains

Solution d'hier

HORIZONTALEMENT: HERESIAQUES; UNI; IMAGE; ETAGE; LE; RENTIER; TRE; AMICALES; AERE; DN; TROU; DE; CAGE; SERRER; OGIVE; SOSIES; OURS; ANE; SENSATIONS
VERTICALEMENT: HUMILIATIONS; ENUME; RIGRA; EROSION; UG; EU; VUS; SUEE; SE; RA; INTERMEDIE; ST; AI; EIDERS; VENCE; RO; QUITTANCES; RAIL; ARIAS; ETAGEE; EN; SERS; ESSEN

GRAND GALA CANADIEN

La fourrure au Canada et quelques-unes de ses merveilles en vedette chez Eaton

La nécessité et le luxe font de la fourrure l'une des premières industries du pays
Collection Raoul-Jean Fouré en exclusivité à la maison Eaton de Montréal

Après le tour d'horizon accompli hier parmi les activités de la maison Eaton, depuis les initiatives de son fondateur, Timothy Eaton, à l'occasion du Gala canadien, grande exposition Trans-Canada, qui groupe en plus, des activités artistiques de toutes sortes, arrêtons-nous aujourd'hui, si vous le voulez bien, au salon de fourrure des couturiers canadiens: M. Raoul-Jean Fouré.

Le nom et les qualités du créateur en haute couture sont bien connus d'un bout à l'autre du pays, mais connaît-on sa fourrure et ses merveilles, et aussi bien le Salon de fourrure même couturier-pelleter?

La collection fameuse que l'on peut voir jusqu'à samedi, le 13 octobre, est exclusive à la maison Eaton. Hier, M. Fouré accueillait lui-même les clients et les journalistes chez Eaton, à l'occasion de ce grand gala de l'industrie et du commerce canadiens, qui se déroulent actuellement aux divers étages du renommé magasin de l'ouest.

Mercredi prochain, à une heure, M. Fouré sera encore présent à son salon chez Eaton, et chaque jour, pendant le déjeuner, au restaurant du neuvième, des mannequins présenteront quelques-unes de ses plus magnifiques créations.

Manteaux et jaquettes sport, pelisses et manteaux de grand

luxe, fantaisies pour le sport ou la ville comme ces blousons de fourrure, dont l'un en marbre de roche est un bijou de la collection, on trouve tous les genres, toutes les fourrures, et même des pelages nouveaux ou d'anciens travaillés de façon nouvelle; ainsi ce manteau trois-quarts de chat sauvage, taillé à l'horizontal avec pièce de cuir à la taille pour pouvoir le cintrer avec une ceinture fletcher.

Toutes les femmes s'arrêtent et rêvent au moins, de longs moments, devant ces étalages de fourrures précieuses qui accompagneraient si bien une couronne sans en devoir imposer le poids, fort heureusement.

HAUTE COUTURE

M. Raoul-Jean Fouré est le fondateur et le président de l'Association des couturiers canadiens. C'est en 1920 que M. Fouré quitte Paris pour venir au Canada. Il ouvre tout de suite un atelier précédé d'un salon mais il n'a en ce moment qu'une seule ouvrière; il en a seize à présent et qui travaillent à plein temps.

En 1933, c'est le premier couturier canadien à recevoir l'invitation de présenter deux modèles au défilé international de mode d'Atlantic City pour lesquels il reçoit une excellente mention du "New York Times". En 1955, Raoul-Jean Fouré a pris comme associé, un jeune couturier de

talent: Jacques de Montjoye. Ce salon organise des défilés de mode canadienne à Ottawa, Toronto et Québec aussi bien qu'à Montréal, New York et Atlantic City.

La maison Eaton est très heureuse de présenter cette collection de fourrures conçue exclusivement pour son grand gala canadien. Les principales créations de la collection seront montrées pendant le Festival canadien tous les jours, sauf le samedi, à l'heure du déjeuner, au restaurant du neuvième. Elles seront également montrées les jeudis 4 et 11 octobre, à l'heure du dîner, de six à sept heures du soir.

Germaine BERNIER

Aidez votre médecin à bien vous soigner

Comment pouvez-vous savoir si votre médecin vous soigne comme il faut? Comment s'y prendre pour choisir un médecin? SELECTION du Reader's Digest d'octobre vous donne des conseils pratiques pour vous aider dans ce choix et explique comment obtenir du votre médecin les meilleurs soins possibles. Lisez pourquoi, à une époque où la demande d'assistance médicale est de plus en plus grande, il importe de choisir son médecin avant d'avoir besoin. Achetez SELECTION aujourd'hui!

LIMONADE
ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

L'enfant le plus mignon

devient moutonne, irritante s'il est contrarié. Les mères savent que les enfants de plus de 3 ans. Prises au coucher, elles adoucissent l'estomac... soulagent la constipation, sans coliques ni révol, l'enfant est frais et dispos. Goût sucré. Rien qui se revende ou qui tache. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own chez votre pharmacien.

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT DEMANDÉ

PETITS PRETS, \$1,000, \$1,500, \$2,000, demandés en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp. UN. 1-3438.

À VENDRE

Excellent poste de MEDECINE GENERALE, magnifique résidence, terrain 135' x 150', petite ville des Cantons de l'Est, départ pour spécialisation, conditions intéressantes, écrire à Case 369, "Le Devoir", Montréal.

BUNGALOW A REPENTIN

GRAND 5 PIÈCES FERMEES, fenestration panoramique, cve semi-fini, climatisé, bain, patio. Mensualité: \$82 tout inclus. Cause commerce, 661 Maurice. Tél.: 581-4334. JNO

BUNGALOW A VENDRE

AHUNTSIC - Bungalow, 5 appartements, tapis et rideaux vivants, 2 chambres, 2 couchers et sous-sol, \$18,000. - Téléphone, entre 8 h et 8 h 30 p.m., à 331-5678. 8-10-62

CHAMBRE A LOUER

COTE-DES-NEIGES - Pour demoiselle ou dame tranquille, entre 25 et 35 ans, Européenne est bienvenue. usage de cuisine, 12 par semaine non meublée, \$15 mensuel, entre 3h30 et 11h00. - Tél. 733-1721. JNO

COTTAGE A VENDRE

AHUNTSIC - Idéal pour professionnel, paroisse St-Nicolas, 2 apps, sous-sol fini, terrasse, \$5,000 comptant. S'adresser à 10450, rue Bérli. 8-10-62

DEMANDE D'EMPLOI

BACHELIERE EN ARTS, parlant anglais et espagnol, connaissant dactylo, demande emploi. - Tél. 733-8361. 6-10-62

Ingénieur en mécanique bilingue d'Ontario, 8 ans d'expérience en (Product design et production, de sirant poste stable dans Montréal ou les environs, s'adresser à case 368, Le Devoir, Montréal. 8-10-62

DIVERS

ACHETERAIT chaufferette à gaz pour Volkswagen. - Tél. 680-5555. 8-10-62

ÉDUCATION

Cours par correspondance en mathématique, science, latin, autres matières, par professeur diplômé d'université, écrire case postale 201, Station Yoville, Montréal. 8-10-62

LOGEMENTS CHAUFFÉS

À LOUER

ST-BRUNO - Appartements Lorraine, logements à louer, prix modéré. Très bien situés, 28 rue Seignour, St-Bruno, tél.: 653-4296 ou OI. 3-4606. 8-10-62

4 pièces fermées, moderne et propre, 2 bacs, avantageusement situé dans quartier résidentiel, près hôpital Nalonne et St-Joseph de Rosemont, \$80 par mois, s'adresser à 6232 Chateaub, CL. 6-5659. 6-10-62

INFIRMIÈRE LICENCIÉE

DEMANDE

Pour travailler dans hôpital privé, tél. MI. 5-1673. JNO

LIVRES A VENDRE

DECOUVREZ "Les Trésors du Pater" et autres livres, 100%, 1 exemplaire, 30 cents. Pierre Bouchard, 883, rue St-Jean, Québec 4. 19-10-62

Sélection de livres d'inspiration pour l'animation personnelle, Catalogue sur demande: FONDATION KIMBALL, 883, rue St-Jean, Québec 4. 19-10-62

MAISON A VENDRE

CARTIERVILLE - Site idéal, semi-décollé, 6 pièces incluant sous-sol fini, \$15,000. FE. 4-8246. 8-10-62

LONGUEUIL - Domaine de Normandie, Bungalow moderne, 6 pièces, foyer naturel, grand terrain boisé, superbe terrasse, patio, foyer, garage, chauffage, 2 salles de bain complètes, valeur actuelle: \$25,000, vendrait pour \$19,000, paiements mensuels: \$114, toutes taxes comprises. - Tél. OI. 3-6141. JNO

PROPRIÉTÉ A VENDRE

ST-BRUNO - Occasion unique, splendide pièces, secteur exclusif, angle avenue des Bouleaux, grand terrain boisé, superbe terrasse, patio, foyer, garage, chauffage, 2 salles de bain complètes, valeur actuelle: \$25,000, vendrait pour \$19,000, paiements mensuels: \$114, toutes taxes comprises. - Tél. OI. 3-6141. JNO

SERVICE DOMESTIQUE

GOVERNANTE pour enfant d'un an, avec expérience et références, bon salaire. - RE. 3-8142. 8-10-62

TAILLEURS

HERCULE GAMACHE Tailleur-déssinateur. Choix de tissus, coupe distinctive. Travail exécuté dans nos ateliers par un maître-tailleur. - Prix budgétaire

TAILLEUR

1594 rue FLEURY est DU. 8-5530

Faites transformer votre habit à la coupe simple, dans le dernier style.

Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR

351 est, rue GUIZOT. - DU. 8-2533 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. R.S. 5-2421 J.N.O.

VEVEUR DEMANDÉ

RE: hôpitaux et institutions religieuses. Jeune homme honnête, travailleur, sérieux, bonne instruction, expérience non requise, s'adresser à: Case 358, "Le Devoir", Montréal. JNO

VOITURE A VENDRE

PARTICULIER vend, cause départ, Chevrolet '62, non automatique, pneus à neige, radio, 12,000 milles, parfaite condition. Tél. MU. 9-1065. 5-10-62

MERCEDES 180 - 1959, parfaite condition, 24,000 milles, tout équipé. - Tél. AV. 8-2674, de 5 h à 7 h 30 p.m. 11-10-62

Reelle aubaine! Pontiac Parisienne 60 - 4 portes, H. T. Téléphone après 6 heures, DU. 8-1636. 8-10-62

VOYAGES

EUROPE, Mexique, Nassau, Floride Voyages Champlain, Montréal, 1125, rue Bernard, CR. 3-3941; Québec, 2286, chemin Ste-Foy, 327-1540.

TARIF

434 Notre-Dame est "LE DEVOIR" - VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à 3 h de la veille de la publication)

ANNONCES ORDINAIREs Pour 3 lignes (25 mots). Compter 3 mots à la ligne. Une ligne de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 25 cents.

GROS CARACTÈRES - Les lignes en caractère gothique (20 points) (20 lettres ou espaces) équivalent à deux lignes.

Naissances, services, anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot; minimum: \$1.00.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC présente À LA TÉLÉVISION vendredi soir 5 octobre



l'honorable JEAN LESAGE

CHAU-TV, New Carlisle
7:00 soir
CJOA-TV, Percé
7:00 soir
CHSM-TV, Rivière-au-Renard
7:00 soir
CKRS-TV, Jonquière
7:00 soir
CHLT-TV, Sherbrooke
7:15 soir
CKBL-TV, Matane
6:15 soir

CKRT-TV, Rivière-du-Loop
6:30 soir
CKRN-TV, Rouyn
6:45 soir
CFM-TV, Québec
11:00 soir
CKTM-TV, Trois-Rivières
11:00 soir
CJBR-TV, Rimouski
7:15 soir
CFMT-TV, Montréal
10:30 soir

Le Premier Ministre montrera comment LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ CLÉ DU ROYAUME nous rendra tous MAÎTRES CHEZ NOUS

potins financiers



PLANNED INVESTMENTS CORPORATION
2055, rue Peel, Montréal

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Fais dodo, Dodger, mon p'tit frère!

A l'an prochain! C'est leur devise depuis des années et ils n'auraient pas voulu y déroger pour tout l'or du monde. Ils avaient tout en mains pour gagner le championnat de la ligue Nationale; tout, tout et tout! Les statistiques — pour ceux que ça intéresse — l'ont prouvé hors de tout doute du commencement à la fin de la saison. Maury Wills a volé des buts à volonté, Tommy Davis a remporté le championnat des frappeurs, Drysdale, Podres et Koufax ont été les trois meilleurs lanceurs de la ligue et de plus les spectateurs ont tous pensé aussi que toutes ces statistiques disaient la vérité car ils se sont amenés en nombre record pour les voir évoluer. La mise en scène était parfaite jusqu'à ce qu'apparaissent les Giants avec une fiche pratiquement semblable en tout point. La différence ne résidait pas dans la chance mais dans l'art de guider la destinée du club, ce en quoi, pour une autre fois, les Dodgers ont dû prendre une leçon des Giants, leçon qu'ils avaient oubliée depuis 1951... où ça leur fut enseigné pour la première fois! Chut! ne criez pas, les Dodgers font dodo...

A ce péché... pas de miséricorde!

Un incident dramatique est survenu dans la ligue de baseball junior lors de la dernière partie de détail entre le Maisonneuve et le Villeray. Le gérant du club Villeray dans un accès de rage et de dépit s'en est pris violemment à l'arbitre au sujet d'une décision qu'il a cru erronée. Il l'a sauvagement battu! Maurice Despaty est le nom du gérant en question. J'espère fortement qu'on le bannira à vie du baseball à Montréal. De tels évergumènes qui oublient que le sport n'est après tout que du sport et qui agissent comme des gars de la pègre en mal de règlements de compte ne méritent aucune sympathie et doivent être expulsés du jeu et des terrains — surtout quand il s'agit de terrains municipaux — pour le plus grand bien du sport et de la communauté. Quand en plus on se rend compte des répercussions qu'un tel geste peut avoir sur les jeunes qu'il DIRIGEAIT — à dessein ce temps passé — il faut faire vite et bien, surtout sans y mettre de gants blancs. Ce M. Despaty, qui a le culot en plus de traiter les autorités de la ligue d'incompétents, n'a pas sa place dans les sports, surtout pas au sein d'une ligue junior!

Le Canadien junior, pépinière de luxe

Une pratique du Canadien junior c'est un peu comme une ruche en pleine action. Tout d'abord il y a autant de joueurs qu'on trouve d'abeilles à l'oeuvre. On dirait des centaines! Ils patinent en rond, en zig-zag, dans un sens puis dans l'autre sous l'oeil du professeur Claude Ruel. Le patinage de "fantaisie" terminé, les abeilles se mettent à travailler sérieusement sous la commande d'instructions précises, brèves et rapides: "Joue plus durement! patine... reviens... repars... lance vers le filet, pas sur l'arbitre! tiens ton hockey à deux mains; tiens-tu pour Hicke, rien que d'une main? patine... patine... patine... revient toujours comme une renigaine et les abeilles bourdonnent par vagues de cinq à toutes les trois minutes. Pas de répit, la valse tourne et tourne... Je suis parti au bout d'une heure... étourdi par leur vitesse, étonné par leur résistance et ravi de voir que la fabrique à étoiles du grand frère bleu-blanc-rouge fonctionnait à plein rendement. Tant que ces jeunes là y mettront autant de fougue Toe Blake pourra dormir en paix...

A BLUE BONNETS

Retour de K. Waples, demain soir

De retour d'un repos mérité de dix jours, Keith Waples revient sur la piste de Blue Bonnets, demain soir, dans le sulky de Senator Spangler. Il semble que le petit congé pris par Waples a chassé les symptômes d'ulcères, car le silencieux entraîneur en chef de l'écurie Miron avait l'air en grande forme lorsqu'il annonça que c'est lui qui conduirait le rapide Senator. Dans le stake "Dupuis Frères" de \$9,000, vendredi, Senator Spangler partira en "entrée" avec le puissant Winning Adios, qui a de nouveau été confié au "coup de guide" de l'Indien Frank Baise. "Baise" a remporté deux deuxièmes et une première en conduisant Winning Adios, a déclaré Waples. "Et puis, Winning Adios se mène tout seul. Je préfère le laisser aux bons soins de Frank Baise". Dans ce stake, troisième et dernier d'une série, les meilleurs ambassadeurs du Canada sont aux prises. Le 21 septembre, c'est Irish Grattan, sensation du meeting au parc Richelieu, qui gagna le stake Alouette. Le 28 septembre, sur une piste boueuse, c'est Winning Adios, conduit par Baise, qui l'emportait. Le tirage au sort de positions de départ a donné le résultat suivant: La "poule", Sir Winston Pick; no 2, Mighty Dudley; no 3, Royal Ronald; no 4, Irish Grattan; no 5, On Key (entrée avec Sir Winston Pick); no 6, Winning Adios (entrée avec Senator Spangler); 7. High Test; 8. Senator Spangler.

Leurs prédictions hantent les experts en football

Par JACK SULLIVAN de la Presse Canadienne

Avant l'ouverture de la saison de football, en août, on répétait dans l'est du Canada que les Rough Riders d'Ottawa n'étaient pas fameux, en effet. Le pauvre instructeur Frank Clair n'avait pas eu de flair et il y avait, disait-on, un tas de minus habens sur son équipe. On avait plutôt tendance à répandre le mot "Surveillez les Alouettes". Et quant aux Argonauts de Toronto, ils possédaient une défense d'un million de dollars derrière une ligne d'avant solide comme un mur de pierre. Les Tigers de Hamilton n'en menaient pas plus large que ça avec les mêmes petits vieux qui les avaient quand même conduits quatre fois en cinq ans aux finales pour la coupe Grey.

Cleveland vs Dallas à la TV

Dimanche prochain, le 7 octobre, les amateurs canadiens de football pourront voir à l'oeuvre sur leur écran de télévision, Jimmy Brown, que l'on a décrit comme étant le meilleur joueur de football professionnel.

Brown, qui en est à sa dixième saison, avec les Browns de Cleveland, jouera sur son propre terrain lorsque son équipe rencontrera les Cowboys de Dallas dans une joute de la Ligue Nationale du football. Cette joute fait partie d'une série de télémissions de la L.N.F., commanditée par la Brasserie Carling-Lite tous les dimanches aux réseaux français et anglais de Radio-Canada. L'an dernier, Brown est devenu le premier porteur de ballons depuis la formation de la ligue, il y a 42 ans, a remporté cinq fois le titre. Pendant deux saisons il a porté le ballon plus souvent que n'importe quel joueur. L'an dernier il a porté le ballon à 305 reprises.

Un autre joueur du Cleveland, favori de la foule, Jim Brown, obtenu du Detroit, en échange du quart-arrière Milt Plum.

Après leur première victoire de la saison, les Cowboys de Dallas seront un rude adversaire pour les Browns.

L'attaque des Cowboys menée par le quart-arrière Don Meredith devient de plus en plus dangereuse et l'instructeur Don Landry prétend que ses joueurs peuvent rivaliser avec n'importe quelle équipe de la ligue. Landry a amélioré la défensive des Cowboys et a réussi avec une nouvelle formation à battre les Rams de Los Angeles, 27 à 17, dimanche dernier.

Au réseau français de Radio-Canada les commentateurs Yves Létourneau et Jean Séguin donneront une description détaillée de la joute qui doit débuter à deux heures.

En somme, on disait: "Surveillez les Alouettes et les Argonauts, cette année."

Dans l'Ouest du pays, on argumentait avec un peu plus de sens. Ce serait encore une fois les Blue Bombers de Winnipeg avec les Lions de la Colombie Britannique qui sortiraient de leur tanière. Les Stampeders de Calgary constitueraient une menace certaine. Et puis les Roughriders de la Saskatchewan seraient encore dans les éliminatoires. Les Eskimos d'Edmonton, la faillite de l'année comme attraction, ne devaient pas être ignorés non plus.

Les paris

Avec toutes ces informations, les preneurs de paris de Montréal à Vancouver se préparent à faire une bonne saison. Jusque-là, ils avaient été une cible facile; ils l'avaient été pendant des années en favorisant l'Est dans les finales pour la coupe.

Ils n'étaient pas parvenus à se corriger même après que les Eskimos eurent battu les Alouettes trois fois de suite, durant les années 1954-56; ou quand les Blue Bombers donnèrent une râlée aux Tiger-Cats dans trois de leurs quatre rencontres, en 1958-59-61.

Ils favorisèrent l'Ouest en 1960, mais Ottawa les trompa en battant Edmonton, en 1960.

Clark n'est pas prêt

MONTREAL. — Don Clark ne jouera pas lundi quand les Alouettes recevront les Rough Riders d'Ottawa. Clark, le meilleur porteur de ballons de la conférence de l'Est, l'an dernier, a pratiqué avec le club cette année. Il avait été blessé le 16 août dans une partie contre Ottawa. La direction des Alouettes pense que Clark sera prêt pour la partie du club à Toronto dimanche le 14 octobre.

G. Sauvé, en tête du Petit Big Four

Gilles Sauvé, âgé de 13 ans, des Argonauts de la Pharmacie Sauvé, semble déterminé à accaparer le titre de meilleur porteur du "Petit Big Four" d'Ahuntsic, à la suite de sa performance en fin de semaine dernière.

Dimanche, Gilles comptait trois touches pour mener les siens à un triomphe de 31-0 sur les Alouettes du Restaurant Fleury. La veille, il en avait réussi deux malgré un échec de 25-19 contre les Rough Riders de la Mercerie Blain. Il a maintenant 48 points en trois joutes, contre 22 pour son plus proche rival, Jacques Gagné, des Riders.

Dimanche également, les Tiger-Cats de Radio, T.V. et Appliances causaient une surprise en prenant la mesure des invincibles Riders, par 15-8. Ils créaient ainsi une triple égalité en tête du circuit avec ces derniers et les Argonauts, chacun avec deux victoires et une défaite. Seuls les Alouettes n'ont pas encore remporté la victoire jusqu'ici.

Les quatre équipes sont au repos en fin de semaine, mais participeront à deux autres programmes doubles, samedi et dimanche, les 13 et 14 octobre, à 1h30 p.m., au parc Saint-Paul-de-la-Croix.

Liston est reconnu, mais...

NEW-YORK. — La Commission athlétique de New-York reconnaît Sonny Liston comme champion du monde à la boxe mais elle n'est pas prête à lui donner un permis de se battre dans le territoire qui tombe sous sa juridiction.

"Il doit mériter ce privilège", déclare la Commission. La Commission n'a pas révélé ce qu'il doit faire pour rentrer dans ses bonnes grâces, mais elle le laisse entendre. Il doit d'abord faire une demande, une formalité qu'il a ignorée jusqu'ici. Ensuite il devra répondre avec satisfaction à l'enquête et de la Commission et du comité de la législature de New-York qui étudie le sport de la boxe dans cet Etat. Liston et son conseiller Jack Nilon ont été invités à se présenter devant ce comité, le 11 octobre. Nilon a répondu qu'il veut savoir de quoi il s'agit avant de répondre à cette invitation.



Sur la photo ci-dessus on aperçoit le groupe des invités qui assistaient à la cérémonie de l'enlèvement de la première pellette de terre symbolique, à l'emplacement de la future arène du collège Bourget. De gauche à droite: le révérend père Edmond Telmosse, c.s.v., directeur des élèves, MM. Jacques Théorêt, président des élèves, Valois Bourbonnais, ingénieur-conseil, Dr Maxime Brisebois, ancien président de l'Amicale des anciens du Collège Bourget, Léopold Carrière, président actuel de l'Amicale des anciens, le révérend père Emile Auger, c.s.v., supérieur, le Dr Oscar Gendron, maire de Rigaud, M. J.-René Gauthier, entrepreneur général de la construction de cette arène, M. le chanoine J.-T. Donat Fortier, professeur au collège, les RR. PP. Lionel LaBarre, c.s.v., directeur des sports, Jean-Marie Saint-Germain, c.s.v., et Albert Desroches, c.s.v., respectivement préfet des études et directeur des élèves au Pavillon Louis-Quebec, et Wilfrid Senécal, c.s.v., assistant-supérieur.

Les assistances dans les majeures

Voici le tableau comparatif des assistances de cette année et de 1961 dans les ligues majeures. Ces chiffres ne comprennent pas toutefois les assistances de la série éliminatoire entre San Francisco et les Dodgers.

LIGUE NATIONALE		1961	1962	DIFFERENCE
CUBS		673,057	609,802	= 63,255
REDS		1,117,603	982,095	= 135,508
DODGERS		1,804,250	2,684,170	= 879,920
BRVES		1,101,441	767,221	= 334,220
PHILLIES		590,039	762,034	= 171,995
PIRATES		1,199,128	1,090,000	= 109,128
CARDINALS		835,305	953,623	= 118,318
GIANTS		1,390,670	1,359,942	= 30,728
METS			922,530	= 922,530
COLTS			924,456	= 924,456
TOTAUX		8,731,502	11,255,872	= 2,524,370
LIGUE AMERICAINE		1961	1962	DIFFERENCE
ORIOLES		951,089	790,254	= 160,835
RED SOX		850,589	744,080	= 106,509
WHITE SOX		1,146,019	1,131,562	= 14,457
INDIANS		725,547	716,076	= 9,471
TIGERS		1,600,710	1,207,881	= 392,829
ATHLETICS		683,817	635,675	= 48,142
TWINS		1,256,723	1,433,116	= 176,393
YANKEES		1,747,725	1,493,574	= 254,151
SENATORS		597,287	729,775	= 132,488
TOTAUX		10,163,016	10,026,056	= 136,960
Totaux 2 ligues		18,894,518	21,281,928	= 2,387,410

Gains de Shatto

TORONTO. — Dave Shatto des Argos de Toronto, y est allé au même rythme que le meneur George Dixon, des Alouettes de Montréal, la semaine dernière, et est monté en deuxième place des compteurs de la CFE.

Dixon et Shatto réussissent deux touches, chacun, leur donnant respectivement 60 et 48 points. Les statistiques compilées par la Presse canadienne démontrent que Moe Racine, du Ottawa, occupe le troisième rang avec 45 points, suivi de Don Suterin, du Hamilton, avec 43 points et d'Ernie White, du Ottawa, avec 42.

On retrouve trois joueurs sur un pied d'égalité au sixième rang, avec 37 points, soit Bobby Kuntz, du Hamilton, Bobby Jack Oliver, des Alouettes, et Bill Mitchell, du Toronto.

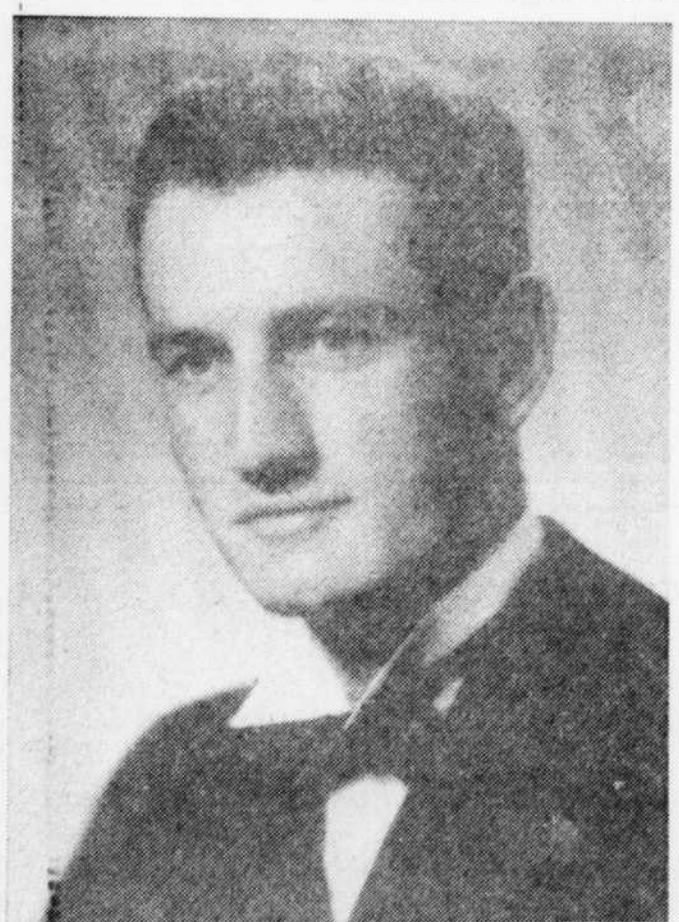
Sacramento, Calif. — Bobby Scanlon, 139, de Sacramento, vainqueur aux points après 10 rounds, sur Alfredo Escobar, 134, de Los Angeles.

du MAURIER
possède vraiment
des qualités exceptionnelles

Ronrico
Le Rhum de la Noblesse

IMPORTÉ DE PORTO RICO

Le voici...léger...sec...



Pierre Lavigne, directeur de l'éducation physique et des sports à l'université de Sherbrooke. Parmi les activités sportives des Carabins, on signale des clubs de football, de ballon-volant, de tennis, de hockey et de ballon-panier. Félicitations à ces étudiants qui, de concert avec les autorités de l'institution, comprennent la valeur formatrice du sport.

du MAURIER

Une cigarette de Virginie réellement plus douce avec le SUPER-FILTRE "Millieal" EXCLUSIF

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

Lorsque ces lignes paraîtront, ce que j'ai appelé la vraie Série mondiale, — soit l'éliminatoire entre les Giants et les Dodgers, — sera terminée. Si les ennemis des Dodgers ont pu faire des gorges chaudes à la suite de la déroute de 8-0 de lundi, ils ont dû le lendemain ravalier leur fiel et endurer aussi l'amertume d'une défaite peu glorieuse. Le club de Walter Alston, formé de jeunes, a pu jouer 35 manches sans compter un point. Mais comment expliquer, sans rejoindre les considérations de ma chronique précédente, que les Giants, avec une avance de 5-0 à la sixième manche, mardi, ont baissé pavillon, 8-7 ?

Il serait facile de devenir gérant d'estrade et de critiquer Alvin Dark qui changea son lanceur Jack Sanford alors que ce dernier n'avait donné que deux coups sûrs à ses adversaires. Mais Dark avait une bonne raison. Avant la partie, Sanford était plaint d'une indigestion. Le voyant quelque peu faiblir, il crut devoir le changer avant que trop de mal soit fait. Il s'est trompé. Comme Alston s'était trompé la veille dans le choix de son lanceur débutant Koufax. La partie de mardi donne raison à Alston qui, ne cherchant pas d'alibi, déclara : "Mes joueurs vont pourtant éclater à un moment ou l'autre." Ils l'ont fait avec une manche de sept points, après 35 manches de famine.

Qui eût pensé que Lee Walls viendrait, au moment opportun, alors qu'il y avait trois coureurs sur les buts, faire compter trois points avec un double important. Aucune boule de cristal n'avait vu aussi loin et je ne connais personne qui ait prédit ce coup d'autorité. Un autre joueur pouvait sortir de l'ombre dans la partie d'hier et faire pencher la victoire d'un côté comme de l'autre. Une chose est certaine. Une partie de baseball n'est terminée qu'avec le dernier retrait de la partie, pas avant.

Au temps où j'étais secrétaire des Rois, je fus témoin d'une de ces parties qui mériteraient de figurer aux livres de Ripley. C'était à Buffalo. Les Bisons menaient par 8-0 sur le club de Clay Hopper. Deux joueurs des Rois étaient retirés à la neuvième manche. Les spectateurs avaient commencé à quitter les estrades. Dick Whitman s'amena au bâton et frappa un roulant de routine en direction de l'arrêt-court des Bisons. Ce dernier jongla avec la balle et Dick fut saisi au premier but sur une erreur. Le frappeur suivant obtint un simple qui poussa Whitman au troisième but. Et la parade des Rois commença. Un simple, un but sur balles, une erreur, un mauvais lancer, un autre lanceur mal réchauffé, un double, un autre simple, etc. Les Bisons, pris de panique, ne purent éviter l'orage et les Rois gagnèrent la partie, 9-8.

Une chose est certaine. Pendant que les Yankees voyagent de New-York à San Francisco à Los Angeles, s'arrêtant ici et là pour une courte pratique où les joueurs se renvoient la balle entre eux, Giants et Dodgers ont atteint un climat de "suspense" rarement atteint avant une Série mondiale. Jusqu'à mardi on disait des Giants qu'ils étaient invulnérables parce que "hot". Depuis mardi, un autre club a secoué la guigne et les Dodgers, s'ils gagnent le droit de rencontrer les Yankees, seront retombés dans leurs bonnes habitudes qui leur ont fait gagner 101 parties au cours de la saison.

J'ai l'impression que les Giants et les Dodgers se redoutaient plus l'un l'autre qu'ils ne craignent les Yankees. C'est que dans la série préliminaire, le vainqueur ne pouvait se permettre le luxe de perdre plus qu'une fois alors que le champion du monde pourra subir trois défaites et l'emporter quand même s'il parvient à remporter quatre victoires. Quant aux Yankees, ils préféreraient se mesurer aux Dodgers. Quand on sait que les joueurs émergent aux recettes des quatre premières parties, les estrades de Los Angeles sont plus invitées que celles de San Francisco.

Comme on peut compter qu'il fait presque toujours beau en Californie, demain et vendredi, nous assisterons à partir de 4 p.m., aux deux premières parties de la Série mondiale. Samedi sera une journée ouverte qui permettra aux deux clubs de faire le voyage à New-York où les trois parties suivantes seront disputées à une heure plus avancée pour nous. Si la série n'est pas interrompue à New-York par la pluie et si les clubs jouent sept parties, le championnat mondial ne sera décidé que samedi prochain, sur la côte du Pacifique.

Trois bons gérants sont à la tête de ces trois clubs. Alvin Dark a une longue et brillante carrière dans les majeures. Ralph Houk et Walter Alston sont des produits de la ligue Internationale. Certains avaient cru qu'avec le départ de Casey Stengel, les Yankees tomberaient en morceaux. Même s'il faut admettre que les Yankees d'aujourd'hui n'ont pas l'autorité de certaines équipes de Stengel, Houk aura eu le mérite de continuer la tradition de championnat avec un personnel souvent plus disparate.

Quant à Alston, on se plaît à répéter périodiquement que ses jours sont comptés s'il ne gagne pas la Série mondiale et que Léo Durocher est prêt à recueillir sa succession. Buzzie Bavasi et Walter O'Malley ont toujours nié ces rumeurs. Une chose est certaine. On en demande beaucoup à Alston. Il est le seul gérant de toute l'histoire des Dodgers à avoir offert à son club un championnat du monde. Avec un club complètement renouvelé et formé de jeunes comme les deux Davis, Wills, Burdette, Fairly, il a gagné 101 parties durant la saison. Si ces mêmes jeunes sont un peu nerveux à la veille de la grande affaire, c'est compréhensible mais ce n'est pas la faute d'Alston. Toutefois si les Dodgers allaient se défaire de lui, plusieurs clubs majeurs seraient heureux de l'embaucher. Je pense actuellement aux Indiens de Cleveland qui se cherchent un pilote et qui ne pourraient faire une meilleure affaire que d'engager celui qui, au moins une fois, a battu les Yankees en Série mondiale, au temps des gros clubs de Casey Stengel.

Les activités à la Palestre

Rémi Brault, directeur du centre sportif Paul-Sauvé de la Palestre nationale, annonce l'ouverture de l'arena pour la présente saison. Déjà les clubs Rosemont et Palestre nationale, de la ligue Métropolitaine junior, ont commencé leur entraînement sur la patinoire du centre sportif Paul-Sauvé.

Tout comme l'an passé, le directeur du centre sportif Paul-Sauvé n'a pas oublié la gent écolière. Les jeunes écoliers pourront s'en donner à cœur joie, le samedi après-midi de 3 à 5 h., alors qu'il y aura du patinage.

Les amateurs de hockey qui fréquentent le centre sportif Paul-Sauvé pourront assister à trois joutes hors concours la semaine prochaine. Dimanche après-midi, 7 octobre, le Rosemont de la ligue Métro-

laine recevra la visite des Bruins de Victoriaville, champions junior de la province. Mardi soir, 9 octobre, les Bruins de Saint-Hyacinthe disputeront la victoire à l'équipe de la Palestre nationale de l'instructeur Fernand Perreault, et le lendemain (mercredi 10 octobre), le Canadien jr de l'instructeur Claude Ruel sera opposé au Rosemont du président Armand Mondou.

X X X

Athlétisme léger. — Les porte-couleurs du centre Chénier de la Palestre nationale qui ont participé à la course de 12 milles, au parc LaFontaine, ont fait assez belle figure dans la compétition. Roland Bouffard, le responsable de cette section, est heureux des résultats.

LOS ANGELES. — Les Giants de San Francisco feront face aux Yankees de New-York cet après-midi lors de la première partie des séries mondiales de baseball. Cet honneur échoit aux Giants en vertu de leur victoire d'hier aux Dodgers de Los Angeles au pointage de 6 à 4, victoire qui leur assurait le championnat de la ligue Nationale. Un but sur balles accordé par Stan Williams, lanceur en relève à Ed Roebuck qui, lui, avait succédé à Johnny Podres, alors que les buts étaient remplis, a provoqué le point gagnant. Une erreur, sur un roulant facile, de la part de Larry Burdette, a permis à Willie Mays de marquer un autre point pour rendre plus sûre la victoire des Giants. Ce ralliement de dernière heure par les Giants — qui tiraient de l'arrière par 4-2 — a rappelé de façon visible l'équipe de 1951 qui avait réussi le fameux miracle d'éliminer les Dodgers alors de Brooklyn lorsque Thompson avait frappé un coup de circuit encore gravé dans la mémoire de tous les amateurs de baseball.

Au moment où tout semblait perdu pour les Giants, entraînés de l'arrière au compte de 4 à 2 au début de la neuvième manche, ils ont opéré un ralliement qui leur a valu quatre points, leur permettant de faire face aux Yankees de New-York cet après-midi.

Un coup de circuit de Tommy Davis qui a fait produire deux points et une démonstration unique de la part de Maury Wills sur les buts avaient semblé devoir réduire à néant les espoirs des Giants. Cependant une attaque soudaine "d'égarement" de la part du lanceur de relève Ed Roebuck qui ne trouvait plus l'endroit précis où était situé le marbre, signifia le commencement de la fin pour les Dodgers.

Au cours d'une seule manche désastreuse, les Dodgers ont tous vu un à un s'envoler une part de \$10,000, allant au gagnant de la série, ont presque vu également les Giants la coupe de champagne aux lèvres célébrer leur victoire. Lorsque Willy Mays capta le dur coup de Lee Walls, qui signifiait la fin de la partie, il lança la balle dans les estrades.

Les péripéties de cette manche désastreuse pour les Dodgers débuta de façon très inattendue. Mais les 45,693 partisans des Dodgers qui furent cloués sur leurs sièges s'en souviendront longtemps. Lorsque Felipe Alou frappa un simple il ne parut pas que le danger était imminent, surtout après que Harvey Kuen l'eût forcé d'être retiré au second coussin, alors que les Dodgers sont venus au premier de compléter un double-jeu. Puis McCovey recut un but gratuit. Felipe Alou bénéficia du même traitement de faveur, remplissant les buts. Un simple de Mays porta le compte à 4 à 3 faisant compter Kuen. Un sacrifice de Cepeda produisit le point égalisateur, 4 à 4.

C'est alors que Williams avec les buts remplis accorda un fatal but sur balles à Jim Davenport, ce qui fit voguer allègrement Felipe Alou vers le marbre avec ce qui devait être le point gagnant. Alou dansa de joie en croisant le marbre, Ferranowski qui remplace Williams fut une autre victime du destin alors qu'un roulant facile de Jose Pagan échappa à Burdette ce qui provoqua un autre point: Mays qui vola au marbre à son tour. Ce ne fut pas certes une victoire aussi mémorable que celle de 1951, mais les Giants par ce ralliement de dernière heure, auront gravé dans la mémoire des amateurs de baseball un autre épisode inoubliable.

Il s'agissait d'un 15e championnat pour les Giants et leur permettait de participer aux séries mondiales pour une 15e fois de leur histoire. De 14 séries mondiales ils ont gagné 5 fois et en six rencontres avec les Yankees, tirent de l'arrière 2-4.

Hier la victoire des Giants fut créditée à un ex-lanceur des Yankees, Don Larsen, auteur d'une partie parfaite alors qu'il lançait pour les Yankees.

Chez les Giants Le championnisme coulait à flots dans la chambre des joueurs. Willie Mays fut l'objet d'une attention spéciale de la part de ses coéquipiers. On le couvra sur la table aux messages et on l'arrosa copieusement pendant qu'il ne pouvait que crier: "Ah! mes amis, le plus beau jour de ma vie!" Il en fut de même pour le reste des joueurs. Un hommage spécial fut rendu à Pierce, lanceur de relève hier, qui fit fin aux espoirs des Dodgers dans leur moitié de la neuvième manche. "Du travail fameux de dire Alvin Dark le gérant des Giants". Felipe Alou de son côté: "Ce qui prouve une fois pour toutes qu'il ne faut jamais perdre espoir ni confiance. Tout arrive dans une joute de baseball". Et Dark de crier sur tous les tons: "Je n'ai jamais vu un club semblable à celui-ci pour revenir de l'arrière et bondir dans la mêlée pour triompher au moment où tout

Dark est furieux contre O'Malley

LOS ANGELES. — Le gérant Alvin Dark, des Giants de San Francisco, a accusé hier Walter O'Malley, propriétaire des Dodgers de Los Angeles, d'être celui qui mène la ligue Nationale et d'intimider les arbitres.

Dark était encore furieux contre l'intervention de l'arbitre Jocko Conlan auprès des préposés au terrain à San Francisco, avant la partie de lundi.

"M. O'Malley, dit-il, est l'homme le plus puissant du baseball. Son opinion fait loi. Imaginez un arbitre qui descend sur le terrain pour se mêler des affaires des préposés au terrain. Cela ne peut arriver que là où les Dodgers sont impliqués. Pourtant le terrain des Dodgers est le seul où l'on route le terrain à la place de 3 p.m., avant une partie du soir. Le champ intérieur est aussi dur que du macadam et la balle y bondit comme une balle de golf. Ceci est parfaitement légal, il va sans dire. Mais si nous essayons de rendre notre terrain attrayant, c'est illégal!"

Avant d'appréhender les Dodgers ont tenté d'attirer chez eux leur préposé au terrain, Matty Schwab, Dark a dit: Si quelqu'un d'autre faisait la même chose, on l'accuserait d'ingérence indue, mais pas quand il s'agit des Dodgers. Je ne crois pas que M. Schwab accepte l'offre. Il ne peut pas travailler sur l'asphalte. Il est surpris que Maury Wills soit capable de durer aussi longtemps.

"Puisque M. O'Malley veut mener le jeu, l'an prochain, quand les Dodgers viendront à San Francisco, je leur démanderai d'abord comment ils aimeraient avoir le terrain."

Les Giants sont champions!

Les Maple Leafs sont malchanceux dans leurs joutes hors-concours

MONTREAL. — Si les Maple Leafs de Toronto, détenteurs de la Coupe Stanley, jettent un coup d'oeil sur les pointages des parties hors-concours, ils en rougiront certainement.

Les puissants Torontois n'ont pu encore décrocher un seul triomphe sur un club de la ligue Nationale cette année. Leur meilleure performance a été une partie nulle au compte de 2 à 2 contre les Rangers de New York. Pendant les temps libres, les Canadiens de Hull-Ottawa champions de la ligue professionnelle de l'Est recoltaient une victoire et deux parties nulles contre des équipes de la ligue Nationale. Hier soir le Hull-Ottawa réussissait à faire partie nulle contre les puissants Black Hawks

de Chicago au pointage de 2 à 2. Les Leafs de Toronto, contre un club des ligues mineures encore une fois ont démontré leur supériorité en le battant par 9 à 0. Il s'agissait des Stampedeers de Calgary. Les Canadiens de Montréal qui semblent avoir une affection particulière pour le

chiffre 9 ont vaincu les Frodo-tenac de Kingston au compte de 9 à 3.

Les Bruins de Boston de leur côté ont été battus par chaque équipe de la ligue Nationale à laquelle ils ont eu à faire face, en plus d'avoir été vaincus par le Hull-Ottawa le 24 septembre dernier au compte de 2 à 1. Les Red Wings de Detroit n'ont qu'une seule victoire à leur palmarès, mais il faut avouer qu'ils n'ont joué qu'une fois aussi contre une équipe de la ligue Nationale. Ils ont battu les détenteurs de la coupe Stanley, les Maple Leafs de Toronto. S'il fallait compter ces points lors des parties hors-concours, le Hull-Ottawa aurait donc une meilleure fiche en certains cas que certaines équipes de la ligue Nationale.

Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE
C-2 Trot — \$1,100
Riddell Gold — 4.30 3.40
Prisky Al — 4.30 3.40
Ariel Orville — 4.30 3.40
Temps 2:00.4

DEUXIEME COURSE
C-3 Amble — \$700
Southampton — 8.60 4.70 3.60
March Bell — 11.20 4.30 3.60
Lady Fair — 11.20 4.30 3.60
Temps 2:00.4
Part double \$71.80

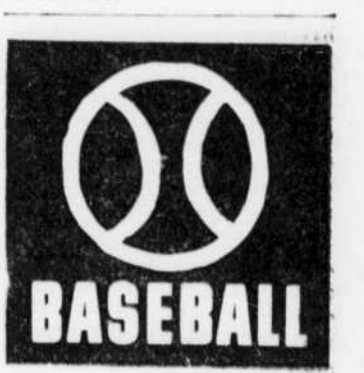
TROISIEME COURSE
C-2 Amble — \$1,100
King Express C — 14.50 4.80 3.80
Jocassie — 14.50 4.80 3.80
Roman Dillard — 14.50 4.80 3.80
Temps 2:00.2

QUATRIEME COURSE
C-1 Amble — \$1,100
Voie Dares — 5.10 3.10 2.90
Bilecan — 4.80 3.70 3.60
Rouvenne Barnes — 4.80 3.70 3.60
Temps 2:00.3
Quinella \$18.70

CINQUIEME COURSE
C-1 Amble — \$1,100
Honest Pick — 22.10 10.00 5.10
Adios Prince — 22.10 10.00 5.10
Red Mule — 22.10 10.00 5.10
Temps 2:00.4

SIXIEME COURSE
C-2 Amble — \$1,100
Sugar Prince — 5.80 4.10 3.10
Bim Bom Bay — 5.80 4.10 3.10
Part Dillon — 5.80 4.10 3.10
Temps 2:00.3

SEPTIEME COURSE
C-1 Trot — \$1,100
Mr Sampson — 8.40 5.70 5.10
Cris Condie — 8.40 5.70 5.10
Thelgers — 8.40 5.70 5.10
Temps 2:10.3



CLASSEMENT FINAL

LIGUE NATIONALE				
	G.	P.	Moy.	Diff.
San Francisco	103	62	624	—
Los Angeles	102	63	618	1
Cincinnati	60	61	605	21
Pittsburgh	93	64	603	8
Milwaukee	83	76	531	15
St-Louis	84	78	519	17
Philadelphia	81	80	503	20
Houston	64	96	408	21
Chicago	59	103	364	22
New York	40	120	250	60

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New York	96	66	593	—
Minnesota	91	71	562	5
Los Angeles	88	76	531	10
Detroit	83	76	528	10
Chicago	85	77	525	11
Cleveland	83	82	494	16
Baltimore	77	85	473	19
Boston	76	84	473	19
Kansas City	72	90	444	24
Washington	60	101	373	35

Près de 10,000 joueurs de balle

Plus de 9,000, exactement 9,590 joueurs de balle, sont inscrits dans les ligues de baseball et de balle-molle des parcs de Montréal, annonce M. André Champagne, directeur du service.

Ces jeunes répartis en 91 ligues et 539 équipes ont joué 5,470 joutes durant les mois de mai, juin, juillet et août.

Au baseball, 4,680 jeunes, inscrits dans 255 équipes et 38 ligues, ont joué 3,778 joutes et à la balle-molle, 4,910 jeunes, inscrits dans 284 équipes et 53 ligues ont joué 3,700 joutes.

Retour de Reibel

KITCHENER — Earl Reibel, âgé de 32 ans, ancien joueur des Red Wings de Detroit, tentera un retour cette année avec les Tigers de Kitchener-Waterloo, de l'Association senior de l'Ontario.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles — Estimes et remorquage gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

5529, rue PAPINEAU — 527-3641

FORUM

Une aubaine pour tous les papas!

Amenez les jeunes voir leurs favoris

Hull-Ottawa vs Canadiens (E.P.H.L.) (N.H.L.)

DIMANCHE SOIR À 7 H. 30 P.M.

Prix: Sièges réservés: Promenade, Loge et Mezzanine: \$2.50; Amphithéâtre \$2.00 Admission générale: \$1.00 — Enfants 50 sous DANS LES SECTIONS NON RESERVEES. BILLETS MAINTENANT EN VENUE.

Qui dit Corby, DIT BEL ET BIEN un vrai whisky canadien

BISTELLERS SINCE 1858

Corby's

Special Selected

Canadian Whisky

DISTILLED AGED AND BOTTLED UNDER CANADIAN GOVERNMENT SUPERVISION BY H. Corby Distillery Limited CORBYVILLE ONTARIO CANADA

FULLY MATURED 8 YEARS IN WOOD

Le Canadien offre son unique joute hors concours dimanche

Magnifique occasion pour les jeunes de voir les as du Bleu-Blanc-Rouge au jeu La joute Canadien vs Hull-Ottawa débutera à 7 h. 30

Les amateurs de hockey qui ne peuvent jamais se procurer des billets pour voir le Canadien de Toe Blake au jeu durant la saison régulière de la ligue Nationale voudront profiter de l'occasion qui leur est offerte de voir les Habitants à l'oeuvre, dimanche soir au Forum quand les champions de la ligue Nationale s'affronteront aux champions de l'Est, les Canadiens de Hull-Ottawa. Cette joute qui débutera à 7 h. 30 précises — afin de permettre aux nombreux papas qui auront conduit leurs jeunes au Forum de pouvoir retourner à la maison à bonne heure — sera l'unique joute hors-concours du Canadien au Forum avant l'ouverture de la saison officielle, samedi 13 octobre.

Comme on le sait, le club de Blake aura à lutter contre un club Hull-Ottawa vraiment très puissant. Le club de Sam Pollock aligne pas moins de sept ou huit joueurs qui sont à juste titre considérés comme des futurs porte-couleurs du Tricolore et nul doute que ces jeunes as feront tout en leur possible pour impressionner les huit ou neuf mille amateurs qui voudront être présents au Forum dimanche soir. Nommons entre autres les Jacques Laperrière, Normand Beaudin, Claude Larose, le gardien Ernie Wakely, Brian Smith, Keith McCreary, Terry Harper et autres qui ont vraiment démontré de magnifiques aptitudes lors de rencontres précédentes contre le club de Blake et aussi durant la période entière de l'entraînement, à Verdun. Pollock a promis que ses joueurs livraient une lutte plus qu'acharnée aux joueurs de Blake, ici dimanche soir et on sait qu'il est homme à tenir parole.

Chez les Canadiens, tous les joueurs seront au poste et c'est dire que les amateurs pourront voir tous les favoris de l'an dernier avec en plus le jeune colosse Jean Gau-thier qui semble assuré de débiter officiellement avec le Tricolore cette saison. Jean a connu une couple de pratiques plutôt ordinaires mais dans les joutes à Syracuse, Québec, Kingston, La Tuque et ailleurs, il a vraiment très bien fait. Il voudra certes prouver aux amateurs présents au Forum dimanche soir qu'il est prêt à débiter et à connaître une bonne saison avec les Habitants. Tous les autres ont eux aussi connu une excellen-

te période d'entraînement et ont hâte d'entreprendre une autre saison de jeu dans la ligue Nationale.

Jacques Plante semble tout aussi extraordinaire qu'il y a un an: les joueurs de défense Johnson, Talbot, Tremblay et Fontinato ont fait preuve de belle solidité à la ligne bleue et les avants Geoffrion, Bellevue, Gilles Tremblay, Moore, Richard, Provost, Hicke, Backstrom, Berenson, Rousseau, Goyette et Marshall ont tour à tour brillé d'un vif éclat. On aura surtout hâte de voir et d'applaudir Geoffrion, Bellevue et Berenson qui ont souvent été superbes durant l'entraînement et dans les joutes hors-concours, jusqu'ici.

Rappelons enfin que la joute débutera à 7 h. 30 afin de permettre aux papas de pouvoir ramener les jeunes au foyer à bonne heure et rappellez aussi que cette joute Canadien vs Hull-Ottawa, sera la seule partie hors-concours offerte au Forum avant leurs débuts réguliers dans la Nationale de sorte que tous les amateurs voudront en profiter pour voir leurs favoris au jeu puisque les prix d'admission sont fort modestes.

Pour René Lévesque, une campagne uniquement centrée sur la nationalisation

Par Mario Cardinal

Déjà, il est évident que René Lévesque ne fera pas une campagne personnelle. Il semble même que le ministre des richesses naturelles ne consacrera pas dans le comté de Laurier, tout le temps que ses organisateurs voudraient l'y voir mettre. René Lévesque ne fait pas non plus une campagne à proprement parler politique, fait assez inusité au Québec.

Le ministre des richesses naturelles a une thèse à défendre: sa thèse, il l'a présentée à ses collègues du cabinet, l'a défendue, a obtenu que le peuple en soit saisi. Durant six semaines, il la développera devant des dizaines d'auditoires: "la nationalisation de l'électricité est nécessaire, pour l'épanouissement des Canadiens français comme nation, pour le développement économique de la province; elle est une entreprise rentable à brève échéance... Et si ce n'est pas fait maintenant, il faudra attendre une autre génération pour en recueillir les fruits."

Le parti libéral n'a pas encore ouvert officiellement sa campagne. Il le fera dimanche, à Shawinigan. Mais René Lévesque a commencé la sienne. Lundi soir, il parlait devant quelque 400 personnes, à Mariville et mardi soir, devant 250 personnes, dans le comté de Saint-Jacques. Hier, le ministre des richesses naturelles s'est rendu à Québec pour rencontrer ses collègues mais aujourd'hui, il sera à Montréal pour prendre la parole devant un club social de la métropole et samedi soir, il prononcera un discours à Rigaud, à l'occasion du congrès libéral du comté de Vaudreuil-Soulanges.

Partout, on le réclame. Les députés libéraux, les candidats sollicitent sa présence sur leurs tribunes. Les clubs sociaux, Richelieu aujourd'hui, Kiwanis-Laval plus tard ce mois-ci, veulent entendre son message. Il fera les frais de nombreuses émissions de télévision, d'ici les élections.

Ce tiraillement n'indique pas pour autant que tous ceux qui le réclament partagent son avis. Mais ils sont de bonne foi et veulent savoir. Et c'est dans cette optique que René Lévesque fait campagne: une campagne d'informations avec tableau noir, chiffres, statistiques...

TROIS POINTS...

Le ministre des richesses naturelles veut d'abord démontrer que la nationalisation de l'électricité ne se situe pas dans un vaste plan général de nationalisation du gouvernement. Le sage mais concerne une industrie bien particulière, que cette mesure est indispensable pour que les Québécois "soient vraiment chez eux, chez eux" et qu'elle est économiquement possible, rentable et nécessaire.

UN CAS PARTICULIER

La formule de la nationalisation qui sera appliquée dans le cas de l'électricité ne peut pas l'être dans le cas des mines et du bois, par exemple. M. Lévesque précise que dans ces deux derniers cas il existe des risques qu'on ne rencontre pas dans celui de l'électricité.

"Nous avons chez nous, à la fois l'énergie, les possibilités de distribution et les marchés, pour l'électricité, dit-il. Les compagnies de bois et les compagnies minières doivent, elles, se trouver des marchés à l'extérieur et leur rendement est conditionné à la demande des régions autres que le Québec. Pour l'électricité, c'est différent. Nous connaissons le marché. La demande augmente et augmentera tout le temps. Et c'est chez nous."

MESURE D'AFFRANCHISSEMENT

La campagne de René Lévesque est nationaliste. Il fustige les capitalistes qui sacrifient à leurs dividendes le minimum de service auquel les usagers de l'électricité ont droit.

"Nous ne sommes pas chez nous, la où une compagnie privée d'électricité est installée, dit-il. En Abitibi, par exemple, les habitants doivent chercher par tout le continent des grillons et des réfrigérateurs adaptés aux 25 cycles que leur servent des petites compagnies exclusivement intéressées aux profits. Dans les grandes compagnies, les Canadiens français exercent une influence ridicule. On vous dira que cinquante pour cent des actionnaires de la Shawinigan sont canadiens-français, c'est peut-être vrai. Mais ces cinquante pour cent numériquement ne détiennent que cinq pour cent des actions de la compagnie."

M. Lévesque a déclaré dans St-Jacques, mardi soir, que 203 actionnaires de la compagnie Shawinigan détiennent 3.000.000 des 9.000.000 d'actions de la compagnie en circulation et que la quasi totalité de ces actionnaires sont des étrangers, Américains, Européens ou Ontariens.

Le ministre des richesses naturelles n'en jette pas exclusivement le blâme sur ces actionnaires. Il a cité un exemple de la timidité des Canadiens français...

"Nous avons cherché durant un mois et demi pour trouver une compagnie canadienne-française intéressée à avoir un magasin général à Mattagami. Dans cette localité, il y a présentement 800 clients assurés qui attendent l'ouverture de ce magasin. Dans 3 ans, ils seront 3.000 parce que la mine de zinc de Mattagami est l'une des plus importantes en Amérique du Nord."

L'ESCADRILLE "ALOUETTE"

Par suite d'un accroc au protocole, l'aide-de-camp se confond en excuses...

QUEBEC (DNC) — Le lieutenant-gouverneur a reçu hier des excuses de son secrétaire général et aide-de-camp à la suite d'un malentendu qui a fait rigoler les courriéristes parlementaires.

Ces derniers, à leur grande surprise, ont reçu dans un enveloppe du "cabinet du lieutenant-gouverneur" une invitation à un coquetel marquant le vingtième anniversaire de l'escadrille Alouette du C.A.R.C. Le texte de l'invitation se terminait par cette phrase étonnante: "le coquetel coïncidera avec la présentation officielle de la nouvelle Oldsmobile 1963."

L'enveloppe est oblitérée du bureau de poste du Parlement avec la mention "lieutenant-gouverneur".

L'aide-de-camp, le colonel d'aviation Gabriel Taschereau, s'est empressé hier après-midi de fournir les explications suivantes aux journalistes:

"On m'apprend qu'à la suite d'un malentendu des invitations pour un meeting des vétérans de l'escadrille Alouette du C.A.R.C. (meeting au cours duquel un cocktail était gracieusement offert par le chef d'escadrille Roland Laporte), ont été envoyées dans des enveloppes au chiffre du lieutenant-gouverneur de la province. Je regrette infiniment ce malentendu, car des instructions avaient été données d'employer des enveloppes blanches fournies par moi. Des excuses appropriées ont déjà été faites au lieutenant-gouverneur à ce sujet."

Conditions "révoltantes et alarmantes"

OTTAWA — La Fédération canadienne des Sociétés humanitaires a demandé aux gouvernements provinciaux de mettre fin "aux conditions révoltantes et alarmantes" qui subsistent dans certains abattoirs où des animaux malades ou morts sont acceptés et mis sur le marché.

L'organisme affirme que la plupart des commerçants de viande qui ont été poursuivis en vertu de la loi fédérale, exploitaient des abattoirs mal équipés qui n'étaient pas inspectés par les fonctionnaires fédéraux.

La Fédération a adopté à son congrès tenu à Guelph la semaine dernière une résolution dans laquelle elle déplore l'indifférence dont font preuve certaines autorités provinciales vis-à-vis de la nécessité d'adopter une législation provinciale identique à celle du fédéral pour régir les abattoirs.

On demande un jeune leader conservateur

WINNIPEG. — Le président national des Jeunes conservateurs a déclaré, hier, que les conservateurs du Québec cherchent un chef qui les conduirait à la victoire lors des prochaines élections fédérales.

M. Pierre Durand, de Montréal, a déclaré dans une interview que, conduits par un chef de valeur, les conservateurs québécois pourraient enlever tous les sièges crédites et répéter l'exploit de 1958 en remportant la victoire dans la majorité des comtés du Québec.

M. Durand a fait savoir que le parti conservateur ne participera pas aux élections du 14 novembre bien que plusieurs membres du parti feroient la lutte à titre personnel pour l'Union nationale.

Comme premier pas vers un rajeunissement de leur parti, les conservateurs québécois tiendront un congrès provincial et les jeunes conservateurs prépareront actuellement un mémoire pour le premier ministre Diefenbaker "afin d'élaborer notre point de vue sur la politique fédérale".

Nous n'en avons trouvé aucune. C'est la Hudson Bay qui ouvrait le magasin général."

ASPECT ECONOMIQUE

René Lévesque n'aime pas la formule Johnson de nationalisation.

"L'Union nationale veut étatiser les deux compagnies les plus pourries (compagnie de pouvoir du Bas St-Laurent et Northern Quebec Power), celles qu'il faut sortir du trou pour assurer un bon service aux gens de la Gaspésie et de l'Abitibi, et laisse à l'entreprise privée, les compagnies qui rapportent des profits..."

Les raisons économiques qui justifient la nationalisation des compagnies d'électricité se situent, selon M. Lévesque, à deux niveaux.

La mesure est en elle-même rentable. L'Hydro-Québec récupérerait, au lendemain de la nationalisation, un profit de \$40 millions, formé des \$15 millions d'impôt que les compagnies privées paient au gouvernement fédéral et des \$25 millions de profits annuels réalisés par les 11 compagnies sujettes à l'étatisation.

Ce profit de l'Hydro ne sera naturellement pas net. Il lui faudra emprunter environ \$325 millions pour acheter ces 11 compagnies. En acceptant le taux d'intérêt le plus élevé que pourrait payer l'Hydro, soit 6 pour cent (il sera sûrement inférieur, l'entreprise d'Etat devra verser \$20 millions par année en intérêt. Il restera donc \$20 millions de profit net, dont les citoyens du Québec, plutôt que les capitalistes étrangers, seront bénéficiaires et qui pourraient être utilisés, en diminution de tarifs, en modernisation dans les secteurs les plus défavorisés ou en hausse des taxes municipales et scolaires payées par l'Hydro.

Deuxièmement, cette possession, par l'Etat, de l'industrie de l'électricité permettra de partager les développements industriels dans la province.

M. Lévesque parle de régions électriques. "Les comtés sont des régions politiques, des diocèses, des régions religieuses, dit-il. Il nous faut des régions électriques, afin que les parties de la province les plus sous-développées puissent elles aussi bénéficier de l'établissement d'une grosse industrie."

Le ministre des richesses naturelles considère la nationalisation de l'électricité comme la base nécessaire de l'émancipation économique des Canadiens français. Il insiste sur l'urgence de la mesure. Le peuple doit décider des maintenant. "Sinon, on ne réparera plus avant une autre génération et nos gars nous reprocheront d'avoir été bons à rien!"



OUVERT CE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

VENTE SEMI-ANNUELLE

1000 CHANDAILS, VESTES, CARDIGANS



Tous nouveaux, de toute première qualité. C'est vraiment une chance peu commune à la veille de temps plus froids.

- Voyez nos vitrines
- Venez sans faute au rayon
- Marques connues dont vous reconnaîtrez la griffe avec confiance et satisfaction mais dont nous devons faire les noms...
- Tricot tout laine
- Tricot orlon, etc.



CHANDAILS "THUNDERBIRDS"

100% LAINE MINCE EPAISSE (Thick 'N Thin)

GENRE "TWEED" où les brins de couleur se confondent, tons dominants: Vert blanc, Chambré blanc et Noir blanc. Encolure "H-V", manches longues, Ton opposé à l'encolure, aux poignets et à la taille. P. M. G. et Ex.G. Ord. 18,95.

SPECIAL 9.48



PULL-OVERS 100% LAINE

Chamois foncé — Beige — Gris. Manches longues, encolure en V. Effet de "châle" relief. Ton opposé en tricot à la taille, poignets. P. M. G. et Ex.G. Ord. 19,95.

9.98



Laine d'agneau/nylon

Léger Pull-Over • Vert • Bleu • Beige • Olive

Gris médium. Encolure deux tons. Les poignets, taille par côtes. P. M. G. et Ex.G. Ord. 13,95.

SPECIAL 6.98



CARDIGANS "THUNDERBIRD"

100% laine, fini devant à glissière — deux poches. Un tricot mince-épais (Thick 'N Thin) vert blanc — gris médium, noir/blanc. P. M. G. et Ex.G. Ord. 21,95.

10.98



Fine laine Merinos

Pull-over vert, bleu. Manches longues, encolure V. Tricot coté à la taille, aux poignets. P. M. G. et Ex.G. Ord. 14,95.

SPECIAL 7.48



CARDIGANS

LAINE D'AGNEAU ET NYLON. Devant 5 boutons, manches longues, 2 poches. 16. P. M. G. et Ex.G. Ord. 13,95.

Vert, Gris médium. Ord. 13,95.

SPECIAL 6.98



Doux tricot "Viyella"

Veste sans manches devant cinq boutons — devant VIYELLA — dos en laine d'agneau. Plais écosais favoris.

SPECIAL 5.48



Fine laine Merinos

Le cardigan favori de 6 boutons manches longues, 2 poches. Taille et poignets en tricot coté. Vert — Bleu — Gris. P. M. G. et Ex.G. Ord. 16,95.

SPECIAL 8.48



Laine d'agneau/nylon

Pull-Over manches longues. • Bleu • Vert • Olive • Gris médium. Encolure "H-V", tricot ajusté à la taille, aux poignets. P. M. G. et Ex.G. Ord. 10,95.

SPECIAL 5.48



"Jumbo" 100% laine

Tricot (bulky) bleu paille/blanc — Vert chamois — Gris moyen — Gris moyen. Pull-Over, manches longues, encolure V. P. M. G. et Ex.G. Ord. 14,95.

SPECIAL 7.48